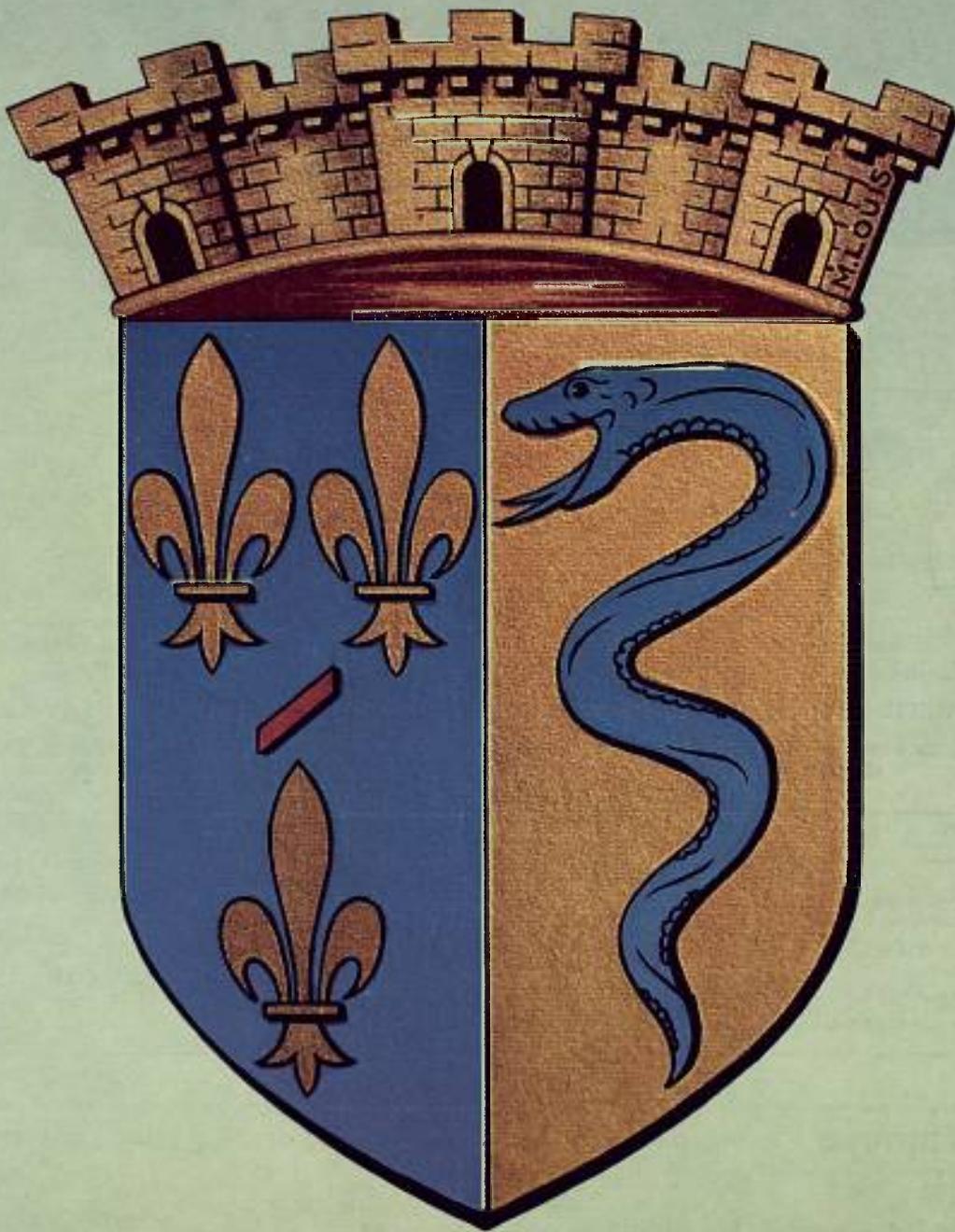


SCEAUX

bulletin municipal d'information



SIREINE AUTOMOBILE

VOTRE
CONCESSIONNAIRE

PEUGEOT

4.000 m² A VOTRE SERVICE

Mécanique - Tôlerie - Peinture en cabine

Station-Service - Lavage rapide

Exposition permanente voitures neuves et d'occasion



12 à 14, avenue du Général-Leclerc - nationale 20 ~ 92 340 BOURG-LA-REINE

☎ 350-48-40

La fleur de lin

PRET A PORTER
de la naissance à 18 ans

CADEAUX - LAYETTE - JOUETS - LINGE DE MAISON

A Sceaux, au cœur de la rue Houdan (n° 84)
☎ 702-53-34

La Boutique à Sceaux

PRET A PORTER et **LINGERIE POUR DAMES**
40 au 54

RETOUCHES SUR VOS VETEMENTS

65, rue Houdan - 92330 SCEAUX
702-00-94

Ets ORTIN

Anciennement GELIN

15, avenue Georges-Clemenceau ~ 92330 SCEAUX

TAPISSERIE - LITERIE - DECORATION

Moderne - Style

REFECTIONS SOMMIERS ET MATELAS DANS LA JOURNEE

☎ 702-17-67

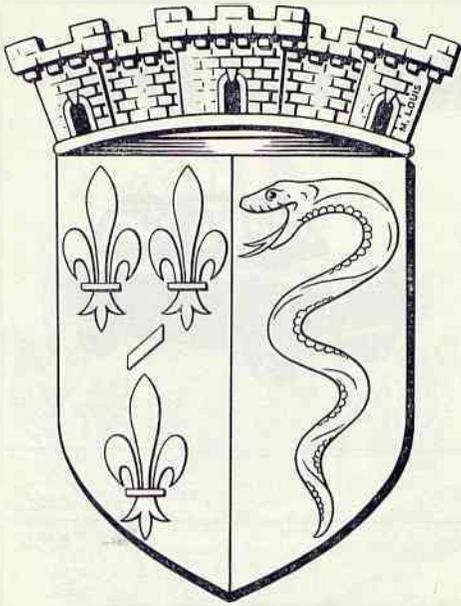
PEINTURES - PAPIERS PEINTS - VITRERIE - DECORATION - RAVALEMENT

r. bourgoïn

9 bis, rue des Aulnes (Les Blagis) ~ 92330 SCEAUX

☎ 702-59-17

DEVIS GRATUITS



SCEAUX

BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATION

15^e année - N° 62

Septembre - Octobre 1974

Rédaction

Mairie de Sceaux, 92330 SCEAUX
Tél. 702-29-50

Comité de rédaction

Hervé AUDIC, Roger JECHOUX, Pierre
MONCEAUX, Jean-Louis OHEIX, Mo-
nique PHILIPPART, Henri WATREMEZ.

Administration
Publicité
Petites annonces

SEBMIS

Société d'Édition du Bulletin Municipal
d'Information de Sceaux

Association déclarée
régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
122, rue Houdan, 92330 SCEAUX
Tél. 660-20-65 - Poste 353

Imprimerie « La Cootypographie »
6 bis, rue Denis-Papin
92600 ASNIERES

EDITORIAL

Propos de rentrée, par Pierre MONCEAUX, Maire adjoint 3

ELECTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE : résultats pour la commune
de Sceaux 6

LE BUDGET PRIMITIF DE 1974 7

OU EN SONT LES MINIBUS 17

MADAME LE MINISTRE DE L'ECOLE MATERNELLE : un entretien avec
Mme le Docteur Annie LESUR, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de
l'Éducation, chargée de l'enseignement pré-élémentaire 18

ENSEIGNEMENT

Les travaux et les jours 21

Bourses municipales 22

Travaux de rénovation du Lycée Lakanal 22

F.C.P.E. : Un devoir pour tous les parents 22

Formation permanente 23

CAISSE DES ECOLES

Centre municipal des loisirs 25

Colonies de vacances 25

LOISIRS ET CULTURE

Du nouveau à la Bibliothèque municipale 27

Les Gémeaux 29

Le Centre socio-culturel ALFA-UDAC 30

La S.I.E.P. 32

Bridge-Club de Sceaux 32

Les Amis de la Musique du Canton de Sceaux 33

« A Cœur Joie » de Sceaux 33

Le voyage en Norvège du Groupe intercommunal des jeunes handi-
capés physiques 33

LES FETES DE SCEAUX 1974 34

LOISIRS ET SPORTS

Le Basket dans notre Cité 37

A.S.A.S. - Section Tennis 38

La Boule Scéenne 38

U.S.B.R.S. - Tennis de table 38

COMMUNIQUES 39

DES SCEENS A L'HONNEUR 40

ETAT-CIVIL 41

SERVICES DE GARDE 43

PETITES ANNONCES 44

STUDIO - SUD

Reportages photographiques

☎ 702-04-85

OPEL - AUSTIN - TRIUMPH

Un choix exceptionnel : 6 CV à 17 CV

CENTRE D'ESSAIS — EXPOSITION

Ets F. LOISEAU Concessionnaire

118, rue Houdan ~ 92330 SCEAUX

☎ 702-72-50



PARFUMERIE DU PARC

S.A.R.L.

Toutes les grandes marques en exclusivité

Dépositaire GUERLAIN

INSTITUT DE BEAUTÉ

MAROQUINERIE CADEAUX

« tout feu » « tout flamme »

Briquets et Stylos DUPONT

DUNHILL « spécial dealer »

15, rue Michel-Charaire 92330 SCEAUX

Téléphone : 702-17-51

CREATIONS - COUTURE

Dina F

12, rue des Ecoles - 92330 SCEAUX ☎ 350.21.19

MAISON DE LA PRESSE

Librairie - Papeterie - Cadeaux - Maroquinerie
Travaux d'imprimerie - Fournitures de bureaux

98, rue Houdan - 92330 SCEAUX

☎ 702-00-50

CHEMINÉES A FEU DE BOIS

Concessionnaire " Superfire "

MODERNE

RUSTIQUE

Magasin d'exposition

Ets JARROIR

2, rue des Ecoles

92330 SCEAUX

☎ 702-01-95
350-54-27

Propos de rentrée

par Pierre MONCEAUX, Maire-adjoint de Sceaux



Sur la couverture de ce bulletin figurent les nouvelles Armes de Sceaux. La décision de modifier les Armes de notre ville a en effet été prise par le Conseil Municipal parce que notre ancien Blason, établi en 1942, était discutable dans sa composition comme dans son aspect esthétique, et surtout tellement chargé qu'il était très difficile de l'utiliser.

Nos anciennes Armes étaient « écartelées », c'est-à-dire divisées en quatre parties, chacune constituée des Armes de quatre propriétaires du Domaine de Sceaux :

- COLBERT (couleuvre) ;
- Les Bâtards de France MAINE et PENTHIEVRE (Ecu de France barré) ;
- TREVISE (Ecu composite très chargé).

Elles étaient également munies d'un S central et surmontées d'une couronne murale à cinq tours, prétextuelle pour une ville de l'importance de la nôtre, le tout reposant sur des branches de laurier et de chêne portant la devise « *In memoriam benefactorum* ».

Le projet retenu, dû à Mme Mireille LOUIS, Héraldiste, et établi avec les conseils de M. Georges POISSON, Conservateur en Chef du Musée de l'Ile-de-France, et l'agrément des Archives de France, a simplifié considérablement ces Armes en ne retenant comme composant que les blasons des propriétaires du Domaine de Sceaux dont le rôle a été vraiment essentiel dans l'histoire de notre ville.

Il a été ainsi possible de réaliser un blason « parti », c'est-à-dire divisé en deux dans le sens vertical et présentant :

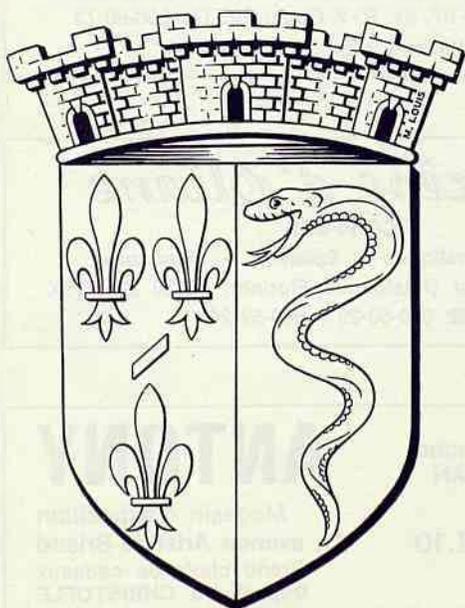
- à senestre : les Armes de COLBERT ;
- à dextre : celles des Bâtards du MAINE.

Le S, la devise et les branchages ont été supprimés, et la couronne à cinq tours remplacée par une couronne à trois tours.

En termes héraldiques, notre nouvel écu est : « *Parti d'azur à trois fleurs de lis d'or posées 2 et 1, au bâton pèri de gueules posé en barre, et d'or à la couleuvre ondoyante d'azur* ». Il est timbré de la couronne murale d'or à trois tours crénelées, ouverte et maçonnée de sable.

*
**

Ce numéro du Bulletin Municipal est le premier à paraître depuis les récentes élections présidentielles (dont on trouvera ci-après les résultats pour la ville de Sceaux) ; aussi je tiens à rappeler que celles-ci ont marqué dans l'histoire de notre ville. En effet, le Président de la République, alors candidat, nous a fait l'honneur de choisir Sceaux pour tenir le vendredi 3 mai 1974 après-midi l'une de ses réunions publiques, et l'un de nos concitoyens, le Docteur Annie LESUR,



Studio Sud

**Avant d'acheter votre AlfaSud
au Garage Duplex,
commencez donc par en parler
à votre auto-école,
à votre garagiste
ou dans votre station-service.**

Eux la connaissent.



**Alfa Duplex
6 rue Duplex / 75015 Paris
Tél. 566 09.09**

R. MONCOUDOUX

Maison de confiance

BOUCHERIE

VOLAILLES - TRIPERIE - GIBIERS

Viande de 1^{er} choix

39, rue Houdan, 92330 SCEAUX ☎ 702-00-52

"LA PROVIDENCE"

Toutes assurances

CABINET ROBERT

Incendie - Accidents - Crédit Automobile
Risques divers - Vie - Assurances Recours

☎ 350.19.93

151, rue Houdan - 92330 SCEAUX
(Près de Multi-Sceaux)

Société Générale

la banque de ceux qui demandent plus à la vie

2.000 agences dans le monde

AGENCE A SCEAUX : 106, RUE HOUDAN - Tél. : 350-57-65

BUREAUX à :

BOURG-LA-REINE, 6, rue René-Rœckel — Tél. : 702-66-60

ANTONY, 1, avenue Aristide-Briand — Tél. : 666-00-20

CHATENAY-MALABRY, 71, rue J.-Longuet — Tél. : 350-79-00

FONTENAY-AUX-ROSES, 64, rue Boucicaut. Tél. 660-26-22

L'HAY-LES-ROSES, 95-97, av. P.-V. Couturier. Tél. 660-80-73

FRESNES, 4, place Pierre-Curie. Tél. 237-64-50

**FOURNITURES POUR PEINTRES
VERRES A VITRES - GLACES - MIROITERIE**

SOCIETE DE FOURNITURES INDUSTRIELLES

72, avenue Aristide-Briand - 92160 ANTONY

☎ 666-12-61 et 237-66-43

Outillages - Peintures - Papiers peints, plastiques muraux

Au zève d'Éliane

COIFFURE

Soins Esthétiques - Epilation - Manucure

106, rue Houdan (Résidence Florian), 92330 SCEAUX

☎ 660-50-29 - 660-52-24

MIROITERIE 102

Ateliers et bureaux
102, avenue Aristide-Briand
Vitrerie : demi-gros - détail
Dépositaire ISOLFOR - BSN - Saint-Gobain

Tél. : 666.09.66 - 237.23.10

ENCADREMENTS

Raymond
DJIAN

ANTONY

Magasin d'exposition
29, avenue Aristide-Briand
Grand choix de cadeaux
Dépositaire CHRISTOFLE

a été nommé, dans le nouveau Gouvernement, Secrétaire d'Etat à l'Enseignement pré-scolaire.

Notre ancien Député, M. Pierre MAZEAUD, ayant de son côté conservé son poste de Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, la Circonscription législative de Sceaux-Clamart est certainement la seule en France à posséder en son sein deux membres du Gouvernement.

Il faut également noter que, sauf erreur, c'est la deuxième fois qu'un de nos concitoyens fait partie du Gouvernement de la République, le premier ayant été M. Edouard DEPREUX, ancien Maire, qui a été à plusieurs reprises Ministre sous la quatrième République.

La Municipalité de Sceaux présente, au nom de tous les Scéens, à Mme LESUR et à M. MAZEAUD, toutes leurs félicitations, et leur souhaitent une action particulièrement efficace dans l'intérêt de tous.

*
**

Dans un secteur tout différent, je tiens à signaler que nous publierons prochainement un deuxième numéro spécial du Bulletin Municipal uniquement consacré aux problèmes d'urbanisme et dans lequel on trouvera les résultats de diverses études ou enquêtes destinées à éclairer le Conseil Municipal dans les décisions qu'il va avoir à prendre.

C'est, par ailleurs, depuis le 15 octobre, que la partie centrale de la rue Houdan, entre la place de Gaulle et la rue de Penthièvre, est réservée aux piétons ; cette mesure, envisagée depuis longtemps à la suite du succès de l'expérience réalisée en juin 1972, avait dû être retardée pour permettre de régler préalablement divers problèmes de circulation et de stationnement dans le centre de Sceaux.

*
**

Tout ceci, joint aux informations que vous trouverez dans ce Bulletin sur l'activité de nombreuses associations de notre ville, montre, en cette période de rentrée, que Sceaux est bien vivant et que nombreux sont les Scéens qui, d'une façon ou d'une autre, acceptent de consacrer, dans l'intérêt général, une partie de leurs loisirs à l'animation de la vie locale. Toutes les bonnes volontés qui voudront bien se joindre à eux seront les bienvenues car beaucoup reste encore à faire.

P. MONCEAUX



ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Résultats pour la commune de Sceaux

SCRUTIN DU 5 MAI 1974

	1 ^{er} bureau C.E.S. Renaudin	2 ^e bureau Ecole maternelle Centre	3 ^e bureau Salle municipale 95, r. Houdan	4 ^e bureau Ecole Primaire mixte Centre	5 ^e bureau Ecole polytechniq. féminine	6 ^e bureau Ecole primaire mixte Blagis	7 ^e bureau C.E.S. Lakanal Blagis	8 ^e bureau Ecole maternelle Petit- Chambord	9 ^e bureau Ecole maternelle des Clos St-Marcel	TOTAL	Pourcentage par rapport aux suffrages exprimés
Inscrits	1 202	1 269	1 250	1 137	1 318	1 530	1 487	1 383	1 263	11 839	
Votants	1 023	1 090	1 064	978	1 139	1 323	1 267	1 197	1 103	10 184	
Blancs et nuls	3	2	4	2	3	5	6	2	3	30	
Suffrages expr.	1 020	1 088	1 060	976	1 136	1 318	1 261	1 195	1 100	10 154	
Ont obtenu :											
Chaban-Delmas	124	170	121	120	144	140	176	163	117	1 275	12,556
Dumont	35	53	32	35	44	45	45	57	52	398	3,919
Gisc. d'Estaing	455	432	507	456	516	563	370	658	399	4 356	42,899
Héraud	1	4	—	—	1	1	—	2	2	11	0,108
Krivine	5	6	5	—	7	7	7	5	4	46	0,453
Laguiller	11	15	14	16	18	16	20	5	13	128	1,260
Le Pen	6	7	5	10	13	13	7	11	7	79	0,778
Mitterrand	346	355	343	302	328	481	593	249	461	3 458	34,055
Muller	3	6	6	—	2	9	6	6	7	45	0,443
Renouvin	—	7	1	1	2	1	4	—	1	17	0,167
Royer	34	33	25	33	61	41	27	32	35	321	3,163
Sebag	—	—	1	3	—	1	6	7	2	20	0,196

SCRUTIN DU 19 MAI 1974

	1 ^{er} bureau C.E.S. Renaudin	2 ^e bureau Ecole maternelle Centre	3 ^e bureau Salle municipale 95, r. Houdan	4 ^e bureau Ecole Primaire mixte Centre	5 ^e bureau Ecole polytechniq. féminine	6 ^e bureau Ecole primaire mixte Blagis	7 ^e bureau C.E.S. Lakanal Blagis	8 ^e bureau Ecole maternelle Petit- Chambord	9 ^e bureau Ecole maternelle des Clos St-Marcel	TOTAL	Pourcentage par rapport aux suffrages exprimés
Inscrits	1 201	1 269	1 249	1 137	1 318	1 530	1 487	1 383	1 262	11 836	
Votants	1 063	1 098	1 094	999	1 169	1 365	1 300	1 252	1 118	10 458	
Blancs et nuls	15	21	15	8	14	16	18	13	15	135	
Suffrages expr.	1 048	1 077	1 079	991	1 155	1 349	1 282	1 239	1 103	10 323	
Ont obtenu :											
Gisc. d'Estaing	614	653	670	596	728	785	582	906	578	6 112	59,21
Mitterrand	434	424	409	395	427	564	700	333	525	4 211	40,79

Société d'Exploitation de l'Entreprise Générale

R. GUTEL

**SERRURERIE - CHARPENTE EN FER
MENUISERIE METALLIQUE et ALUMINIUM**

Agencements de magasins - Fer forgé - Rampes

TRAVAUX NEUFS - ENTRETIEN
DÉPANNAGE RAPIDE

21, rue Rayon ~ 92340 BOURG-LA-REINE
☎ 702-05-51 et 03-19

PLOMBERIE - COUVERTURE - CHAUFFAGE

SERVICE DÉPANNAGE RAPIDE

Qualification

O.P.Q.C.B. 321, 317, 524

Agréé Gaz de France



entreprise PRIEZ

22, 24, rue d'Estienne-d'Orves
92260 FONTENAY-AUX-ROSES

☎ 350-24-40 et 24-41



Le Budget Primitif de 1974

par Jean LESUEUR, Conseiller municipal

REFLEXIONS GENERALES

Il y a un an, je manifestais, dans le Bulletin Municipal n° 57 de septembre-octobre 1973, ma joie d'avoir pu présenter le 26 février 1973 un budget aisé à équilibrer.

Les années (et leurs budgets) se suivent et ne se ressemblent pas. Le premier état du budget 74 faisait apparaître une augmentation globale de 25,6%. Compte tenu de la « viscosité » de la plus grande partie des recettes, cela entraînait une majoration de 49,3% de ce que l'on a coutume d'appeler les « centimes additionnels et autres taxes assimilées ».

Il est bien évident que votre Conseil Municipal ne pouvait accepter de telles « envolées ». Il s'est donc livré, du 15 au 25 février, à des études détaillées pour réduire ce budget primitif à des proportions plus acceptables. Finalement, le budget voté le 27 février 1973 fait apparaître une augmentation de 15 à 16% (au lieu de 14 à 15 un an plus tôt). Il faut cependant remarquer que les différentes recettes ayant augmenté moins vite en 74 qu'en 73, nous avons dû majorer sensiblement plus les impôts

directs (19,5% au lieu de 8,3). Le tableau 6 indique d'ailleurs l'évolution depuis 17 ans de cette ligne, qui contient :

- les centimes additionnels aux anciens impôts directs ;
- les taxes supprimées par la réforme des impôts locaux ;
- la taxe sur la valeur locative des locaux professionnels, qui sera supprimée lors de la réforme de la patente.

Ce tableau indique que le total de ces taxes a été majoré :

- 5 ans d'un pourcentage inférieur à 5% ;
- 4 ans d'un pourcentage compris entre 5% et la moyenne (14,9%) ;
- 3 ans d'un pourcentage compris entre 14,9% et le taux de majoration de 1974 (19,5%) ;
- 4 ans d'un pourcentage supérieur à celui de 1974 (19,5%) et d'ailleurs toujours supérieur à 30%.

Le taux de majoration de 1974, tout en étant élevé, n'a donc rien d'exceptionnel, surtout si on le modère du taux de hausse des prix de cette année, le plus élevé que nous ayons connu depuis 17 ans et plus.

PRESENTATION DES DOCUMENTS

Les documents budgétaires officiels sont constitués par 150 pages de format 24 cm x 32 cm... Si leur consultation en Mairie est un droit pour tous les contribuables et les électeurs non contribuables de Sceaux, il ne saurait être question de les publier, d'autant que leur présentation n'est pas immédiatement perceptible aux non-initiés (même si elle répond strictement aux indications de l'instruction M-12 sur la comptabilité des grandes communes, publiée conjointement par le Ministère des Finances et le Ministère de l'Intérieur).

L'objet des différents tableaux 1 à 5 et du texte de commentaire qui les accompagne est donc de présenter un résumé, une synthèse du document officiel voté par le Conseil Municipal le 27 février 1974.

Ces tableaux portent essentiellement sur le budget de fonctionnement, seul à pouvoir être comparé d'une année à l'autre, mais des explications sont également données dans le texte sur le budget d'investissement.

— Le tableau 1 indique, pour l'exercice en cours, comment l'on passe, pour chaque chapitre, de ses « dépenses et recettes directes » à ses « coûts totaux » après ventilation des « dépenses et recettes indirectes » :

- du 930 aux 932, 936 et 937 au prorata des dépenses directes figurant dans ces chapitres receveurs ou au prorata de la valeur comptable nette des bâtiments (932), du matériel (932 et 937), des voies (936 et 937),
- du 931 à tous les services utilisateurs de personnel, comptabilisés dans des sous-chapitres (regroupés dans des chapitres du budget) au prorata des rémunérations brutes de base corrigées des temps d'absence,
- du 932 à tous les services utilisateurs de biens meubles ou immeubles — propriétés communales — au prorata des surfaces utilisées (pour les immeubles) et des kilomètres parcourus (pour les véhicules),
- du 934 à tous les services au prorata du nombre d'agents administratifs en fonction dans ces services, que ces agents soient titulaires ou non, qu'ils soient à la charge de la commune ou non et quel que soit le grade de ces agents.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Cet article fait allusion, à plusieurs reprises, à une « réforme des impôts locaux ». Cette réforme, votée fin 1973, s'applique dès 1974 aux impôts directs locaux, sauf à la patente, dont l'étude fut disjointe.

La Rédaction du Bulletin Municipal aurait voulu consacrer à cette réforme un article dans la présente livraison. Cet article est écrit : il représente une dizaine de pages de ce format.

L'abondance des matières dans ce numéro, d'une part, la crainte d'infliger à ses lecteurs une indigestion de matières financières d'autre part, a incité la Rédaction à repousser la parution de cet article jusqu'à la prochaine livraison ordinaire qui doit parvenir à ses lecteurs dans la première quinzaine de décembre.

Il n'y a d'ailleurs que demi-mal puisque les premiers « avertissements » concernant les impôts locaux ne seront envoyés que fin novembre.

Rendez-vous donc au n° 64.

J. LESUEUR

— Le tableau 2 indique l'évolution des « dépenses et recettes directes » d'une part, des « coûts totaux » d'autre part sur les exercices 1970 à 1974, ainsi que les pourcentages d'augmentation ou de diminution de 73 à 74, en colonnes L, M et S. Les totaux des colonnes J, K et R sont d'ailleurs ceux des colonnes B, C et N ou O du tableau 1.

— Le tableau 3 est un détail (dans l'ordre des chapitres et non plus par ordre d'importance, comme les années passées) des principaux services, présentés de façon plus synthétique dans les lignes du tableau 2; y sont également présentés :

- le taux d'augmentation de chaque service de 73 à 74 (D),

- le montant, en milliers de francs, de cette augmentation (E),

- le pourcentage de cette augmentation dans le total des augmentations (F),

- le « poids » de chaque service dans le total du budget (G),

c'est donc la combinaison des 3 colonnes D, F et G, qui permet de relativiser les masses en jeu : il est bien évident, par exemple, que, si le coût total des Fêtes publiques et cérémonies augmente de 57.900 F soit de 32,5 %, cette augmentation ne représente que 2,79 % de l'augmentation totale du budget, car le coût de ce « service » ne représente que 1,54 % du budget (au lieu de 1,34 en 1973).

(Cette analyse n'est fournie que pour les deux derniers exercices 1973 et 1974).

De plus, les lecteurs qui se reporteront au texte paru il y a un an, ne retrouveront pas les mêmes chiffres sur les lignes « centimes additionnels et impôts directs d'équilibre » et « autres droits et taxes ». Cette modification est nécessitée par la réforme des impôts locaux, qui sera exposée en détail dans le prochain Bulletin ordinaire.

— Les tableaux 4 présentent une synthèse, pour 1973 et 1974 des principaux « agrégats » :

- dépenses par nature, en 6 lignes,
- dépenses par destination en 4 lignes,
- recettes en 6 lignes.

— Les tableaux 5 sont la représentation graphique de l'évolution de 1967 à 1974 de ces 6 + 4 + 6 = 16 agrégats.

La longueur des rayons de ces demi-cercles est proportionnelle au total du budget et les angles sont proportionnels à l'importance des agrégats, ce qui permet de voir assez bien l'évolution de ces postes de recettes et de dépenses (un angle d'un degré représente en 1974 environ 90.000 F).

— Le tableau 6 présente, on l'a déjà indiqué au début de cet article, l'évolution du produit escompté des « centimes additionnels et autres taxes directes annuelles perçues par voie de rôle », à l'exception de la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères.

REFLEXION METHODOLOGIQUE

Le lecteur peut, à bon droit, être étonné de trouver dans ces documents, pour un seul budget (celui de 1974) plusieurs totaux différents :

15.803 (tableau 1 colonnes B et C et tableau 2 colonnes J et K),

14.148 (tableau 1 colonnes D et E),

13.505 (tableau 1 colonnes N et O et tableau 2 colonne R),

15.331,8 (tableau 3 colonne C et tableaux 4.2 et 4.3 colonne B),

16.141,7 (tableau 4.1, colonne B).

Quelques explications sont évidemment nécessaires sur cette anomalie, qui n'est heureusement qu'apparente, encore que bien gênante.

Dans les 4 premiers cas, la méthode imposée par le plan comptable officiel des communes, oblige à « virer » des soldes et non pas séparément des débits et des crédits :

1) entre 14.148 F et 15.803 F, la différence est donc constituée par les recettes directes des chapitres dépen- siers et les dépenses directes des chapitres receveurs :

chap. (en milliers de francs)

930	228
931	81
932	141
934	21
936	6
940	17
943	216
944	88
945	35
951	24
953	3
965	101
967	688
972	5
973	1

857 798

$$1.655 = 15.803 - 14.148$$

2) entre 14.148 F et 13.505 F, la différence est constituée par ceux des coûts directs qui sont, en fait, des recettes (colonne D du tableau 1) à condition qu'ils reçoivent des dépenses indirectes (ce qui explique que le chapitre 966 ne soit pas concerné par cet écart) :

chap.	
953	62
965	133
967	448

$$643 = 14.148 - 13.505$$

3) Le total de 15.331.800 représente les coûts totaux de fonctionnement des services et non pas leurs coûts nets. Prenons comme exemple le chapitre 967 « Services à caractère industriel et commercial (sans comptabilité distincte) » qui comprend :

- le service d'enlèvement des ordures ménagères (S.E.O.M.),
- les transports publics par minibus,
- les marchés gérés directement par la ville (marché du Centre),

- le parking Robinson,

- la laverie municipale.

Le tableau suivant indique les coûts directs et indirects, ainsi que les recettes :

	S.E.O.M.	Autres services	Total
Coûts directs	440.000	248.000	688.000
Coûts indirects ..	613.900	112.000	726.000
Recettes	1.050.000	86.000	1.136.000

Dans la colonne B du tableau 1 - ligne 967, on retrouve bien 688.000 F de dépenses directes et dans la colonne C 1.136.000 F de recettes directes. En additionnant les montants figurant dans les colonnes I, K et M : 385.000 + 194.000 + 147.000 = 726.000, on retrouve bien les coûts indirects. Cependant le coût total des services qui figure dans la colonne N est la différence entre 688.000 + 726.000 = 1.414.000 F de dépenses totales et 1.136.000 F de recettes, soit 278.000 F de coût total. En particulier pour le service d'enlèvement des ordures ménagères (S.E.O.M.) le coût total (440.000 + 613.900 - 1.050.000 = 3.900 F) est presque nul puisque la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est calculée pour arriver à ce résultat.

En fait aucun de ces totaux ne renseigne sur le coût réel de fonctionnement des services. Pour cela il faut additionner les coûts directs et indirects sans tenir compte des recettes.

Ainsi le service d'enlèvement des ordures ménagères coûte en fait :

— en coût direct	440.000
— en coût indirect	613.900

1.053.900

C'est ce montant qui figure ligne 30 du tableau 3, colonne C. La recette de 1.050 figure à la ligne 4 des recettes du même tableau 3, colonne C.

Finalement la différence entre les colonnes B et C du tableau 1 (15.803) et la colonne C du tableau 3 que l'on retrouve dans la colonne B des tableaux 4.2 et 4.3 (15.331,8) est constituée par les recettes des 4 chapitres répartis :

chap. en milliers de francs

930	228
931	81
932	141
934	21

$$471 = 15.803 - 15.331,8$$

(aux arrondis près)

4) Enfin, le tableau 4.1 est le seul à faire apparaître le budget d'investissement, puisqu'il contient le total du budget 16.573,3 (en milliers de francs) :

— sauf les Amortissements (opération d'ordre en comptabilité communale) — 7,8

— sauf les Investissements et leur financement lorsque ce financement ne provient pas du budget de la ville (subventions, emprunts) — 423,7

16.141,8

Ce montant se recoupe également avec le premier total de 15.803.000 F en y ajoutant la partie du budget d'investissement qui ne figure pas en recette au chapitre 927 « *Prélèvement sur recettes ordinaires en vue du financement complémentaire de la section d'investissement* » ainsi qu'en dépense au chapitre 930 « *Prélèvement pour dépenses extraordinaires* ». Ce prélèvement est constitué par le remboursement en capital de la dette et par les investissements auto-financés, après déduction de l'annuité récupérable de la dette (338.000 F).

15.803 (en milliers de francs)

338

16.141,8 (aux arrondis près)

N.B. — L'explication du mot « *récupérable* » est donnée ci-dessous au chapitre 925.

PRINCIPAUX MOUVEMENTS (DETAILS DU TABLEAU 2)

Ainsi que l'indiquaient les réflexions générales qui commencent cet article, des abattements sévères ont dû être opérés dans plusieurs chapitres de ce budget.

Toutefois, le Compte Administratif de 1973 qui a été examiné et voté par le Conseil Municipal le 17 mai 1974, a fait apparaître des excédents importants. Ces excédents ont permis de reprendre en considération la plupart de ces abattements et d'engager les dépenses correspondantes, qui figureront au Budget Supplémentaire de 1974. Les principales dépenses de cette nature sont notées dans la suite de ce texte avec le symbole B.S.

Chapitre par chapitre, quelles sont les principales évolutions d'une année à l'autre ?

Investissement

900 - Hôtel de ville et autres bâtiments administratifs : 27.500 F au lieu de 48.000 F

901 - Voirie

● équipement en moyens techniques : 18.000 au lieu de 0,

● construction de trottoirs : 250.000 au lieu de 375.000 (BS),

● acquisition et installation de plaques de rues lumineuses : 57.350 au lieu de 72.500 (BS),

● espaces verts et jardins : 20.000 au lieu de 14.000.

902 - Réseaux (adduction d'eau et assainissement)

122.000 F (contre-partie de taxes d'équipement et de redevances d'assainissement déjà encaissées) au lieu de 0.

903 - Equipement scolaire et culturel

● 85.000 au lieu de 83.150.

L'essentiel des dépenses scolaires et culturelles est en fait inscrit au budget de fonctionnement.

● 423.736 F de subvention reçue du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux

Sports, ce qui va permettre de commencer le gymnase couvert de la rue des Imbergères.

908 - Urbanisme et habitations

250.000 F de crédit au lieu de 30.000 F en vue de réaliser en 1974 diverses études dont le résultat permettra de mieux poser l'avenir urbanistique de Sceaux en liaison avec la consultation de la population par l'UNCEAS (sondage d'opinion par l'IFOP ; possibilités d'aménagement de l'îlot Charaire par le SERETES ; réhabilitation ou rénovation du passage Benoît par M. JANTZEN, Architecte ; réalisation de dossiers sur l'urbanisme, distribués à tous les destinataires du Bulletin Municipal d'Information de Sceaux).

911 - Programmes pour le département

Participation de la commune à l'aménagement de la place de Gaulle et de l'avenue de Camberwell, en liaison avec la création de la rue piétonne rue Houdan : 1/3 de 560.000 F soit 186.666 F.

925 - Mouvements financiers

● remboursement en capital de la dette communale : 861.062 contre 827.876,

● remboursement en capital de la dette récupérable 339.578 contre 303.430. La dette récupérable correspond à des emprunts faits par la ville pour construire des équipements publics (marchés, résidence des personnes âgées) emprunts dont l'annuité est payée par la ville, qui s'en fait rembourser par le concessionnaire de l'équipement.

927 - Prélèvement sur recettes ordinaires : 1.877.726 contre 1.453.554 F.

Ce prélèvement permet de solder la section d'investissement du budget primitif, par le chapitre 930, premier de la section de fonctionnement.

Fonctionnement

930 - Service financier

● Les intérêts de la dette récupérable diminuent de 247.083 à 227.843.

● Les intérêts de la dette communale augmentent au contraire de 766.109 à 1.118.130.

La ville a en effet souscrit en 1973 plusieurs emprunts :

● agrandissement du groupe scolaire des clos Saint-Marcel : 140.000 F pour 30 ans, à 7,25 % l'an et 383.000 F pour 20 ans, à 8,30 % l'an ;

● acquisitions immobilières rue des Ecoles et rue Florian : 594.000 F pour 15 ans, à 8 % l'an ;

● acquisition d'immeubles en vue de la construction d'un groupe scolaire aux Sablons, de l'extension de la Maison des Jeunes et de la Culture, rue des Ecoles, de la construction d'un centre d'information et d'orientation, de l'extension de la cantine scolaire rue des Ecoles, de l'agrandissement des Services municipaux rue Houdan et boulevard Desgranges, de la construction d'une crèche avenue de la Gare, de l'extension des logements-foyers pour personnes

âgées, rue des Imbergères ... 3.280.000 F pour 20 ans à 8 % l'an.

(Dans ces 20 ans est compris un différé d'amortissement de 5 ans).

Le montant total de la dette restant à rembourser est donc passé de 9.234.622 F au 1^{er} janvier 1973, à 12.881.542 F au 1^{er} janvier 1974, augmentant ainsi de 39,5 % en un an.

931 - Personnel permanent

Le personnel passe de 133 agents à 148 ; ce qui, sans suffire aux besoins, permet de mieux les satisfaire. Joins à la hausse prévue du coût de la vie, ceci explique l'augmentation des crédits de 31,5 %.

932 - Immeubles et mobilier (entretien)

Diminution de 4,1 %, soit 79.200 F. En fait, la plupart des 27 articles augmentent d'une année sur l'autre dans les 26 sous-chapitres. Il y a toutefois une exception importante : c'est l'entretien proprement dit des immeubles (peintures, remises en état diverses...) qui passe de 722.700 F à 394.350. La différence provient de ce qu'une tranche particulièrement importante de travaux a été faite en 1973. Le reste est repris au BS 74.

Les autres postes, loin de diminuer, augmentent de 1.320.610 à 1.569.765 (+ 18,8 %).

934 - Administration générale

On y comptabilise les fournitures de bureau, les imprimés, les frais de poste, télégraphe, téléphone, les indemnités de fonction du Maire et des Maires adjoints, les frais de mission, les primes d'assurances. Le taux d'augmentation prévu est de 21,5 %.

N.B. — Ce sont les soldes de ces 4 chapitres 930 à 934 qui sont ventilés entre les chapitres suivants, 936 à 967 selon les clés de répartition indiquées au chapitre « *Présentation des documents* » de cet article.

936 - Voirie communale

Diminution de 8,8 % soit 98.490 F dûs essentiellement à :

● diminution de l'entretien des rues : 105.000,

● diminution de l'entretien de l'éclairage : 4.200.

Le reste augmente donc de 10.710 F.

Les explications fournies pour l'entretien des immeubles se retrouvent ici.

937 - Réseaux communaux

L'essentiel de ce chapitre est constitué par les « *charges de la régie d'assainissement* », ce service ayant été doté d'un budget annexe autonome depuis 1970.

940 - Relations publiques

Augmentation de 21,3 % due essentiellement à l'augmentation des subventions au Syndicat d'initiative, à la Société d'édition du Bulletin Municipal, au Comité des fêtes, au Centre scénique des amitiés internationales, aux associa-

tions locales, dont le montant global passe de 182.000 à 267.300, soit 46,9 % d'augmentation.

941 - Justice

Il n'y a plus que notre participation au fonctionnement du Tribunal des Prud'hommes, qui passe de 700 à 1.200 F.

942 - Sécurité et Police

Le « contingent » pour dépenses de police d'Etat passe de 2,05 F à 3,30 F par habitant. Par contre, le contingent pour dépenses d'incendie reste fixé — provisoirement — à 6,71 F par habitant. Le supplément figurera au budget supplémentaire.

943 - Enseignement

Le contingent pour enseignements spéciaux passe de 93,58 F à 73,09 F par élève, par suite de la disparition progressive des professeurs spécialisés (éducation physique, chant, dessin...). La somme à verser diminue encore plus par suite de la diminution du nombre d'élèves dans l'enseignement primaire.

1969	3.201
1970	3.049
1971	3.008
1972	2.768
1973	2.403
1974	2.205

La subvention au Conservatoire de Bourgl-la-Reine/Sceaux passe de 257.750 à 328.910 F.

Les subventions à l'Association de la piscine pour l'enseignement de la natation et au Centre d'animation culturelle pour la formation artistique dans les écoles publiques de la ville passent de 121.800 à 145.690 F.

Les autres dépenses d'enseignement à la charge de la commune passent de 497.500 à 695.000 F.

944 - Œuvres sociales scolaires

Les classes de neige sont pratiquement inchangées (182.500 à 188.100) par suite d'une diminution des frais d'hébergement due à une localisation meilleur marché, bien que plus éloignée.

Les classes vertes sont doublées (30.000 à 50.800).

La subvention à la Caisse des Ecoles diminue de 640.000 à 537.500, celle-ci ayant trouvé pour la cantine scolaire (qui est, financièrement parlant, sa principale activité) un traiteur nettement meilleur marché tout en étant au moins aussi bon.

945 - Sports et culture

Augmentation de 23,9 %, due à l'augmentation de certaines subventions : association de la piscine 41,2 %, associations sportives 58,4 %, maison des Jeunes et de la Culture 33,3 %.

Par contre, le coût direct de la bibliothèque diminue de 2,5 % et la subvention aux Gémeaux de 2,2 %.

950 - Services sociaux à comptabilité distincte

L'instauration, sur les minibus, de la gratuité pour les personnes titulaires

de la carte émeraude, amène à prévoir le crédit correspondant, soit 70.000 F.

951 - Services sociaux sans comptabilité distincte

Il est apparu nécessaire d'avoir un agent à temps partiel à la halte d'enfants (les dépenses directes passent ainsi de 950 F à 12.165 F).

Nous n'avons inscrit au budget primitif, pour le cimetière intercommunal que le remboursement des intérêts de l'annuité de la dette (20.168 F au lieu de 21.568), réservant l'inscription des frais de fonctionnement (30 à 35.000 F) pour le budget supplémentaire 74. C'est l'un des nombreux abattements qui ont été pratiqués lors de l'établissement du budget primitif 74.

Enfin, les besoins de « *Jeunes dans la cité* » (qui sont des besoins de trésorerie pour attendre le remboursement de l'essentiel des frais de fonctionnement par le département) ont sensiblement diminué, de 59.275 F à 36.000 F.

953 - Hygiène et protection sanitaire

Le Centre de protection maternelle et infantile est un des rares services qui fonctionne pratiquement sans dépenses directes (3.000 F pour 170.000 F de dépenses indirectes).

955 - Aide sociale

Le contingent d'aide sociale est inchangé à 127.505 F, soit environ 6,25 F par habitant.

La subvention pour « *l'aide à domicile aux personnes âgées* » passe de 6.000 à 35.000 F, celle au bureau d'aide sociale de 200.000 à 275.000 F.

Par contre, le foyer pour personnes âgées « *Résidence des Imbergères* » a estimé pouvoir se passer de subvention en 1974, permettant au budget de la ville de réaliser une économie de 112.000 F.

Enfin, la prise en charge du Centre Alfa des Blagis par les villes de Bourgl-la-Reine, Fontenay-aux-Roses et Sceaux, à la place de la Caisse des Dépôts et Consignations se poursuit pour devenir totale en 1976. La part prévisionnelle de Sceaux est de 51,3 % et passe de 15.000 F à 30.780 F.

965 - Domaine productif de revenus

Ce chapitre varie peu, sauf par la mise en place des parcmètres nécessités par la mise en voie piétonne de la rue Houdan.

Ce nouveau service coûte, prévisionnellement 100.000 F mais rapporte 150.000 F.

966 - Services industriels et commerciaux à comptabilité distincte

Les redevances versées par les concessionnaires (électricité, gaz, eau, pompes funèbres, marchés de Blagis et de Robinson) augmentent prévisionnellement de 50.500 F à 61.500 F.

967 - Services industriels et commerciaux sans comptabilité distincte

Deux nouveaux services : les transports par minibus (coût budgétaire pour la ville : 169.000 F) et le parking Robinson (67.000 F) actuellement gratuit.

Le service d'enlèvement des ordures ménagères s'est accru de la charge de l'enlèvement mensuel des ferrailles et objets encombrants, dont le coût était préalablement dispersé dans différents chapitres, et qu'il a paru judicieux de regrouper ici : le coût direct du service passe de 330.000 à 440.000 F et le coût total de 869.400 à 1.053.900 F.

La recette correspondante passe de 880.000 à 1.050.000 F (+ 19,3 %).

971 - Impôts obligatoires à taux fixes

La taxe additionnelle aux droits de mutation est inchangée à 180.000 F de même que la taxe de raccordement à l'égout (à 30.000 F).

Le versement représentatif de la taxe sur les salaires (V.R.T.S.) augmente cette année de 731.800 F soit 12,6 %, alors qu'un an plus tôt il avait augmenté de 1.149.700 F soit 24,7 %. Le manque à recevoir est de l'ordre de 1.000.000 F, tout à fait imprévisible, étant donnée l'extrême complexité des calculs.

977 - Impôts complémentaires

La taxe sur le chauffage et l'éclairage par l'électricité est inchangée : 180.000 F et la taxe d'équipement reste à 200.000 F.

La taxe sur la valeur locative des locaux professionnels augmente de 20 %, passant de 25.000 à 30.000 F.

Le solde du budget, après toutes les compressions opérées, est de 4.868.400 F au lieu de 4.072.800 F. Les « *centimes additionnels* » (qui changent de nom cette année, un autre article en traitera par ailleurs) augmentent ainsi de 19,5 %, ainsi qu'il est indiqué en tête de cet article.

N.B. — D'autres comparaisons peuvent être faites avec les articles parus dans les numéros 47 de septembre 1971, 52 de septembre-octobre 1972, 57 d'octobre-novembre 1973 de ce bulletin, d'une part, et avec les tableaux 1 et 3 à 6 ci-joints, d'autre part, mais la dimension, obligatoirement mesurée, d'un article de revue, et la crainte de lasser la patience de lecteurs déjà mise à rude épreuve, m'incitent à en rester là.

CONCLUSION

Malgré son augmentation, due en bonne partie à la hausse du coût de la vie, un budget d'austérité.

Peut-être pas le dernier !

J. LESUEUR

Comme tous les ans, le signataire se tient à la disposition de tous ceux qui voudraient lui demander des explications complémentaires.

TABLEAU 1
Section de fonctionnement
du budget primitif 1974
(en milliers de francs)

	N ^{os} des chapitres A	COÛTS DIRECTS				RÉPARTITIONS								COÛTS TOTAUX DES SERVICES APRÈS RÉPARTITIONS	
		avant compensation des recettes et des dépenses		après compensation des recettes et des dépenses		du chapitre 930		du chapitre 931		du chapitre 932		du chapitre 934		DÉPENSES N	RECETTES O
		DÉPENSES B	RECETTES C	DÉPENSES D	RECETTES E	DÉPENSES F	RECETTES G	DÉPENSES H	RECETTES I	DÉPENSES J	RECETTES K	DÉPENSES L	RECETTES M		
Service financier	930	2.979	228		2.751	2.751									
Personnel permanent	931	3.960	81		3.879			3.879							
Ensembles immobiliers et mobiliers	932	1.964	141		1.823		1.803		1.208	4.834					
Administration générale	934	294	21		273				1.308		425	2.006			
Voirie communale	936	1.023	6		1.017		939		430		58		238	2.682	
Réseaux communaux	937	147			147		9							156	
Relations publiques	940	398	17		381				38		109		12	540	
Justice	941	1			1									1	
Incendie et police	942	205			205						20			225	
Enseignement	943	1.573	216		1.357				87		2.658		1.427	5.529	
Œuvres sociales scolaires	944	781	88		693				8		3		3	707	
Sports et beaux-arts	945	1.054	35		1.019				154		802		68	2.043	
Services sociaux à comptabilité distincte	950	70			70									70	
Services sociaux sans comptabilité distincte	951	71	24		47				56		231		37	371	
Hygiène et protection sanitaire	953	3	65	62					97		53		28	116	
Aide sociale	955	479			479				37		4		12	532	
Domaine productif de revenus	965	101	234	133					71		277		34	249	
Services industriels et commerciaux avec comptabilité distincte	966		62	62											62
Services industriels et commerciaux sans comptabilité distincte	967	688	1.136	448					385		194		147	278	
Charges et produits non affectés	970	6			6									6	
Impôts obligatoires à taux fixes	971		6.739	6.739											6.739
Impôts obligatoires à taux variable	972	5	23	18											18
Impôts complémentaires	977	1	6.687	6.686											6.686
TOTAUX		15.803	15.803	14.148	14.148	2.751	2.751	3.879	3.879	4.834	4.834	2.006	2.006	13.505	13.505

TABLEAU 2
Évolution des coûts de fonctionnement
de 1970 à 1974 d'après les budgets primitifs
(en milliers de francs)

		N° des Chapitres	COÛTS DIRECTS											COÛTS TOTAUX (Recettes entre parenthèses)						
			1970		1971		1972		1973		1974		% $\frac{74-73}{73}$		1970	1971	1972	1973	1974	% $\frac{74-73}{73}$
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes								
SERVICES RÉPARTIS	SERVICE FINANCIER	930	2.220	264	2.411	279	2.372	267	2.266	247	2.979	228	31.5	-7.7	/					
	PERSONNEL PERMANENT	931	2.594	64	2.872	64	3.133	61	3.416	65	3.960	81	15.9	24.6						
	ENSEMBLES IMMOBILIERS ET MOBILIERS	932	978	133	1.200	133	1.524	136	2.043	136	1.964	141	-4.1	3.7						
	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	934	170	20	185	21	213	20	242	21	294	21	21.5	0.						
	Jardin de la Ménagerie, voirie communale, éclairage public, signalisation lumineuse	936	502	30	611	26	729	26	1.122	9	1.023	6	-8.8	-33.3	1.588	1.803	1.943	2.445	2.682	17.8
	Participation au budget annexe d'assainissement, autres réseaux communaux	937	60		58		58		125		147		17.6		68	63	62	129	156	20.9
	État-civil, élections, recensement, syndicat d'initiatives, fêtes publiques et cérémonies jumelages, subventions aux sociétés locales	940	142	22	179	26	290	22	328	26	398	17	21.3	-34.6	209	247	303	426	540	26.8
	Conseil des prud'hommes	941	1		1		1		1		1		0.		1	1	1	1	1	0.
	Incendie, police	942	109		147		185		208		205		-1.4		123	161	260	232	225	-3.0
	Enseignement préparatoire, primaire et secondaire communal, enseignement artistique, subventions, bourses et prix	943	998	256	1.186	252	1.301	210	1.316	261	1.573	216	19.5	-17.2	3.068	3.576	4.135	4.639	5.529	19.2
	Hygiène scolaire, classes blanches et vertes, subvention à la caisse des écoles	944	476	57	591	57	748	71	857	96	781	88	-8.9	-8.3	419	541	685	774	707	-8.7
	Terrains de sports, piscine, bibliothèque, subvention à l'A.S.A.S., à la M.J.C., aux Gémeaux, à l'office municipal des sports (créé en 1972)	945	364	25	472	25	784	31	851	32	1.054	35	23.9	9.4	1.090	1.295	1.556	1.785	2.043	14.5
	Transport gratuit par minibus des personnes âgées	950									70		-						70	-
	Crèche, halte d'enfants, cimetières	951	65	18	93	21	98	24	117	17	71	24	-39.3	41.2	294	352	332	320	371	15.9
	Protection maternelle et infantile	953	2	45	2	40	2	44	3	50	3	65	0.	30.0	49	81	118	126	116	-7.9
	Aide sociale, aide à domicile aux personnes âgées, subventions au bureau d'aide sociale, à la résidence des Imbergères, à la maison de retraite M.-Renaudin, au centre ALFA	955	405		417		386		471		479		1.7		521	578	546	574	532	-6.4
	Revenus des terrains et des bâtiments loués, stationnement payant des véhicules	965		100		78		73	2	77	101	234	5.050	200.4	80	125	145	168	249	45.5
	Revenus des concessions : électricité, eau, gaz, pompes funèbres, marchés de Robinson et Blagis	966		49		41		45		51		62		21.6	(49)	(41)	(45)	(51)	(62)	(17.6)
	Ordures ménagères, marché du centre, laverie municipale, parkings, transports publics par minibus	967	249	780	268	870	268	956	341	956	688	1.136	101.8	18.8	11	(20)	(16)	97	278	186.7
	Charges et produits non affectés	970	6		6		6		6		6		0.		6	6	6	6	6	0.
	Versements représentatifs de la taxe sur les salaires, taxe additionnelle aux droits de mutation	971		3.578		4.181		4.807		6.007		6.739		12.2	(3.578)	(4.181)	(4.807)	(6.007)	(6.739)	(12.2)
	Licence des débits de boisson, versement représentatif de la taxe sur les spectacles	972		5	5	20	5	23	5	23	5	23	0.	0.	(5)	(15)	(18)	(18)	(18)	0.
	Subvention compensatrice des exonérations fiscales, centimes additionnels et autres taxes directes	977	37	3.932	37	4.609		5.206	6	5.652	1	6.687	-83.4	18.3	(3.895)	(4.572)	(5.206)	(5.646)	(6.686)	(18.3)
TOTAUX (de N à R, totaux des dépenses))			9.378		10.743		12.022		13.726		15.803				7.527	8.829	10.092	11.722	13.505	
Augmentation globale en %			20.1		14.8		11.9		14.2		15.1				13.2	17.2	14.2	16.2	15.7	

TABLEAU 3
Évolution des coûts totaux de fonctionnement détaillés de 1973 à 1974 (Budgets primitifs en milliers de francs)

	N° des Chap. A	1973 B	1974 C	% 74-73 73 D	Écart 74-73		Poids 1974 en % G	
					en 000,0 de F E	en % du total F		
D É P E N S E S	Entretien de la voirie communale	936	1.803.0	1962.8	8.9	159.8	7.7	12.8
	Éclairage public	936	371.4	392.4	5.7	21.0	1.0	2.6
	Jardin de la Ménagerie	936	152.6	174.5	14.4	21.9	1.1	1.1
	Signalisation lumineuse (feux tricolores)	936	127.5	158.6	24.4	31.1	1.5	1.0
	Assainissement (égouts)	937	119.1	136.4	14.5	17.3	0.8	0.9
	Fêtes publiques et cérémonies	940	178.0	235.9	32.5	57.9	2.8	1.5
	Élections	940	73.7	21.5	-70.8	-52.2	-2.5	0.1
	État-civil	940	58.1	74.5	28.2	16.4	0.8	0.5
	Jumelages	940	48.5	71.3	47.0	22.8	1.1	0.5
	Syndicat d'initiative	940	40.0	45.0	12.5	5.0	0.2	0.3
	Subventions aux associations locales	940	38.0	45.3	19.2	7.3	0.4	0.3
	Service d'incendie	942	136.5	136.5	0	0	0.0	0.9
	Police et ordre public	942	95.6	88.1	-7.8	-7.5	-0.4	0.6
	Écoles (sauf Conservatoire), classes blanches et vertes, hygiène scolaire	943/4	4871.6	5673.9	16.5	802.3	38.6	37.0
	Subvention au Conservatoire de Bourg-la-Reine / Sceaux	943	257.8	328.9	27.6	71.1	3.4	2.1
	Subvention à la Caisse des Écoles	944	640.0	537.5	-16.0	-102.5	-4.9	3.5
	Encouragement aux sports	945	384.4	403.9	5.1	19.5	0.9	2.6
	Centre d'animation culturelle	945	375.1	345.7	-7.8	-29.4	-1.4	2.3
	Piscine	945	371.0	428.1	15.4	57.1	2.7	2.8
	Bibliothèque municipale	945	360.3	383.8	6.5	23.5	1.1	2.5
	Maison des jeunes et de la culture	945	325.8	516.5	58.5	190.7	9.2	3.4
	Transport gratuit des personnes âgées par minibus	950	0	70.0	-	70.0	3.4	0.5
	Cimetières	951	209.1	209.6	0.2	0.5	0.0	1.4
	Protection maternelle et infantile	953	175.8	180.9	2.9	5.1	0.2	1.2
	Crèche et halte d'enfants	951	68.4	149.6	117.3	80.2	3.9	1.0
	Aide sociale aux personnes âgées	955	559.5	500.5	-10.5	-59.0	-2.8	3.3
	Centre Alfa et Centre des Jeunes des Blagis	955/1	74.3	66.8	-10.1	-7.5	-0.4	0.4
	Entretien des propriétés communales louées	965	243.9	358.4	46.9	114.5	5.5	2.3
	Stationnement payant des véhicules	965	0	125.7	-	125.7	6.1	0.8
	Enlèvement des ordures ménagères	967	869.4	1053.9	21.2	184.5	8.9	6.9
	Transports publics (minibus)	967	0	169.0	-	169.0	8.1	1.1
	Gestion du parking Robinson	967	0	87.2	-	87.2	4.2	0.6
Divers		226.5	200.1	-11.7	-26.4	-1.2	1.2	
TOTAUX		13.254.9	15.331.8	15.7	2.076.9	100.0	100.0	
R E C E T T E S	Versements représentatifs de la taxe sur salaires	971	5795.7	6527.5	12.6	731.8	35.2	42.6
	Centimes additionnels et impôts directs d'équilibre	977	4097.8	4898.4	19.5	795.6	38.3	31.8
	Subvention compensatrice des exonérations pour constructions neuves	977	1174.2	1409.1	20.0	234.9	11.3	9.2
	Taxe d'enlèvement des ordures	967	880.0	1050.0	19.3	170.0	8.2	6.8
	Autres droits et taxes		690.3	770.0	11.8	84.7	4.1	5.2
	Subventions de fonctionnement reçues et V.R.T. sur spectacles		365.5	380.4	4.1	14.9	0.7	2.5
	Services concédés	966	50.5	61.5	21.8	11.0	0.5	0.4
	Services gérés directement et revenus divers		200.9	234.9	16.9	34.0	1.7	1.5
TOTAUX		13.254.9	15.331.8	15.7	2.076.9	100.0	100.0	

TABLEAUX 4 REGROUPEMENTS SYNTHÉTIQUES

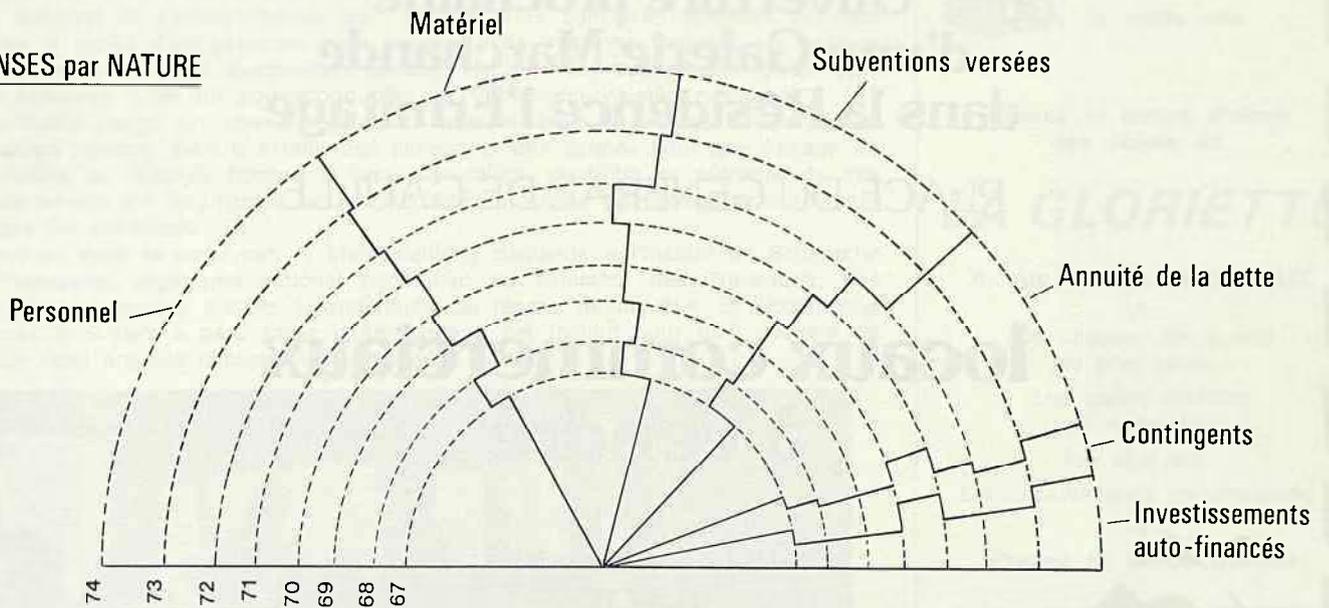
	73 (A)	74 (B)	% $\frac{74-73}{73}$ (C)
4-1 Dépenses par nature			
Personnel	4.180.7	4.901.7	17.3
Matériel	3.363.5	3.881.9	15.4
Subventions versées	3.077.1	3.509.6	14.0
Annuités de la dette	2.180.9	2.318.8	6.3
"Contingents"	594.7	506.8	-14.8
Investissements auto-financés	634.3	1.022.9	61.2
TOTAL	<u>14.031.2</u>	<u>16.141.7</u>	<u>15.1</u>
4-2 Dépenses par destination			
Écoles, classes blanches et vertes, caisse des écoles	5.511.6	6.211.4	12.7
Loisirs, culture, sports	2.567.8	2.825.9	10.1
Aide sociale	803.7	945.3	14.6
Autres services (quelques détails sur le graphique 5-2)	4.371.8	5.349.2	22.7
TOTAL	<u>13.254.9</u>	<u>15.331.8</u>	<u>15.7</u>
4-3 Recettes			
Versement représentatif de la taxe sur les salaires	5.795.7	6.527.5	12.6
Subvention compensatrice des exonérations pour constructions neuves	1.174.2	1.409.1	20.0
Subventions de fonctionnement reçues et recettes diverses	616.9	676.8	9.7
Centimes additionnels et autres impôts directs d'équilibre	4.097.8	4.898.4	19.5
Taxe sur l'enlèvement des ordures	880.0	1.050.0	19.3
Autres taxes et droits	690.3	770.0	11.8
TOTAL	13.254.9	15.331.8	15.7

TABLEAU 6
Évolution du produit escompté des
"centimes additionnels" et autres taxes
directes annuelles perçues par voie de rôle
(en milliers de francs)

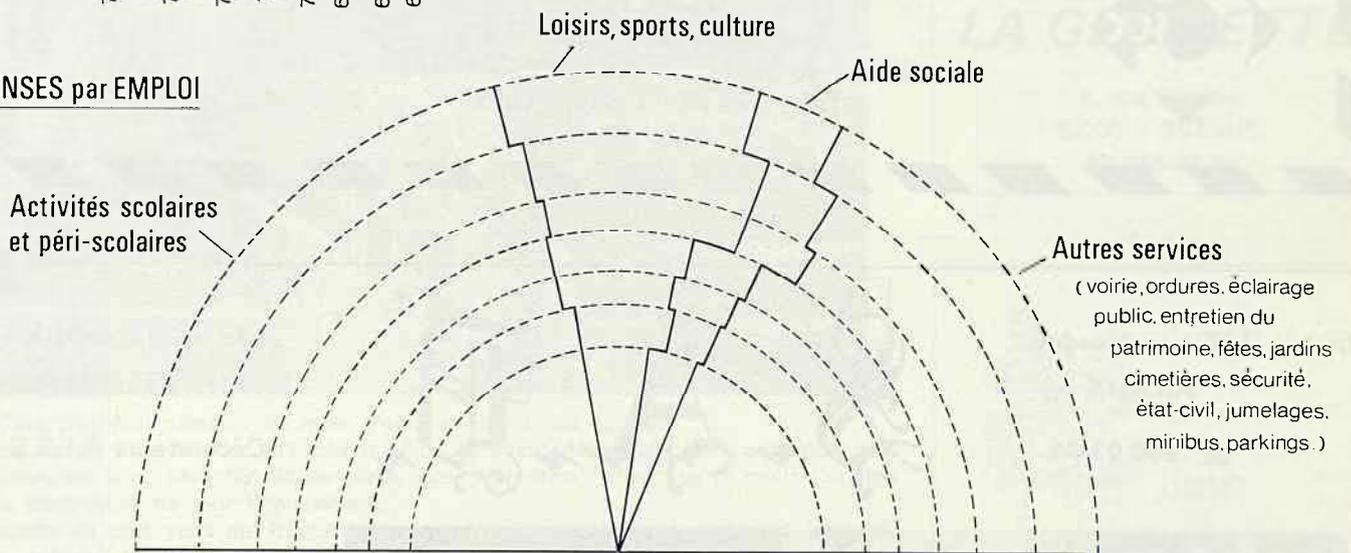
		% d'augmentation d'une année à l'autre			% d'augmentation d'une année à l'autre
1957	456.0		1966	2.103.0	37.6
1958	604.3	32.5	1967	2.112.0	0.4
1959	818.1	35.0	1968	2.440.0	15.5
1960	858.4	4.9	1969	2.903.0	19.0
1961	1.155.9	34.7	1970	2.926.3	0.8
1962	1.284.6	11.1	1971	3.478.4	18.9
1963	1.303.1	1.5	1972	3.783.3	8.8
1964	1.468.0	12.6	1973	4.097.8	8.3
1965	1.528.6	4.1	1974	4.898.4	19.5
Moyenne sur 17 ans..... 14.9					

Tableaux 5 : graphiques des tableaux 4

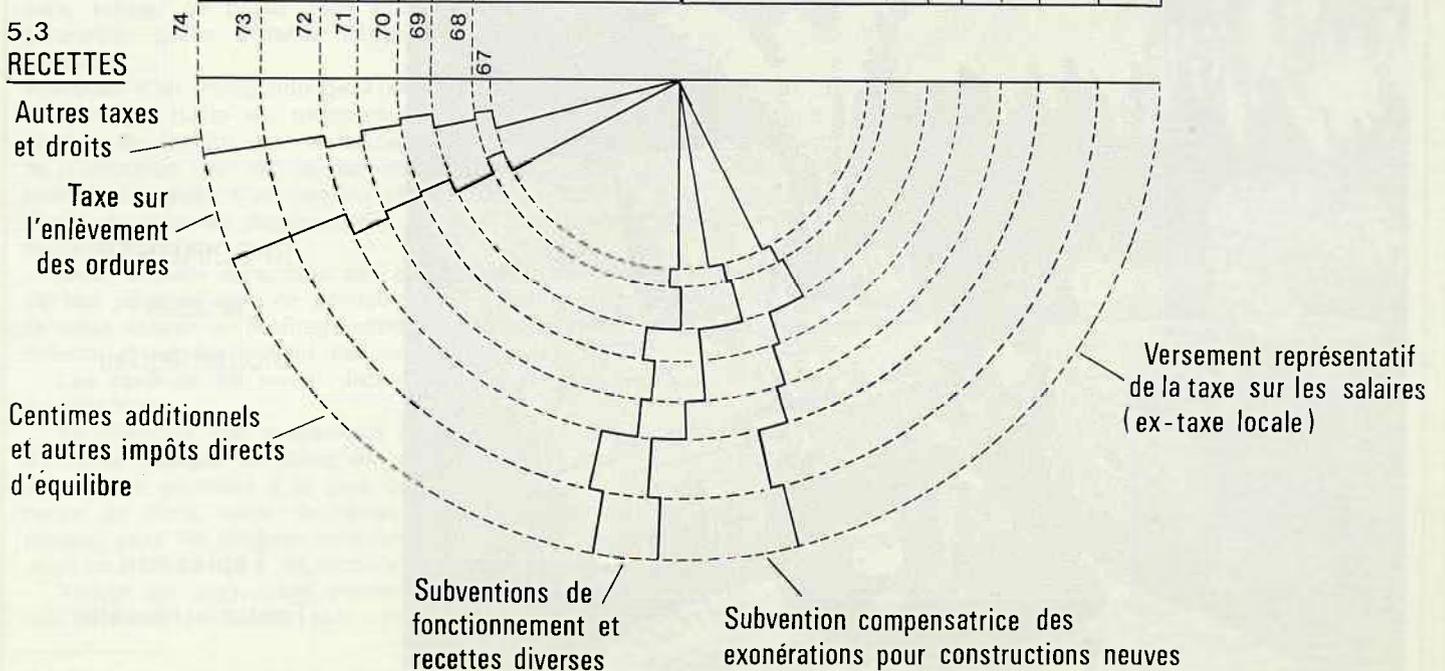
5.1 DEPENSES par NATURE



5.2 DEPENSES par EMPLOI



5.3 RECETTES



RENOVATION DU CENTRE DE SCEAUX

**Ouverture prochaine
d'une Galerie Marchande
dans la Résidence l'Ermitage**

PLACE DU GENERAL DE GAULLE

**locaux commerciaux
à vendre**



téléphoner ou écrire à :

G. SCIC

Tour Maine-Montparnasse
33, av. du Maine 75755 Paris Cedex 15
Tél. : 538.14.07 poste 1020

Banz

137, rue Houdan
SCEAUX

☎ 660.03.94

S. A. D.

**L. POUZADOUX
J.-P. BEAUHAIRE**

Décorateurs A.E.E.B.



SPECIALISTE
Canapés
Bibliothèques

—♦—
Tapisserie
Tenture murale

Où en sont les Minibus ?

Chacun les voit circuler dans les rues, vides bien souvent; et beaucoup pensent que voilà bien de l'argent gaspillé sans profit pour personne.

En réalité, avant les vacances, la fréquentation s'était stabilisée à 1 200 voyageurs par semaine, c'est-à-dire 200 par jour en moyenne; comme, ensemble, les véhicules assurent 92 circuits chaque jour, et que rares sont les voyageurs qui font plus de la moitié d'un parcours, cela signifie qu'en moyenne toujours, un minibus quelconque, à un point quelconque de son circuit, n'est occupé par guère plus d'une personne : ce qui correspond bien à l'impression visuelle ressentie.

Ce faible usage est une déception : l'objectif était de rendre service à un plus grand nombre. Mais il a fallu des années et des années pour que l'usage de l'automobile se répande comme il l'est aujourd'hui; peut-être la publicité de ces minibus a-t-elle été insuffisante, et les modalités actuelles du service ne sont peut-être pas les meilleures.

Pour en avoir le cœur net, la Municipalité a demandé à l'Institut de Recherche des Transports, organisme national dépendant du Ministère des Transports, une étude sur les usagers, actuels ou potentiels, du réseau de minibus. Et l'expérience en cours à Sceaux a paru assez intéressante à cet Institut pour qu'il accepte de financer cette enquête totalement et sans délai !



Studio Sud

C'est pourquoi démarre au mois d'octobre une triple enquête :

- auprès de tous les usagers des minibus, pendant deux journées complètes, afin de connaître leurs caractéristiques (sexe, âge, profession), ainsi que le motif, l'origine et la destination de leur déplacement;
- auprès de tous ceux qui fréquentent un centre d'activité de la commune (marché, gare, bureau de poste, zone commerçante, services administratifs, etc.), afin de déterminer quelle distance ils parcourent pour ce faire, et par quel mode de transport;
- auprès d'un échantillon de 1 000 personnes (un habitant sur vingt) afin d'évaluer la demande totale de transport des habitants de Sceaux, ainsi que l'image du système de minibus (connaissance des itinéraires, des horaires et des tarifs, raisons de l'utilisation ou de la non-utilisation, souhaits); cette dernière enquête sera prolongée, auprès d'un nombre plus réduit de familles, par l'enregistrement sur un carnet de tous les déplacements de tous les membres de la famille pendant une semaine complète.

Cette enquête aura, bien sûr, pour l'Institut de Recherche des Transports, valeur de test pour ce type de commune de la banlieue parisienne; elle permettra aussi de nous donner un éclairage extrêmement complet sur les besoins des habitants de Sceaux, et sur les moyens de les satisfaire.

Les résultats en seront disponibles à l'automne, et les conclusions en seront aussitôt tirées.

En attendant, des ajustements mineurs ont déjà été effectués : meilleure desserte du Lycée Lakanal en début de matinée, accélération de la vitesse des véhicules, attente des véhicules à la gare de Sceaux le soir à l'arrivée des métros en provenance de Paris, vente de cartes de dix voyages (8 francs, soit 80 centimes le voyage) dans les minibus, création très prochaine d'un abonnement mensuel donnant droit pour 25 francs à un nombre illimité de parcours.

Toutes les suggestions permettant d'adapter mieux le service offert aux désirs des habitants de Sceaux sont naturellement les bienvenues (*).

(*) S'adresser ou écrire au Service des relations publiques - Mairie de Sceaux.



Prenez
le temps
d'aimer
la vieille ville

Prenez le temps d'aimer
les objets de

LA GLORIETTE

4, rue Florian, à SCEAUX

Les cadeaux de qualité
les plus variés...

Les objets insolites
ou modernes...

Les abat-jour...

Les encadrements personnalisés...

Prenez le temps d'aimer

LA GLORIETTE

4, rue Florian
92330 - SCEAUX
☎ 350-46-10



Dans la maison
de
Florian

ORNIS

DÉCORATION
TOUS TRAVAUX
DE TAPISSERIE
SIÈGES
PAPIERS PEINTS
TISSUS

19, rue des Ecoles
92330 SCEAUX
☎ 350-08-16

Madame le Ministre de l'École Maternelle

Un entretien avec Madame le Docteur Annie Lesur, Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Éducation, chargée de l'enseignement pré-élémentaire

Madame Annie LESUR, bien connue des Scéens, a été nommée, le 8 juin dernier, Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Éducation, chargée de l'Enseignement pré-élémentaire.

En ce début d'année scolaire, et malgré un emploi du temps très chargé, elle a bien voulu recevoir Monique PHILIPPART et répondre aux questions que celle-ci lui a posées au nom du Bulletin municipal.

Monique PHILIPPART — Tout d'abord, Mme LESUR, dites-nous qui vous êtes et pourquoi vous avez été appelée à ces hautes fonctions ?

Mme Annie LESUR — Beaucoup de Scéens connaissent le médecin-anesthésiste que je suis, exerçant avec mon mari, à la Clinique de l'Assomption depuis plus de 16 ans ; à ce titre, je pense que je suis entrée dans la plupart des familles de Sceaux, et de cela, je suis très fière.

Ma vie auparavant?... je suis fille de médecin de campagne, née dans le

Morvan, y ayant vécu jusqu'à la Libération, date à partir de laquelle je suis venue à Paris pour mes études, de droit d'abord (1^{re} année de licence), de médecine ensuite, études médicales qui ont été couronnées par un diplôme d'anesthésie-réanimation en 1957. Je me suis mariée en 1951 ; j'ai eu deux garçons, en 1955, 1957. Je dois ajouter que mon engagement politique — il faut bien le rappeler — remonte à mars 1965, aux côtés de mon mari le Dr LESUR, élu alors Conseiller municipal de Sceaux et qui m'a associée à certaines de ses responsabilités. C'est ainsi que je fus amenée à me présenter aux élections législatives de 1973 sous l'étiquette « Centre Réformateur » ; je fus battue honorablement, mais ce combat m'avait préparée à la Campagne présidentielle de Valéry GISCARD d'ESTAING, campagne que j'ai activement soutenue dès son démarrage. La suite, ... vous la connaissez !...

M.P. — Mme le Ministre, pouvez-vous préciser d'abord ce que recouvre l'enseignement pré-scolaire ?



I.N.R.D.P. - Jean Suquet

A.L. — C'est un enseignement destiné aux enfants de 2 à 6 ans. En réalité, il s'agit plus d'un enseignement pré-élémentaire que d'un enseignement préscolaire, car l'école maternelle est déjà un enseignement. A l'origine, l'école était une garderie de jeunes enfants. Elle conserve toujours ce rôle social, d'autant plus important que le nombre de jeunes mères exerçant un métier va en augmentant. Mais elle a aussi un rôle éducatif, sous la forme de jeux éducatifs animés par un membre du corps enseignant. L'école maternelle française est la seule au monde à présenter ce double aspect, social et éducatif.

M.P. — Ce rôle éducatif est-il important dans la formation du jeune enfant ?

A.L. — C'est un rôle de toute première importance. L'enfant va apprendre à dégager sa personnalité et à vivre avec d'autres enfants, à les supporter ; son caractère se formera. On peut dire que c'est à cette époque que se structure sa personnalité de futur adulte.

M.P. — Entre un enfant de 2 ans et un enfant de 6 ans, la différence de développement est énorme. Envisagez-vous un enseignement différent selon les âges ?

A.L. — Je pense effectivement qu'il faut distinguer deux paliers : 2 à 4 ans et 4 à 6 ans. Précisons tout de suite qu'il ne s'agit que de points de repère et non de catégories d'âges à caractère absolu. Chaque enfant a son rythme de développement personnel et il n'est pas rare que l'âge réel ne corresponde pas à l'âge physiologique. Il est donc tout à fait souhaitable de procéder par niveau et non par âge et il faut laisser à chaque enfant son propre rythme et sa chance.

De 2 à 4 ans l'enfant ne peut fixer son attention que très brièvement. Il a donc besoin de périodes éducatives courtes, alternées avec des périodes de loisir, de silence, de repos plus longues. Les horaires doivent être modulés par séquence de longueur variable. Les activités doivent se faire par petits groupes ; pour cela, les enseignants devront être assistés d'aides-éducatrices.



De 4 à 6 ans, l'enfant se forme au point de vue sensoriel et moteur ; il fait l'apprentissage du langage. Il se prépare à une scolarisation plus classique et plus structurée. C'est une étape-clé de son développement et il faut savoir que les nombreux échecs enregistrés en cours préparatoire viennent le plus souvent du fait que l'enfant n'a pas, auparavant, appris à prendre conscience de son expression sensorielle et orale. C'est pourquoi il ne faut pas s'obnubiler sur des questions d'âge ; comme je l'ai déjà dit, chaque enfant a son propre rythme de développement. L'important est qu'il entre au cours préparatoire, bien structuré et apte à recevoir un enseignement différent. Cette adaptation serait plus facile si une meilleure transition était instaurée entre les méthodes de ces deux types d'enseignement.

M.P. — Quels changements souhaitez-vous apporter à l'intérieur de l'école ?

A.L. — Je viens de vous parler de mon désir de voir moduler les horaires, avec des séquences variables selon les types d'activités. Je souhaite également que l'école s'ouvre plus largement aux parents. Je voudrais qu'ils puissent rencontrer l'institutrice chaque fois qu'ils le désirent et qu'ils puissent déposer et reprendre leurs enfants à l'heure qui leur convient entre 7 h 30 et 20 h ; cela pose des problèmes matériels qu'il faudra étudier. L'école doit être un lieu de rencontre et de contacts à l'intérieur de la cité. Ne pourrait-on envisager, dans cet esprit, un bénévolat des parents pour la surveillance ou la conduite des enfants ? La télévision peut servir à cette ouverture. A partir du 15 octobre et jusqu'à Pâques, des émissions de télévision seront diffusées trois matins par semaine. Elles pourront être reçues dans les écoles maternelles ; elles sont également destinées aux enfants qui ne peuvent aller à l'école pour des raisons climatiques, géographiques, médicales ou autres, et elles permettront aux parents de mieux suivre ce qui se fait en classe.

M.P. — Comment se présente la rentrée 1974 ?

A.L. — 2.200.000 enfants environ doivent être accueillis dans les maternelles ; 800.000 restent à scolariser, principalement dans les campagnes. Chaque année, nous comptons approximativement 80.000 nouveaux inscrits. Cette croissance, régulière depuis plusieurs années, devrait se ralentir à partir de l'année prochaine, les conditions démographiques ayant changé. 48.000 membres du corps enseignant ont en charge ces élèves ; nous avons cette année 2.080 postes, j'ai obtenu des postes supplémentaires pour la rentrée de septembre, afin de diminuer les effectifs par classe dans les zones urbaines et suburbaines.

M.P. — Vous exercez la profession de médecin-anesthésiste et vous avez été

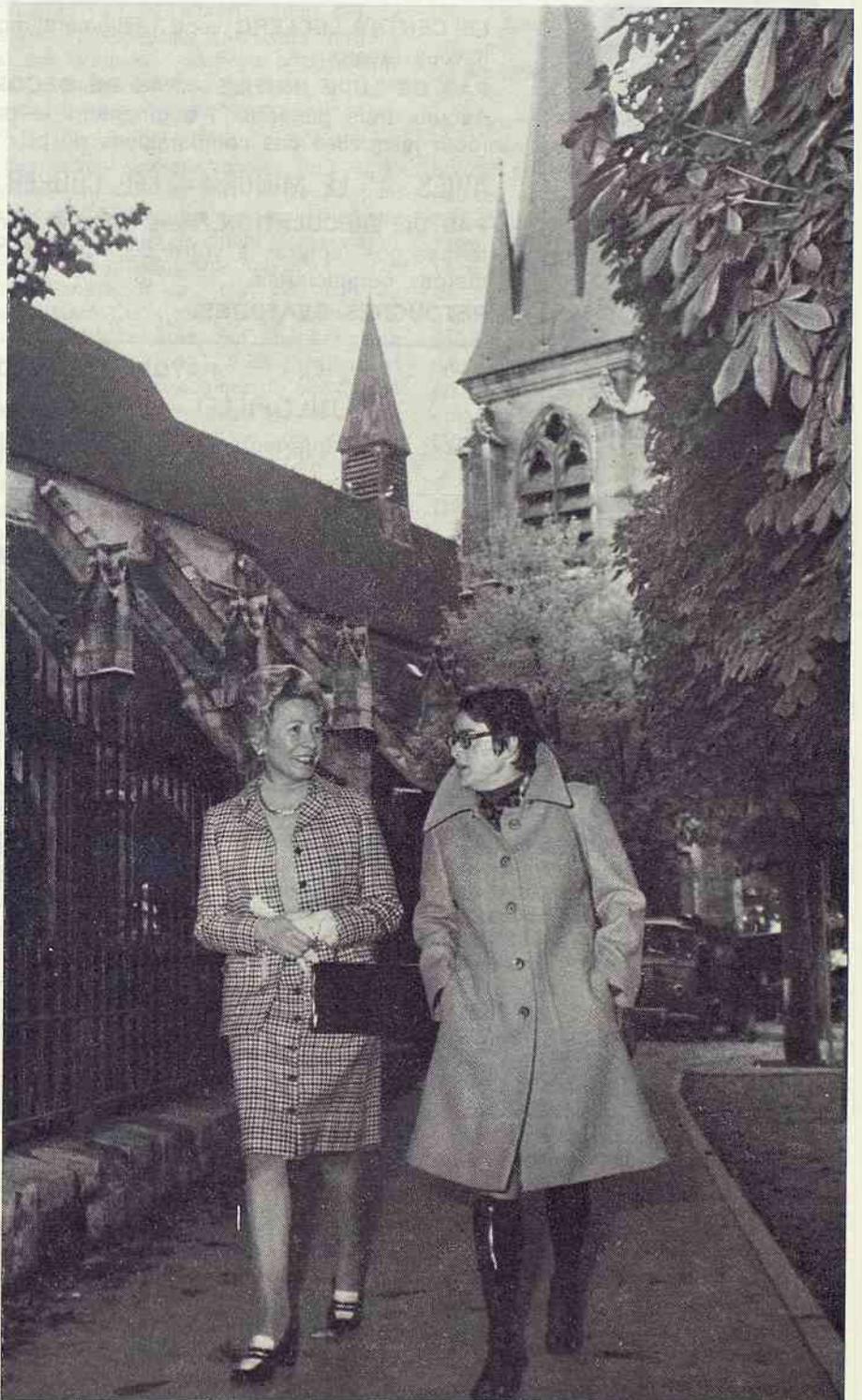
récemment nommée Secrétaire d'Etat à l'enseignement pré-scolaire. Que pensez-vous de votre nouveau « métier » ?

A.L. — Ce nouveau métier me passionne. Je dois dire que ma formation de médecin m'a beaucoup aidée à comprendre les problèmes posés par l'enseignement des jeunes enfants : un médecin sait bien que le développement intellectuel, affectif, sensoriel d'un enfant ne suit pas forcément son développement physique et qu'il est primordial de respecter l'évolution personnelle de chaque enfant ; un médecin sait aussi qu'il est insensé de scolariser de jeunes enfants

six heures par jour et qu'il faut leur offrir des séquences d'activités variées.

M.P. — En conclusion, que doit apporter l'école maternelle à l'enfant ?

A.L. — Elle doit lui apporter l'égalité des chances, c'est-à-dire que chaque enfant a droit à l'école maternelle. Elle exerce un effet compensatoire, permettant de remédier aux disparités qui existent entre les familles. Elle doit permettre à l'enfant de former sa personnalité de telle façon qu'il soit heureux plus tard. C'est cette chance et cette volonté de bonheur qu'il faut donner à chacun.



Studio Sud

Mme le Docteur Annie Lesur à Sceaux, accompagnée de Mme Monique Philippart, Conseiller municipal



centre distributeur E. LECLERC



HABILLEMENT

117, avenue du Général-Leclerc - 92340 Bourg-la-Reine

350-06-96

Ouvert du mardi au samedi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h 30
Nocturne le vendredi jusqu'à 21 h 30

LE CENTRE LECLERC vend réellement moins cher.
Il vous le prouve :

PAS DE LUXE INUTILE - PAS DE DECORATION DISPENDIEUSE.

Aucuns frais généraux n'augmentent le prix de toutes les marques connues (pour lesquelles des comparaisons de prix sont faciles) :

ARIES - LE MINOR - LEE COOPER - K'WAY, et d'autres encore...

PAS DE SPECULATION, mais le reflet immédiat des conditions d'achat. Nous tenons nos factures à votre disposition pour vous permettre de contrôler nos marges bénéficiaires.

RETOUCHES GRATUITES.

RAYON LITERIE DECORATION

DUNLOPILLO - EPEDA - MERINOS - SIMMONS

Prix : 22 % inférieurs aux tarifs - Livraisons gratuites dans toute la France

STUDIO DE DANSE CLASSIQUE

B. DE LA PERSONNE

Cours tous niveaux : adultes, enfants

26, avenue Jean-Jaurès - SCEAUX ☎ 702-36-34

TOUTES LES IMPRESSIONS A L'IMPRIMERIE

SENEPART S.A.

industrie - commerce - publicité - tous travaux de ville :
cartes de visite, naissance, mariage et faire-part décès

Bureaux : 71, avenue du Général-Leclerc

Ateliers : 9, rue de la Bièvre

BOURG-LA-REINE ☎ 702-15-02

PIANOS ANDERS

3 magasins d'exposition

PIANOS NEUFS TOUTES MARQUES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

OCCASIONS GARANTIES

ACHAT - ECHANGE - ACCORDS - LOCATION

LOCATION-VENTE A PARTIR DE 150 F PAR MOIS

Orgues électroniques : PHILICORDA, FARFISA, YAMAHA
Instruments à vent : BUFFET-CRAMPON, SELMER, etc...

STUDIOS A L'HEURE - ECOLE D'ORGUE ET GUITARE

17-21, rue Monge - Paris-5^e ☎ 325-56-79 - 033-59-87

Fournisseurs de nombreux conservatoires et écoles de musique

Magasins ouverts tous les jours, de 9 heures à 19 h 30

PARKING ASSURE

CAROLINE - bis

prêt à porter...

ville...

sport...

TED LAPIDUS — TIKTINER - CARDIN
HENRY A LA PENSÉE — Mc DOUGLAS
FOUKS — PISANTI

33, rue Houdan 92330 SCEAUX

☎ 702-70-81

BROCANTEUR DE BRETAGNE

Mme DUBUS

« La Bigotière », 22490 PLESLIN ☎ 27-81-96

organise une exposition-vente de meubles rustiques
ou de style et de bibelots, du 13 octobre au 1^{er} avril,
un week-end tous les 15 jours

Ouvert de 8 h à 20 h

28, rue des Imbergères 92330 SCEAUX

Entreprise A. DELAGE

Maçonnerie - Béton armé

Travaux administratifs, industriels et particuliers

52 à 56, avenue de Robinson

92350 LE PLESSIS-ROBINSON

☎ 702-02-35



Les travaux et les jours

par Henri WATREMEZ
Maire adjoint

La vie scolaire a ceci de commun avec les travaux des champs que le rythme en est réglé par le cycle des saisons.

Le compte-rendu qui suit nous conduira du printemps à la veille de la rentrée, de l'établissement des bilans et des projets aux travaux d'entretien et d'aménagement des locaux en vue d'une nouvelle année de travail.

Activité de la Commission de l'Enseignement et décisions de la Municipalité

La Commission de l'Enseignement, renforcée d'ordinaire par les chefs d'établissements ou les représentants des associations de parents d'élèves, parfois les uns et les autres, s'est réunie fréquemment au cours du troisième trimestre.

Le 14 et le 21 juin, ses délibérations ont porté sur la sécurité à l'intérieur et à l'extérieur des écoles, l'enseignement de l'éducation physique, le service de santé scolaire, les modifications qui risqueront d'être apportées en 1975 au régime des décharges de classe dont bénéficient les directeurs d'école.

En ce qui concerne le premier point (nous reviendrons sur les autres ultérieurement), il a été constaté que si, dans les écoles, la sécurité est assurée, à l'extérieur, les élèves continuent à courir des risques, dus surtout à l'imprudence des automobilistes. Des suggestions ont été faites en vue de remédier à cet état de choses, mais, depuis, la situation s'est déjà améliorée.

En effet, le 3 juillet, une commission s'est réunie au carrefour de la Nationale 20 et de la rue de Trévise et la décision a été prise de modifier les feux de signalisation pour que les piétons et, en particulier, les enfants de Bourg-la-Reine qui fréquentent le groupe du Petit Chambord, puissent traverser la route nationale en une seule fois, et en principe sans danger. D'autre part, la Municipalité a fait placer des barrières munies d'une serrure au débouché de la rue Renaudin sur la rue des Imbergères et à l'entrée de la voie de desserte des Clos Saint-Marcel. De ce fait, certains conducteurs seront obligés de respecter les sens interdits, et les enfants seront mieux protégés.

La réunion du 15 juin a été consacrée en partie à l'apprentissage de la natation, dans le cadre de la semaine scolaire, à la piscine des Blagis. Dans leur très grande majorité, les élèves profitent

de la chance dont ils bénéficient (ils sont privilégiés à cet égard). Pour réduire encore l'absentéisme, plusieurs moyens ont été indiqués : séances plus courtes pour certains enfants, présence de leur mère, leçons de natation supplémentaires, etc.

Les autres réunions, qui se sont échelonnées entre le 26 avril et le 14 juin, ont concerné les projets de constructions scolaires. D'abord, la future école maternelle des Hauts-Sablons, qui sera construite Sentier de la Tour, non loin du Lycée Marie-Curie. M. KLEIN, architecte, et ses collaborateurs, ont coopéré avec les commissions de l'Enseignement et des Travaux, les directrices de nos écoles maternelle et leur inspectrice, les représentants des associations de parents d'élèves du Centre et des Clos Saint-Marcel, et le service des constructions scolaires de l'Académie. L'avant-projet, issu d'une première esquisse, jugée déjà séduisante, a été présenté au Conseil Municipal, qui l'a approuvé dans sa séance du 4 juillet. Il a été envoyé à la C.D.O.I.A. (Commission de Contrôle des Opérations immobilières et de l'Architecture).

L'autre projet, dont il a été question plusieurs fois dans ce Bulletin, est celui de l'école maternelle qui doit remplacer au groupe des Blagis des locaux provisoires vétustes et inconfortables. Victime déjà d'un appel d'offres infructueux, modifié en conséquence, obligé de parcourir de nouveau toutes les étapes de la procédure administrative, il vieillissait, comble de malchance, juste au moment où l'architecture scolaire se modernisait, l'Education nationale ayant établi de nouvelles normes, en rapport avec l'évolution de la pédagogie. Et c'est ainsi qu'en juin dernier, il devait faire l'objet d'une « révision... déchirante ». En effet, les parents d'élèves ayant préféré finalement un nouveau retard aux inconvénients d'une école de type « ancien » (comme le sont d'ailleurs la plupart de celles qui se construisent encore dans le Département), la Municipalité décida de substituer à ce projet un projet nouveau qui s'inspirerait de l'esquisse soumise le 27 mai à la Commission de l'Enseignement et qui était le fruit de la collaboration d'un jeune architecte de Sceaux et du personnel enseignant de l'école maternelle des Blagis. Ainsi, ce quartier posédera une école qui ne sera pas moins « moderne » que celle des Hauts-Sablons.

Education routière

Les Fêtes de Sceaux 1974 ont permis aux élèves de nos écoles et des établissements secondaires de la ville de bénéficier de l'enseignement dispensé par la Prévention routière. Sur la piste mobile installée au stade des Clos Saint-Marcel se sont succédés 27 classes primaires, dont 3 de l'École Jeanne-d'Arc. Sur le parking de la gare de Robinson, 1084 élèves des classes de 5^e, 4^e et seconde ont participé à l'opération « 10 de conduite ». Parmi eux, 511 ont reçu un certificat de capacité et 20 ont été sélectionnés pour participer aux épreuves finales. La coupe a été décernée à la classe de 5^e du Lycée Lakanal, qui a obtenu la meilleure moyenne générale (16,77 sur 20).

Départs

Plusieurs membres du personnel de nos écoles, deux enseignants et trois femmes de service, ont cessé leurs fonctions à la veille des vacances.

Mme RECHAUSSAT qui, au Petit Chambord, était chargée d'une classe de 7^e, a été autorisée à faire valoir ses droits à la retraite. Affectée à Sceaux il y a cinq ans, excellente pédagogue, elle était très aimée de ses élèves et de ses collègues. Mlle SAUVESTY, qui a passé 18 ans au groupe scolaire des Blagis à la tête de l'école des filles et du collège d'enseignement général et y dirigeait depuis 1971 l'annexe du C.E.S. Lakanal, est depuis la rentrée la collaboratrice immédiate de M. MOUIEL dans cet établissement. En effet, la transformation en C.E.S. des premiers cycles de nos lycées vient de s'achever, entraînant la disparition des dernières classes de troisième qui subsistaient dans nos groupes scolaires (seuls quelques locaux de l'école du Centre, dont M. CARCALY garde la responsabilité, resteront cette année encore à la disposition du C.E.S. Marie-Curie). Les familles des Blagis savent, comme la Municipalité, avec quelle compétence et quel dévouement Mlle SAUVESTY s'est acquittée de sa tâche. C'est pourquoi M. GULDNER a tenu à lui rendre hommage et à la remercier, comme sa collègue Mme RECHAUSSAT, lors de la réception offerte le 28 juin, à la Mairie, au personnel enseignant des écoles communales.

Le lendemain, au cours d'une cérémonie plus intime, il remerciait également, au nom de la Commune, pour leur valeur professionnelle, trois femmes de service, Mme Germaine MOREAU, Mme Marie RIGOT, Mme Marguerite DUSSART, pour qui l'heure de la retraite venait de sonner et qui ne laisseront que des regrets dans leurs écoles respectives. Comme à Mme RECHAUSSAT et à Mlle SAUVESTY, il leur remettait un cadeau et un bouquet en témoignage de sympathie et de gratitude.

Travaux dans les écoles

La plupart des entreprises chargées d'effectuer pendant les vacances des travaux dans nos écoles ont tenu leurs engagements. Ainsi, s'est poursuivie la réfection des peintures, intérieures au Petit Chambord et au Centre, extérieures aux Blagis et aux Clos Saint-Marcel. En outre, aux Blagis, les salles à manger de l'école primaire ont été cloisonnées et et insonorisées, des locaux aménagés pour l'assistante sociale et la secrétaire médicale, et le chauffage des classes provisoires de l'école maternelle amélioré.

Cet article étant rédigé plusieurs semaines avant sa parution, nous regrettons de n'être pas encore en mesure de donner des indications sur la rentrée, ni même de renseigner nos lecteurs sur les succès obtenus aux examens et aux concours par les élèves des C.E.S. et des lycées de Sceaux à la fin de la dernière année scolaire. Ces informations paraîtront dans le prochain numéro du Bulletin Municipal.

H. WATREMEZ

Bourses municipales

Des crédits ont été inscrits au budget de la commune en vue de l'octroi de bourses à des enfants de Sceaux appartenant à des familles modestes et fréquentant des établissements scolaires de second degré (lycées, collèges, collèges techniques, C.E.S et C.E.G.).

Des bourses peuvent être attribuées également à des enfants de Sceaux qui fréquentent les écoles élémentaires de la ville.

Peuvent être intéressées en particulier les familles dont les enfants n'ont pu obtenir une bourse d'Etat.

Les formules de demande doivent être remplies au Secrétariat de la Mairie, rez-de-chaussée, jusqu'au samedi 9 novembre 1974 inclus.

Se présenter muni :

- 1/ du livret de famille;
- 2/ d'une attestation de l'employeur précisant le salaire perçu du 1^{er} septembre 1972 au 31 août 1973;
- 3/ d'un extrait de rôle des contributions;
- 4/ des certificats de scolarité.

Travaux de rénovation du Lycée Lakanal

M. Pierre MAZEAUD, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Qualité de la Vie (Jeunesse et Sports), nous a transmis une copie de la lettre que lui a écrite M. Jean Gisclard, Sous-Préfet d'Antony, au sujet des opérations de rénovation à entreprendre au lycée Lakanal. En voici le texte :

*Monsieur le Ministre,
Vous aviez bien voulu vous intéresser, à la demande de M. le Proviseur du Lycée Lakanal à Sceaux, aux opérations de rénovation à entreprendre dans cet établissement, et M. le Préfet de Région vous avait fait connaître qu'il était en mesure de subdéléguer à M. le Préfet un crédit correspondant à une première série de travaux.*

J'ai le plaisir de vous informer qu'à la suite de cette subdélégation, un appel d'offres a été lancé pour le début du mois de septembre, afin que puissent être réalisés notamment, sinon avant la rentrée scolaire, tout au moins dans les premiers jours de cette rentrée, l'aménagement de deux groupes sanitaires, la construction d'un escalier et d'un accès secondaire jugés indispensables par M. le Proviseur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de mes sentiments bien fidèlement dévoués.

Fédération des Conseils de Parents d'Élèves des Écoles Publiques (Fédération Cornec)

Un devoir pour tous les parents...

C'est de participer à l'élaboration d'un meilleur destin pour les enfants, pour les adolescents, pour la jeunesse de notre pays.

Comment y parvenir, sinon en aidant à créer d'abord les conditions matérielles d'une bonne instruction, d'une bonne éducation, d'une bonne formation professionnelle, d'un bon épanouissement de la personnalité de tous les jeunes.

C'est le projet que la Fédération des Conseils de Parents d'élèves (F.C.P.E.) a proposé au nom de tous les parents qui croient au progrès et qui pensent à l'avenir.

C'est un devoir pour vous de venir rejoindre ceux qui veulent le mettre en œuvre car, dans notre monde, le travail d'équipe est le seul efficace : isolés, nous ne pouvons rien faire, sinon attendre et espérer, alors qu'il est nécessaire d'agir et de faire effort.

Aux lycées Lakanal et Marie-Curie, des associations Cornec existent depuis plusieurs années et ne cessent d'augmenter le nombre de leurs adhérents. Ce succès et cette confiance des parents s'expliquent sans doute par le fait que ces associations s'attachent :

— à faciliter l'instauration d'une pédagogie adaptée aux enfants qui sont fort différents de ce que nous avons été nous-mêmes;

— à réellement lutter contre la répression et la sélection prônées par certains;

— à établir un dialogue ouvert entre parents, élèves, professeurs et administrateurs;

— à vous informer sur le sens des profondes réformes en cours; les conditions inquiétantes de la rentrée (suppression de postes d'enseignement, compressions budgétaires, augmentation d'effectifs par classe,...) ont justifié dès le mois de juin une entrevue avec Monsieur le Recteur d'Académie.

Dans les quatre écoles maternelles et élémentaires, les associations Cornec ont pour souci constant de multiplier les actions et les interventions, en vue :

— de garantir l'égalité des chances de tous les enfants;

— d'améliorer le cadre de vie des enfants à l'école.

Avoir des classes avec des effectifs convenables, faciliter l'instauration d'une pédagogie adaptée, développer les classes de neige ou de mer, installer des restaurants d'enfants, etc., autant de problèmes auxquels sont confrontés les associations de parents.

Nous vous invitons à prendre contact avec les responsables de nos conseils, afin de renforcer leur action.

Les responsables de nos Associations :

Lycée Marie-Curie

Présidente :

Mme FLEURY

45, rue de l'Yser

Sceaux

Tél. 350-07-71

Lycée Lakanal

Président :

M. GENTIL

2, allée des Sycomores

Sceaux

Tél. 702-48-36

Groupe scolaire du Petit-Chambord

Président :

M. BOULLE

Résidence du Petit-Chambord

Bourg-la-Reine

Tél. 350-79-66

Groupe scolaire des Clos-Saint-Marcel

Présidente :

Mme ABERGEL

54, rue du Docteur-Thore

Sceaux

Tél. 350-67-73

Groupe scolaire des Blagis

Président :

M. PANCHOUT

17, rue de Bagneux

Sceaux

Tél. 660-12-62

Groupe scolaire du Centre

Présidente :

Mme BELLE

35, rue Paul-Couderc

Sceaux

Tél. 350-19-78

Formation permanente

1/ Cours de formation générale dispensés par le C.E.F.I.

Le C.E.F.I., association privée, sans but lucratif, subventionnée par le Ministère de l'Education et dirigée par un Conseil d'administration paritaire (Etat, Syndicats, Entreprises), organise des cours de formation générale dans différents centres de la région parisienne, et en particulier à Antony.

Ces cours sont dispensés le samedi matin.

Ils s'adressent à tous, adultes, hommes et femmes, du salarié à la mère de famille, pour leur permettre :

— d'acquérir une formation de base indispensable aujourd'hui (expression française, mathématiques - options physique, informatique, économie);

— de préparer des stages techniques de perfectionnement, de conversion, d'adaptation;

— d'aborder ultérieurement des études supérieures.

Pour les personnes qui ne peuvent pas suivre les cours oraux sont organisés des cours par correspondance.

Des affiches relatives à ces cours ont été placardées en août sur les panneaux d'affichage municipaux.

Pour tous renseignements, s'adresser d'urgence au C.E.F.I., Délégation régionale Paris Ile-de-France, 2, rue Heyrault, à Boulogne 92100, Tél. 603-57-60, poste 42.

2/ Formation permanente au lycée d'Antony

Deux actions de formation permanente seront mises en place au Lycée Descartes, à Antony, fin 74, début 75.

Elles s'adressent à des mères de famille soucieuses d'acquérir une formation leur permettant de se réinsérer dans le monde du travail.

● Une action de secrétariat sténo-dactylographie.

● Une action d'aides-comptables mécanographes.

Chaque action comprend une formation professionnelle jointe à une formation générale. **Ces deux formations sont entièrement gratuites** (nombre de stagiaires limité).

Renseignements complémentaires au Lycée Descartes, avenue Lavoisier, 92160 Antony - Tél. : 237-64-60 (demander Mme STROPHE).

3/ R.T.S. Promotion

Le Ministère de l'Education édifie une brochure intitulée : *R.T.S. Promotion - La télévision au service de la formation continue*.

Les extraits suivants suffiront à en montrer l'intérêt.

« R.T.S. Promotion vous offre :

— des émissions de télévision éducative accompagnées de documents écrits ;

— un ensemble de moyens qui vous permettent de tester vous-même vos connaissances, et de combler vos lacunes ;

— une possibilité d'entretenir ou d'élargir vos connaissances générales ;

— une actualisation de vos connaissances techniques et une amélioration de votre qualification professionnelle ;

— une aide simple :

● pour la préparation d'un examen,

● pour suivre les études de vos enfants,

● pour apprendre des langues étrangères,

● pour mieux gérer votre entreprise.

Elle met à votre disposition :

— 10 séries d'émissions télévisées ;

— des média complémentaires : cahiers d'accompagnement, matériel d'entraînement, disques, diapositives ;

— une émission bimensuelle « Service information » ;

— un magazine consacré à la formation continue ;

— un journal mensuel « Téléformation ».

4/ Cours d'adultes

A Sceaux

La Municipalité organise des cours destinés aux jeunes gens (âge minimum 16 ans) et aux adultes, Français et Etrangers, qui désirent se perfectionner en français ou acquérir une instruction les mettant en mesure de subir les épreuves du Certificat d'études qui leur est réservé.

Ces cours fonctionnent à l'Ecole primaire mixte du Centre, 9, rue Marguerite-Renaudin, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de chaque semaine, de 20 à 22 heures.

Les personnes intéressées sont, en conséquence, priées de s'adresser pour tous renseignements et inscriptions à Mme la Directrice de l'Ecole primaire mixte du Centre, de préférence le samedi, de 9 heures à 11 heures.

Les inscriptions sont prises également tous les jours d'ouverture des cours et aux mêmes heures.

Au Lycée de Cachan

Au Lycée de Cachan sont organisés des cours gratuits pour les travailleurs âgés de plus de 17 ans, désireux d'améliorer leur formation et de s'élever dans la hiérarchie professionnelle. Ils permettent de préparer les brevets de techniciens supérieurs (bureau d'étude, fabrications mécaniques), les brevets professionnels (électro-technicien, mécanique freinage, tourneur, fraiseur, dessinateur en construction mécanique). Sont organisés aussi des cours de perfectionnement des connaissances.

Ces cours peuvent avoir lieu pendant ou après la journée de travail.

Inscription et renseignements :

Lycée Technique d'Etat
61, avenue du Président-Wilson
94230 Cachan
Tél. 253-74-10, poste 361

Une Université du 3^{ème} âge à Sceaux

Une équipe d'enseignants de l'Institut Universitaire de Technologie de Sceaux, Université de Paris XI, vient de fonder une « Université du troisième âge » qui ouvre ses portes avec la rentrée. Elle accueillera toutes les personnes ayant atteint l'âge de la retraite.

S'inspirant de l'expérience réalisée avec succès à Toulouse depuis plus d'un an, elle proposera des activités diverses adaptées aux goûts et aux possibilités de chacun :

— informations sur les problèmes du troisième âge (santé, droits des personnes à la retraite, habitat, tourisme, diététique, esthétique, etc.);

— étude des loisirs favoris du troisième âge, en particulier radio et télévision :

auditions et projections d'émissions suivies de débats avec des producteurs, réalisateurs et journalistes;

— analyse des grands événements du monde actuel;

— activités physiques et sportives suivant les capacités de chacun, etc.

Vous qui disposez enfin de temps libre et qui souhaitez le remplir le mieux possible, vous qui aimez les rencontres et les échanges, renseignez-vous rapidement en vous adressant à :

Université du 3^{ème} âge
I.U.T. de Paris-Sceaux
8, avenue Cauchy
92330 Sceaux

→
A Paris : préparation des adultes au B.E.P.C. et au Baccalauréat :

La Ville de Paris organise des cours d'adultes pour la préparation au B.E.P.C.

S'adresser :

- 21, rue des Petits-Hôtels, 10°;
- 66, boulevard Saint-Marcel, 5°;
- 135, rue Belliard, 18°;

L'Association Polytechnique, 28, rue Serpente, Paris-6° - Tél. 326-76-97, organise également dans plusieurs lycées des cours :

- de préparation au B.E.P.C.;
- de second cycle (seconde, première, terminale);
- de langues.

Autres cours de formation permanente

Il existe dans la région parisienne de nombreux cours de formation permanente, publics ou privés, gratuits ou payants.

Pour tous renseignements, s'adresser au Centre d'information et d'Orientation de Sceaux, 95, rue Houdan - Tél. 660-48-21.

5/ Alphabétisation à la M.J.C.

Les cours d'initiation au français pour étrangers ont recommencé le mardi 25 septembre à la M.J.C., 21, rue des Ecoles.

Ces cours ont lieu deux fois par semaine, les mardi et vendredi, de 14 h 30 à 16 h 30.

Ils s'adressent à tous les étrangers, jeunes et adultes, et sont gratuits. Elèves et monitrices travaillent par petits groupes de niveaux différents, dans une ambiance amicale.

Pour tous renseignements, s'adresser à la M.J.C.

Responsable : Mme WEBER.

6/ Stages d'anglais à l'I.U.T. de Sceaux

Le Centre de formation permanente de l'Institut Universitaire de Technologie de

Paris-Sceaux organise des stages d'anglais à la rentrée.

Nature des stages

- cours du jour : une demi-journée par semaine;
- cours du soir : deux fins d'après-midi par semaine.

Méthodes pédagogiques

- travail en petits groupes adaptés au niveau des participants;
- utilisation de laboratoires de langues;
- animation par les professeurs de l'I.U.T. et des lecteurs anglophones.

Tous ces stages s'inscrivent dans le cadre de la loi du 16 juillet 1971. Leur coût est déductible de la taxe de formation professionnelle.

Renseignements au Centre de formation permanente de l'I.U.T. de Sceaux, 8, avenue Cauchy - Tél. 660-06-83.

7/ Informations diverses

Les carrières de la jeunesse et des sports

Le Secrétariat d'Etat chargé de la Jeunesse et des Sports (34, rue de Châteaudun - 75436 Paris Cedex 09 - Tél. 285-40-75) vient d'éditer une brochure de 25 pages sur les carrières de la jeunesse et des sports.

Cours professionnels privés de l'épicerie française et de l'alimentation générale
(12, rue du Renard, Paris-4°)

Les cours professionnels privés de l'épicerie française qui fonctionnent dans la région parisienne sont ouverts à tous les jeunes de la profession, filles ou garçons. Ils sont entièrement gratuits. Ils préparent au C.A.P. de commis-épiciers - vendeur en alimentation et au brevet professionnel de vendeur en alimentation générale.

Les jeunes qui n'ont pas atteint l'âge de 16 ans peuvent suivre les cours de la classe de préparation à l'apprentissage.

Des étudiants étrangers parmi nous...

Chaque année, de nombreux étudiants étrangers viennent parfaire leur instruction en France : parmi eux, plus de 6.000 étudiants et étudiantes originaires de l'Afrique francophone, de Madagascar et des territoires français d'outre-mer.

Les rapports qu'ils ont avec les Français sont trop souvent administratifs et se limitent à ceux que l'on a dans les bureaux, les administrations, les universités. Ces jeunes sont rarement accueillis au sein des familles. C'est très regrettable pour eux qui risquent de ne pas avoir mieux connu les Français; c'est dommage pour nous qui manquons ainsi une occasion de connaître et de mieux apprécier des civilisations et des cultures différentes.

Si vous pensez pouvoir accueillir de temps en temps un de ces jeunes à votre table familiale, vous pouvez prendre contact avec l'O.C.A.U. (*Office de Coopération et d'Accueil Universitaire*), 69, quai d'Orsay, 75007 Paris, tél. 705-89-69, postes 226, 227, 238.



Galathée 2000

PRET A PORTER JEUNES FEMMES
STYLE 20 ANS

Place de l'Eglise - SCEAUX ☎ 660-82-10
ENTREE LIBRE

MASSUS Georges

BOULANGERIE - PATISSERIE
CONFISERIE - GLACES MAISON

49, rue Houdan, 92330 SCEAUX

☎ 702-22-86

**Faites confiance
aux annonceurs
de ce bulletin**

QUINCAILLERIE GENERALE
Fournitures industrielles et du Bâtiment
Outillage

Ets ABSIL

60, avenue du Général-Leclerc, 92340 BOURG-LA-REINE
☎ 702-05-31

Centre municipal des loisirs

La section sportive du Centre Municipal des Loisirs comprend 180 enfants.

Son but ? Apprendre aux enfants qui lui sont confiés les bases élémentaires de technique du sport de leur choix.

Une école de sport fonctionne donc au Centre des Loisirs de Sceaux.

Les animateurs sont des moniteurs qualifiés ayant subi le stage de formation.

Le rugby

Deux équipes engagées, équipes de débutants. Elles ont fait une remarquable deuxième moitié de saison; l'une d'elles termine 3^e.

Le basket-ball

Trois équipes engagées dont une de filles.

La natation

80 participants.

L'école de danse

100 élèves.

Avec la rentrée scolaire, le Centre municipal des Loisirs a repris ses activités pour l'année 1974-1975.

Les familles intéressées peuvent faire inscrire leurs enfants en utilisant les feuilles d'inscription distribuées dans les écoles ou, à défaut, en s'adressant à la Mairie.



Les principaux sports pratiqués sont :

Le football

Poussins : 5 équipes de petits qui alternent haut et bas sans jamais se départir de leur enthousiasme.

Benjamins :

L'équipe B.1 n'a perdu aucun match depuis 3 ans; championne des Hauts-de-Seine, elle a également remporté la coupe de printemps d'Antony.

L'équipe B.2 termine en tête du critérium des Benjamins des Hauts-de-Seine.

L'équipe B.3 a été classée 2^e.

Minimes : L'équipe s'est classée 3^e du Critérium des Hauts-de-Seine.

La meilleure de nos équipes n'a pu disputer toutes les compétitions à cause de son départ en classe de neige.

L'équipe de garçons a remporté la coupe de fin d'année.

L'équipe de filles a terminé 2^e.

Le handball

Une équipe poussins, 1^{er} du championnat départemental.

Une équipe benjamins, 1^{er} du critérium des Hauts-de-Seine, a remporté la coupe de printemps d'Antony.

Le tennis

Section en plein essor : 60 participants. Christine Gasarian a remporté la finale A.S.S.U. Juniors.

Colonies de vacances

Du 29 juin au 6 septembre, 165 enfants de Sceaux ont profité de nos diverses colonies à la montagne ou à la mer : à Laguiole (Aveyron), à Kerjouanno (Morbihan), à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) ou à l'étranger, dans le cadre du jumelage, en Angleterre à Leamington-Spa, et en Allemagne fédérale à Malente.

Vingt enfants de Brühl se sont joints aux nôtres à Laguiole du 31 juillet au 22 août.

Les petits groupes de Kerjouanno — 1^{er} et 2^e session, et de Saint-Malo ont tous revenus heureux et bronzés de leur séjour au bord de la mer.

Les 12 enfants partis à Leamington-Spa en juillet sont rentrés enchantés mais tristes; en effet, la séparation à Birmingham ne s'est pas faite sans larmes. Toutefois, les jeunes Scéens et leurs hôtes espèrent bien se retrouver l'année prochaine.

Les familles de Sceaux qui désireraient recevoir des enfants de Leamington-Spa sont priées de se faire connaître à la Caisse des Ecoles.

Satisfaction également chez ceux de nos enfants qui ont passé à Laguiole une partie de leurs vacances.

Séjour excellent aussi pour les enfants accueillis à Malente.

A noter que Sceaux organise un séjour à la neige aux vacances de Noël et Pâques pour les enfants de 7 à 12 ans, et pour les adolescents de 14 à 17 ans. Se renseigner à la Caisse des Ecoles.

AU DOMAINE ROYAL
TOUTE L'ALIMENTATION

*
*
*

L'OCEAN
POISSONS ET CRUSTACES
ARRIVAGES DIRECTS

61, rue Houdan

☎ 702.02.09
à votre service...

92330 SCEAUX



SOINS
ESTHETIQUES

beauté du visage
du buste, des jambes
épilation, bronzage

BIO THERM
CARITA



Jacqueline Borel

112 bis, rue Houdan
92330 SCEAUX

1, avenue Charles-Péguy
☎ 702.84.45



COIFFURE - BRUSHING

membre de la Haute Coiffure Française



SOINS
CAPILLAIRES

bains et soins
bains de plantes
couleur - forme

KERASTASE
CARITA



CHAUFFAGE - PLOMBERIE
CARRELAGE - COUVERTURE
MAÇONNERIE - FUMISTERIE
DEPANNAGE

VALLADON
Frères

MAGASIN D'EXPOSITION

9, rue des Ecoles, 92330 SCEAUX

☎ 350-03-38 - 735-72-10

*Le passé
Le présent*

Copies de meubles de styles
en bois fruitier et de placage
Lustrerie - Literie - Objets d'Art - Cadeaux
Achats d'Ancien...

Ouvert le dimanche matin

198, rue Houdan ~ SCEAUX ☎ 660-12-94



"Les Jardins de Sceaux"

Anciennement Fernand Huet

150, avenue du Général-Leclerc (N. 20)
(Parc de Sceaux)

92330 SCEAUX

☎ 702-12-06

FLEURISTE - DÉCORATEUR
COMPOSITIONS FLORALES

POMPES FUNEBRES

GENERALES

71, rue Houdan SCEAUX

Tél. 702 03-04

Avantages spéciaux aux Assurés Sociaux
et aux Organismes Mutualistes

**Dans les moments difficiles P.F.G.
votre conseiller pour toute la France**

ENTREPRISE
CAPRON

MAÇONNERIE — BETON ARME
MENUISERIE — PLOMBERIE
SPECIALISTE DE TOUS TRAVAUX
DE TRANSFORMATIONS

8, boulevard Desgranges

92330 SCEAUX

☎ 702-01-42

Entreprise Générale de Nettoyage
Ponçage — Vitrification

TOUS PARQUETS

ENTRETIEN JOURNALIER DE BUREAUX,
MAGASINS, USINES

HUMBLET Lucien

La Folie Bessin - 91400 ORSAY

☎ 928-77-21

Du nouveau à la Bibliothèque municipale

SERVICE DES JEUNES

Quand en 1961, nous avons agrandi le coin des enfants et en avons fait une ébauche de bibliothèque des jeunes, dans une petite pièce (26 m²), nous souhaitons la voir devenir une « vraie » bibliothèque, c'est-à-dire avec mission de prêter des livres à domicile, d'assurer aux enfants la possibilité de trouver une documentation à la mesure de leurs intérêts, de leur curiosité bien sûr, mais aussi avec l'espoir d'une vie interne plus active : animation autour du livre, heure du conte, marionnettes, clubs... En 1964, s'ouvrait à Clamart la bibliothèque-pilote de la « *Jolie par les livres* », qui ne faisait que nous confirmer dans cet espoir. Nous rêvions au jour où, à Sceaux aussi, les enfants pourraient s'exprimer à la bibliothèque, découvrir la lecture autre que scolaire, en liaison avec des activités manuelles (marionnettes, montages audio-visuels, jardinage) ou, plus classiquement, intellectuelles (clubs...).

En 1974, les bibliothèques françaises évoluent et leur rôle s'étend : les écoles s'ouvrent vers l'extérieur : de la conjonction de ces deux évolutions est né le travail en commun bibliothèque-écoles qui est un des points les plus fructueux de notre action pour la découverte de la lecture par le plus grand nombre. En octobre 1973, la bibliothèque des jeunes a déménagé dans le petit bâtiment de la « *Courge* » (nom de l'ancienne ferme qui est à l'origine du Petit Château) et nous avons pu mettre en route cette « vraie » bibliothèque des jeunes dont nous rêvions depuis 1961. Bien sûr, il reste fort à faire (locaux, personnel), mais nous sommes sur la voie.

Activités 1974 et projets 1975

Depuis l'ouverture de ses nouveaux locaux en 1973, la bibliothèque des jeunes reçoit les classes des écoles de la ville de Sceaux qui le désirent, dans le but de développer le goût de lire chez les enfants, et de fournir un matériel pédagogique aux enseignants.

Entre octobre 1973 et juin 1974, nous avons reçu 25 classes des écoles primaires de la ville en visite, et travaillé régulièrement avec 8 classes de cours moyens 1 et 2, principalement des Blagis, de Jeanne-d'Arc, du Petit-Chambord; une fois par mois, les enfants viennent choisir des livres pour leurs exposés et enquêtes, aidés par leurs instituteurs et les bibliothécaires; chaque classe peut emprunter 20 livres pour un mois. Pendant ce « *temps-bibliothèque* », les enfants écoutent des histoires, regardent les nouveaux livres, ou lisent tout simplement.

Notre exposition de livres d'étrennes s'est déplacée pendant deux jours au Petit-Chambord et aux Blagis. Nous espérons qu'elle aura contribué à informer les parents, les enseignants, les enfants sur les nouveautés de la littérature enfantine trop souvent mal connue.

L'année prochaine, nous nous proposons de développer cette coopération avec les enseignants qui s'affirment très satisfaits. Des cours préparatoires auront la possibilité de venir; l'exposition resterait plus longtemps dans les écoles et serait accompagnée d'animation pédagogique en liaison avec les instituteurs. Malheureusement, nous ne pourrions pas développer davantage cette expérience, limités que nous sommes par des problèmes de personnel insuffisant et de locaux vétustes et exigus.

Le mardi, le mercredi et le samedi, les activités de la bibliothèque des jeunes se poursuivent : prêts de livres, lecture sur place.

Un système d'animation a été mis sur pied depuis deux ans, toujours à partir du livre.

Pour les plus petits :

« *Heure du conte* » suivie de peinture, fabrication de marionnettes.

Pour les grands :

Lecture en commun d'un livre, montages audio-visuels, clubs de lecture, présentations des nouveautés, expositions réalisées par les enfants sur un thème.

Des clubs :

Club de la nature (jardinage dans les plates-bandes de la bibliothèque, promenades-reconnaisances de la nature dans le parc) et club d'astronomie, ces deux clubs en liaison avec la M.J.C. de Sceaux.



Le prêt et la lecture sur place un mercredi après-midi

Les enfants participent de près à la vie de la bibliothèque en étant aides-bibliothécaires.

La coopération M.J.C. — ciné-clubs, enfants et bibliothèque des jeunes — a permis la réalisation d'un montage audiovisuel à partir du livre et du film « *Katia et le Crocodile* ». En juin, un grand goûter a réuni les enfants des deux maisons.

Quelques projets pour cette année : le club d'astronomie présentera son télescope et une exposition de livres. En décembre, la Bibliothèque vous conviera — comme l'an dernier — à son exposition de livres d'étrennes.

Rappelons les conditions d'inscription :

— Les enfants peuvent venir seuls. Nous demandons simplement aux parents de bien vouloir signer une autorisation que les enfants peuvent venir chercher auparavant à la Bibliothèque.

— L'inscription est annuelle (année civile). Elle coûte 2 F. Le prêt est de 2 livres pour quinze jours. On peut les faire prolonger ou, au contraire, ne pas attendre la quinzaine pour les échanger.

— Heures d'ouverture : mardi, de 16 à 18 h, mercredi, de 14 à 18 h, samedi, de 14 à 18 h.

— Les animations sont gratuites et commencent à 14 h 30, le mercredi et le samedi.

DES PROJETS POUR LA BIBLIOTHÈQUE DES ADULTES - HIVER 1974-1975

Bien sûr, nous attendons toujours, dans un futur plus ou moins lointain, le premier étage du Petit Château. Mais, dans un temps plus rapproché, l'aménagement des caves (voté au budget 1974) nous permettra d'y ranger les collections données par M. ANCELY.

Notre projet immédiat : l'installation dans l'ancienne salle des enfants, d'une « vraie » salle des périodiques ou quotidiens; hebdomadaires et magazines divers pourront être présentés et consultés plus commodément.

Nous comptons reprendre au Petit Château l'exposition de livres d'étrennes qui avait beaucoup intéressé les Scéens l'an passé.

Aux Gêmeaux, nos activités ont repris le mardi 1^{er} octobre. Dès à présent, nous pouvons annoncer une exposition de près de 500 livres scientifiques et techniques qui sera ouverte du 3 au 14 décembre dans le hall de la Bibliothèque, 30, rue du Docteur-Roux.

Nous espérons cette année entreprendre une collaboration régulière avec l'Association « *Les Gêmeaux* » pour program-



Préparation
d'une exposition
sur les vacances



Studio Sud

mer en commun des « *Rencontres avec...* » écrivains, scientifiques, artistes, etc. Des précisions seront apportées ultérieurement.

Rappelons les conditions d'inscription : celle-ci est annuelle (année civile), coûte 5 F, permet de lire sur place et d'emporter 2 livres pour quinze jours. Elle est valable dans les deux services (Petit Château et Gêmeaux).

Heures d'ouverture :

— Petit Château : mardi, mercredi et vendredi, de 14 h à 18 h; jeudi et samedi, de 14 h à 19 h 30.

— Annexe des Gêmeaux (du 1^{er} octobre au 30 juin) : mardi, mercredi, jeudi et samedi, de 15 h 30 à 19 h.

Thérèse PILA
Christiane FAURE

Les Gémeaux

Les Gémeaux viennent de traverser une période de plusieurs mois d'incertitude : après la décision de la Commune de Bourg-la-Reine de retirer son aide financière à l'Association en 1974, l'avenir des Gémeaux, au-delà du premier semestre, était suspendu à la décision de la Ville de Sceaux de poursuivre son soutien à l'Association. La vie de celle-ci dépend très étroitement de l'aide financière des communes puisque la participation de l'Etat (Secrétariat d'Etat à la Culture) et du Département y est directement liée.

Ainsi le montant de la participation financière de la Ville de Sceaux (16 francs par habitant en 1973) occupait dans le budget des Gémeaux un niveau comparable aux dépenses d'animation scolaire de l'Association ; cette participation permet à l'Etat et au Conseil général d'effectuer un apport financier extérieur important, offrant ainsi à la vie culturelle locale de nouvelles possibilités de développement. Ce mode de financement implique aussi l'existence d'une Association ayant sa vie propre, bâtie sur l'idée que la mise en place d'une animation culturelle ne peut résulter que d'une confrontation, parfois difficile et conflictuelle, entre des partenaires : élus de l'Assemblée générale de l'Association, représentants de l'Etat, représentants des communes participantes et du Conseil général.

Ce débat permanent nous paraît indispensable à l'élaboration, combien difficile, d'un projet culturel ; il nous paraît indispensable aussi qu'il existe de telles instances dans la société française dont les textes du 6^e Plan soulignaient la difficulté à gérer ses conflits.

La Ville de Sceaux, pour sa part, a décidé en juin de poursuivre son soutien

financier aux Gémeaux, permettant ainsi de débloquer les autres sources de financement : l'Association est de nouveau en mesure d'établir des projets et a pu, le 5 juillet, nommer Denise LECLERC à la direction du Centre, en remplacement de Jean-Jacques FOUCHE qui, sollicité ailleurs, avait en décembre fait part de son intention de quitter les Gémeaux.

Cette nomination tardive, après six mois d'incertitude quant à l'avenir des Gémeaux, ne permettra le démarrage de la saison 1974-1975 qu'avec un certain retard : la préparation de la programmation n'aura pu être engagée qu'au début de septembre, tâche normalement accomplie en avril-mai.

Il est cependant possible de dresser quelques lignes directrices sur l'action du Centre dans les prochains mois, en particulier à partir des résultats de l'appel lancé en avril-mai auprès des adhérents et du public ; il y a été largement répondu car plus de 1.400 personnes ont manifesté explicitement leur intérêt et leur soutien aux Gémeaux : nombre d'entre elles ont commenté leur démarche, précisant notamment les axes qu'elles souhaiteraient voir développer :

— La priorité sera donnée aux activités à l'intérieur de l'établissement :

● diffusion et animation s'appuyant sur le cinéma, le théâtre, la musique, des expositions, des débats...

● accueil plus permanent, et recherche d'une formule de fonctionnement de la cafetaria (essai de café-théâtre ?).

— L'action scolaire, visant à une recherche pédagogique associant parents, enfants et enseignants sera poursuivie. Les

Gémeaux devront aussi être attentifs aux besoins résultant du 10 % de temps non affecté dans les lycées.

— Des animations de quartiers seront envisagées si les moyens financiers le permettent.

Il ne s'agit encore que d'axes de travail qui se concrétiseront dans les prochains mois et qui demandent à être approfondis non seulement dans les instances statutaires de l'Association, mais aussi avec le public qui a su manifester son attachement à une œuvre commune, élément important du tissu conjonctif reliant les individus et les groupes qui font la vie locale.

Le développement de la vie des Gémeaux n'est pas seulement l'affaire de l'Association ; certes l'Association doit intensifier l'information, certes elle doit penser les moyens d'associer plus étroitement les usagers soucieux de participer : ceci correspond à nos préoccupations.

Il faut aussi que les habitants de la région et, notamment, les Scéens aient le souci de connaître cette maison, de participer à sa promotion et la volonté de vaincre le handicap que certains voient dans sa position géographique. Le développement d'un tel centre privilégié de la vie culturelle locale nécessite la rencontre de propositions très ouvertes des Gémeaux avec une population soucieuse de n'être pas indifférente et de saisir, sans à priori, les occasions de sa propre animation et de sa propre rencontre.

A suivre...

M. LOSTIS,
Président de l'Association.

UN EPILEPTIQUE A SCEAUX...

Le Musée de l'Ile-de-France vient de se rendre acquéreur d'un curieux document daté du 27 juillet 1790 et signé de Glot, « Maire de la Commune de Sceaux près Paris ». C'est un certificat attestant que le nommé Noël Nicolas d'Orange, âgé d'environ 45 ans, est habitant de cette paroisse depuis plusieurs années et qu'il « est attaqué d'une maladie épileptique qui le met hors d'état de travailler ».

Ce certificat, qui porte encore le cachet de cire rouge de la Municipalité, doit permettre à ce malade d'être secouru « partout où besoin sera ».

Suit alors la description des maux dont ce malheureux est affligé et qui se termine par cette phrase cruelle : « Il a le regard d'un imbécile et son œil gauche est affecté... ».

Maddy ARIES,
Conservateur au Musée de
l'Ile-de-France.



mjc
sceaux

21-23-24-25 rue des écoles
5 rue des Imbergères

350.05.96
660.81.82

EXPOSITIONS :

● du 15 novembre au 1^{er} décembre : Marie-Hélène CASTIER

● du 7 au 21 décembre : Michel CORFOU

Avec sa 17^e année d'existence, le Centre socio-culturel des Bas-Coudrais amorce un tournant de son histoire.

Un long chemin a été parcouru et une évolution s'est faite dans le sens d'une structuration des diverses associations. Actuellement, sept d'entre elles sont regroupées en « *Union des Associations du Centre* » (UDAC). (Il est nécessaire de rappeler que cette naissance a été favorisée par le précédent Directeur, M. PERRIN, qui, pendant huit ans, a travaillé sur le quartier et assumé pendant cinq ans la responsabilité de l'Équipement, jusqu'à son départ le 1^{er} décembre 1973. Qu'il en soit ici vivement remercié).

A la veille de prendre son indépendance financière vis-à-vis du promoteur, l'UDAC a élargi la participation à son Conseil d'administration aux représentants des trois communes de Sceaux, Fontenay-aux-Roses, Bourg-la-Reine, qui sont sollicitées pour prendre le relais du financement d'une façon progressive. Chaque commune participe, au prorata du nombre de ses ressortissants utilisant le Centre. En principe, la prise en charge totale du budget global du Centre doit être effective au 1^{er} janvier 1976. D'ici là, la création d'un Comité de gestion, pendant cette période transitoire, devrait permettre à l'UDAC d'atteindre la pleine maturité et de reprendre à son compte la gestion de l'Équipement, en collaboration avec les permanents ALFA.

Au moment de prendre cette indépendance, il serait peut-être bon de rappeler les objectifs premiers que s'était

fixés l'ALFA lors de son implantation : Le Centre se veut être un « *carrefour où chacun aura la possibilité de s'exprimer, de prendre des responsabilités, de construire ensemble, d'animer son quartier, sa cité...* ».

Que chacun de vous, récemment installé dans le quartier, se sentant concerné par cette forme de participation à la vie de la collectivité, vienne se joindre à l'équipe d'animation ! Diverses associations manquent de personnes bénévoles pour mieux répondre aux demandes formulées. Votre concours, vos suggestions, vos idées novatrices seront les bienvenues !

En attendant, nous vous proposons la continuité des activités pratiquées durant l'année écoulée :

1. Parrainées par des organismes nationaux :

● La Caisse d'Allocations Familiales de la Région Parisienne :

— Economie familiale : quelques exemples de thèmes abordés : menus de fête, budget, tricot machine, ameublement, décoration, art floral ;

— Permanences sociales.

● L'Association des Paralysés de France :

— Club de Jeunes Handicapés.

2. Sous l'égide de l'U.D.A.C. :

● « L'Association familiale des Bas-Coudrais » :

— Danse classique ;

— Danse rythmique ;

— Gymnastique harmonique ;

— Claquettes (ce cours qui a débuté dans le courant de l'année a obtenu un vif succès).

● « Blagis-Bibliothèque » :

— Prêt de livres pour adultes et enfants.

● « Centre des jeunes des Blagis » :

— Labo-photos ;

— Judo ;

— Piscine-natation ;

— Plongée sous-marine ;

— Tennis.

● « Association Initiation Artistique de Sceaux et du Val-de-Bièvre » :

— Piano ;

— Solfège ;

— Guitare ;

— Flûte traversière, flûte à bec ;

— Poterie ;

— Dessin-peinture ;

— Tapisserie-tissage ;

— En projet : ateliers de travaux manuels divers.

● « Club Cartonnage-Gainerie » :

— Atelier de Cartonnage.

● « Amis de la Reliure » :

— Atelier de Reliure.

● « Bridge-Club des Blagis » :

— Enseignement et pratique du Bridge.

● Hatha-Yoga avec professeur indépendant (création, cette année, d'un cours pour le troisième âge).

3. Indépendantes de l'U.D.A.C. :

● « Club Scéen de Karaté » :

— Karaté.

MADAME,

Vous vous êtes préoccupée de la rentrée scolaire de vos enfants... Maintenant vous pouvez penser à vous !

Savez-vous que les activités d'Economie familiale, organisées par la Caisse d'Allocations Familiales de la Région Parisienne, à Sceaux, avec le concours de la Municipalité, ont repris ces jours-ci ?

Dans une ambiance accueillante et sympathique, vous trouverez une aide pour vos problèmes.

Une conseillère ménagère établit avec les participantes un programme concernant différents centres d'intérêt :

● **L'alimentation** (équilibre alimentaire, menus économiques, cuisine...),

● **La maison** (aménagement, entretien, décoration...),

● **L'organisation** (budget, achats, information des consommateurs...),

● **La vie familiale et sociale** (éducation, hygiène et santé...),

● **L'habillement** (coupe et couture familiale, tricot à la machine...), sous forme de :

— séances régulières une fois par semaine,

— sessions (durée variable),

— informations sur des sujets d'actualité,

— conseils individuels.

Un droit d'inscription de 10 F est demandé pour l'année entière.

Vous pouvez vous renseigner en vous adressant :

— chaque mardi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30,

— chaque vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30,

au Centre socio-culturel, 2, rue du Docteur-Roux, à Sceaux-Blagis.

Ces séances sont ouvertes à toutes les personnes intéressées, allocataires ou non de la rue Viala : vous y serez les bienvenues.

INITIATION ARTISTIQUE DE SCEAUX VAL-DE-BIEVRE

Après la très haute tenue de l'Audition et Exposition qui se sont déroulées en juin dernier à la Salle André-Chénier, à Antony, l'Initiation artistique Sceaux Val-de-Bièvre entame sa quatorzième année scolaire.

Les cours reprendront la première semaine d'octobre.

Nous vous proposons les activités suivantes : piano, violon, violoncelle, flûte à bec, flûte traversière, guitare, clarinette, solfège Martenot, dessin, modelage, peinture, peinture sur soie, poterie, céramique, poterie au tour, grès, émaux sur cuivre, travail sur maillechort, tapisserie. Création d'une classe d'orgue et de déchiffrage.

Pour tous renseignements, s'adresser :

— par correspondance, au Secrétariat, 8 bis, boulevard Carnot, à Bourg-la-Reine ;

— par téléphone, à Mme LALANDE : 350-15-16 (aux heures de bureau).

● « Association Philatélique et Numismatique des Blagis » :

— Echange de timbres, monnaies, médailles.

L'Association Philatélique et Numismatique des Blagis (APNB) est ouverte aux Collectionneurs de timbres et monnaies tous les dimanches matin de 10 h à 12 h, dans les locaux du Centre ALFA - 2, rue du Docteur-Roux à Sceaux.

4. Groupes autonomes :

● Club du troisième âge.

● Rattrapage scolaire pour les enfants en difficulté.

5. Organismes privés, à caractère international :

● Ecole Franco-Suisse de Dactylographie Scheidegger :

— Cours Dactylographie - Sténographie.

● Weight Watchers :

— Contrôle du poids.

Les dates de reprise de toutes ces activités et leurs horaires sont annoncés par affiches, à consulter dans le quartier et au Centre : 2, rue du Docteur-Roux, à Sceaux-Blagis. Tél. 702-56-74.

Madeleine BAILLY

HATHA-YOGA AU CENTRE ALFA-UDAC

Depuis quelque vingt ans, la foi et la recherche dans la voie du Yoga ont créé un pont entre l'Inde et l'Occident. Les personnes qui ont travaillé à établir ce lien nous ont enseigné et permis d'enseigner une méthode simple et complète du Hatha-Yoga, dont les résultats jusqu'ici obtenus sont révélateurs.

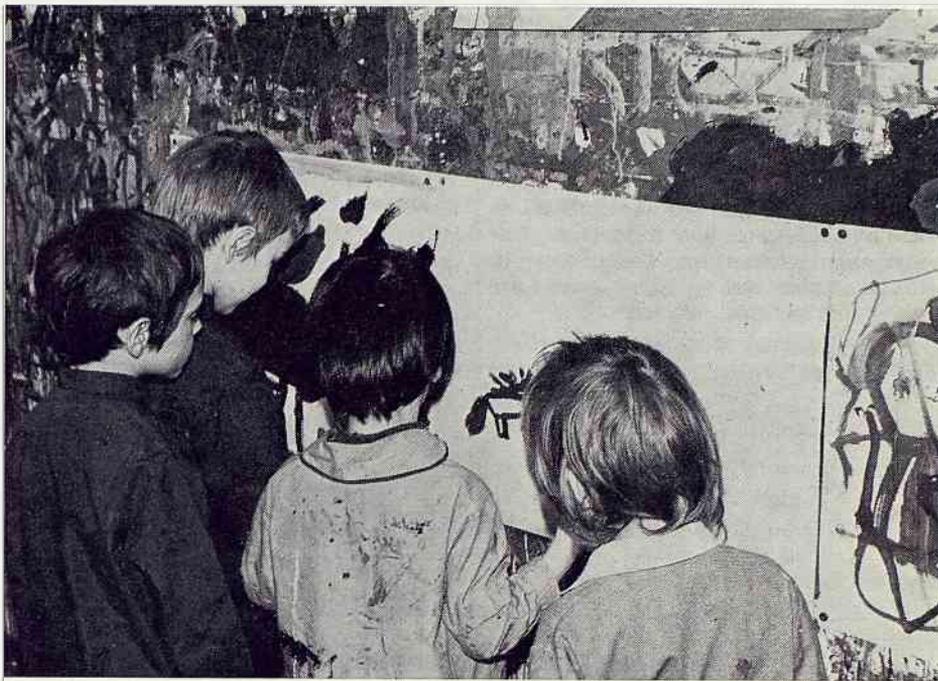
Les cours habituels du jeudi matin, du mardi et du vendredi soir, sont maintenus.

Création d'un nouveau cours : le vendredi à midi.

Création d'un cours du troisième âge : le lundi après-midi.

Pour tous autres renseignements s'adresser :

Centre ALFA
2, rue du Docteur-Roux
92330 SCEAUX
Tél. 702-56-74



Dessin et peinture : expression libre

JUDO

Depuis quelques années, dans le cadre du centre ALFA de Sceaux, le judo a trouvé sa place et se développe progressivement, justifiant ainsi son rang de second sport français par le nombre d'adhérents.

Cet art martial développe les facultés physiques et en outre des psychologues le recommandent aux enfants timides, afin que ceux-ci arrivent à une décontraction qui leur donne une assurance en eux-mêmes.

Le judo est également conseillé aux enfants excessivement nerveux, qui petit à petit atteindront un équilibre appréciable dans un monde qui va toujours plus vite.

Le judoka apprend à se connaître et s'accepte tel qu'il est, plus

fort devant les épreuves qu'il doit subir. Ses complexes s'annihilent et il se maîtrise, respecte son adversaire; la force cède face à cette mentalité orientale.

La sagesse permet aux cours de se dérouler dans une ambiance amicale, qui détend les judokas (de tous âges) après une journée de travail.

La méthode en vigueur est le Ko Do Kan; l'enseignement et la progression française sont suivis scrupuleusement par le professeur diplômé d'Etat Gartier, 3° dan.

Les nouveaux adeptes sont attendus au centre ALFA, 2, rue du Docteur-Roux, 92330 Sceaux. - Tél. 702-56-74.

CENTRE FEDERAL DE PLONGEE - SECTION BLAGIS

La deuxième saison d'activité du Centre de Plongée se termine. Les activités ont en effet commencé à se développer, en liaison avec le C.J.B. (Centre des Jeunes des Blagis), en octobre 1972. Très vite cette activité a connue un grand succès auprès des jeunes et, avec plus de 60 adhérents, elle fonctionne au maximum de ses possibilités d'accueil.

Depuis sa création, le C.F.P. a été encadré et animé par une équipe bénévole. Le C.J.B. a parti-

culièrement favorisé le développement de cette activité non seulement par une aide financière mais aussi en s'associant aux aspects culturels de la plongée.

Pour tous renseignements :

— Ecrire au siège : Centre Fédéral de Plongée, 75, rue Boucicaut, à Fontenay-aux-Roses;

— Prendre contact avec J.-P. Ville-dieu au C.J.B. (Centre des Jeunes des Blagis), 2, rue du Docteur-Roux, à Sceaux.

La S.I.E.P.

Sous ce sigle un peu mystérieux se cache — à peine — l'une des plus anciennes, sinon la plus ancienne, Société culturelle de Sceaux, la Société d'Instruction et d'Éducation Populaires du Canton de Sceaux (S.I.E.P.). Celle-ci a été en effet fondée en 1898-1899 et a donc fêté cette année son 75^e anniversaire. Depuis sa fondation, et grâce à la vigilance de ses présidents et bureaux successifs, elle a toujours respecté scrupuleusement l'esprit et la lettre de ses statuts, dont nous extrayons les articles suivants :

Art. 2 - *Le but de la Société est d'organiser pendant l'hiver... des conférences*

en vue de développer l'instruction et l'éducation populaires.

Art. 3 - *Le siège social est et restera toujours fixé à Sceaux, centre administratif du canton.*

Art. 17 - *Toutes les conférences... seront publiques et gratuites.*

Art. 18 - *Tant dans les conférences, qu'au cours des Assemblées générales, toute discussion politique ou religieuse ou toute allusion susceptible de blesser les auditeurs est formellement interdite.*

Bridge-Club de Sceaux

**Un rendez-vous à ne pas manquer
Mercredi 6 novembre 1974**

Une mise au point préliminaire s'impose pour éviter toute confusion : le Bridge Club Blagis-Sceaux n'existe plus. Son Comité directeur a, en effet, estimé que l'Association qui portait ce nom représentait plus, dans le milieu du Bridge, la ville de Sceaux que le quartier des Blagis, du fait de son activité et de sa représentation au sein du Comité régional de la Fédération Française de Bridge. Depuis le 10 juillet dernier, son titre officiel est donc devenu « *Bridge Club de Sceaux* ». Son siège social est resté néanmoins aux Blagis, 2, rue du Docteur-Roux (Centre socio-culturel ALFA-UDAC).

L'affiliation de notre Club est, s'il en était besoin, une garantie de sérieux et montre clairement son orientation vers le bridge de compétition : on ne discute plus le fait qu'il n'y a pas de progrès réel sans compétition. Le bridge n'étant plus un jeu d'argent devient bien un sport de l'esprit.

La participation de nos joueurs aux épreuves régionales et nationales a été importante au cours de la saison passée, aussi bien comme membres des diverses équipes représentant le Club que sur le plan individuel.

Si les résultats par équipes n'ont été que « *satisfaisants* », les performances individuelles ont été plus brillantes puisque deux de nos jeunes ont remporté le Championnat de France junior par paires.

Ce haut niveau ne doit pas effrayer les bridgeurs débutants; il doit être au contraire un pôle d'attraction car ces jeunes champions forment un fer de lance ouvrant la voie vers « *Le Bridge* ».

Les tournois du Club, chaque vendredi, à 21 heures, permettent, par le brassage des meilleurs et des débutants, de s'enrichir et de progresser par l'exemple.

Mais nous pensons également à tous ceux, très débutants ou même simplement intéressés par le bridge sans y avoir encore jamais joué, qui ne savent pas où et comment effectuer leurs premiers pas.

A leur intention, nous organisons tous les mercredis, de septembre à juin, un tournoi « *ambiance club* » commenté et conseillé par des animateurs. De plus, une nouvelle session de cours d'initiation s'ouvrira, pour les plus débutants, après la Toussaint, pour environ trois mois, assurant ainsi les diverses étapes : cours, tournoi conseillé le mercredi, tournoi fort le vendredi... et envol vers les compétitions extérieures.

La participation aux frais est de 5 F par soirée pour les adultes et de 3 F pour les jeunes (jusqu'à 25 ans).

Venez donc nombreux à ce rendez-vous du 6 novembre.

Le bridge s'apprend mal tout seul. De plus, il est évident que l'intérêt de tous donc le vôtre, est de démarrer une seule fois et tous ensemble.

Considérez cette date comme une « *rentrée* » : mercredi 6 novembre, à 20 h 30, 2, rue du Docteur-Roux.

Renseignements : M. LOZE : ALE-22-86 (soirée) et M. KREMPFF : 579-14-44 (journée).

La S.I.E.P., aux différentes périodes de son histoire, s'est toujours honorée de compter parmi ses membres et amis des ministres, des professeurs, des savants, des artistes, des hommes de lettres, de vieux Scéens, tous hommes et femmes éminents ayant à cœur de participer à l'enrichissement intellectuel de leur commune et de leur canton.

L'année universitaire 1973-1974 nous a permis d'entendre successivement : le Professeur LEPRINCE-RINGUET, de l'Académie Française, dont la conférence « *Science et bonheur des hommes* » fut le gros succès public de l'histoire récente de la S.I.E.P., puis, tour à tour, Richard KLEIN « *La joie dans la musique* », le Professeur Jacques ROBERT « *Les Droits de l'Homme en France* », Maître André REVUZ « *Jean Giraudoux* ».

Les événements du printemps 1974 ne nous ont pas permis d'écouter, et de voir, un récit accompagné d'un film sur un voyage d'A. et C. RIPOCHE aux Indes. Ce n'est que partie remise pour 1974-1975, où la S.I.E.P. a inscrit à son programme des conférences sur Freud et la psychanalyse en 1974, sur le mythe de Faust et Goethe, sur les langues celtiques et, naturellement, une conférence scientifique, dont le titre n'est pas encore précisé. La S.I.E.P. entend, en effet, dans son souci d'instruction et d'éducation destinées au plus large public, assurer l'équilibre entre les lettres et les sciences, les arts et l'économie, le présent et le passé, l'espace et le temps, en s'intéressant aussi souvent que possible à l'actualité nationale et locale : rappelons, par exemple, de récentes conférences sur le Parc National de la Vanoise, alors menacé et désormais sauvé, et sur le Lycée Lakanal et son rôle dans l'histoire de Sceaux et de Bourg-la-Reine.

A la fin de 1973, le Président Eugène VOISIN, que tout Sceaux a pu connaître et apprécier, sentant approcher son 90^e anniversaire, a demandé à être remplacé à la tête de la S.I.E.P. qu'il avait brillamment présidée ces dernières années, à la suite du Président MASSE. Un physicien après un islamisant... Le Conseil d'administration et le Bureau de la S.I.E.P. ont donc été renouvelés à la fin de 1973, et la S.I.E.P. est désormais animée par Robert KIENAST, Président, Christian RIPOCHE, Vice-Président, Marie-Louise FABRE, Secrétaire, Auguste BOSTSARRON, Trésorier.

Le Bureau de la S.I.E.P. souhaite qu'un public plus vaste encore s'intéresse à ses conférences et demande à tous ceux qui partagent ses préoccupations culturelles de lui faire des suggestions concrètes pour 1975 et les années à venir.

Les Amis de la Musique du Canton de Sceaux

Pour la saison 1974-1975, sept concerts sont prévus ; ils auront lieu à la Salle des Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau à Sceaux.

PROGRAMME

- Samedi 19 octobre à 15 h, 17 h et 20 h 45 : Orgue et trompette avec Marie-André MORISSET-BAHER et Michel MORISSET dans des œuvres de Lulli, J.-F. Dandrieu, G. Torelli, Frescobaldi, Bach, Francœur.
- Samedi 16 novembre à 15 h, 17 h et 20 h 45 : Festival Mozart avec le Quatuor LOEWENGUTH et Marie-Thérèse CHAILLEY. Un quatuor et deux quintettes.
- Samedi 7 décembre à 15 h, 17 h et 20 h 45 : Le Trio parisien : Jean-Pierre SABOURET (violon), Alain SABOURET (piano) et Roger LOEWENGUTH (violoncelle) dans des œuvres de Beethoven (l'Archiduc), Ravel, Chostakovitch.
- Samedi 18 janvier à 15 h, 17 h et 20 h 45 : Le Trio NORDMAN (harpe, flûte, violoncelle) dans des œuvres de Lœillet, Couperin, Rameau, Boëldieu.
- Samedi 22 février à 15 h, 17 h et 20 h 45 : L'Ensemble moderne de Paris (Direction : Jacques BONDON) dans des œuvres de Jacques Bondon, Jolivet, Nabert, P.-M. Dubois, etc.
- Samedi 15 mars à 15 h, 17 h et 20 h 45 : Le Quintette à vent de Paris

et Roger BOUTRY, piano, dans des œuvres de Beethoven, Poulenc.

- Samedi 10 mai à 15 h et 17 h : « Les jeunes jouent pour les jeunes ».
- Jeudi 22 mai à 22 h 45 : L'orchestre des A.M.C.S. (Direction : Claude THEUVENY) dans des œuvres de Vivaldi, Haydn, Debussy.

Ces concerts ont lieu par abonnement à des conditions extrêmement avantageuses, et sont faits spécialement pour l'éducation musicale des enfants.

La série musicale du samedi à 15 h est réservée à des petits à partir de 5 ans ; elle est commentée d'une façon intelligente et instructive et, bien entendu, les parents peuvent assister à cette séance.

Pour les adolescents, il y a aussi des commentaires, mais plus détaillés ; ces concerts ont lieu à 17 heures.

Le soir, les concerts sont réservés au public adulte et aux jeunes qui ne peuvent pas venir l'après-midi.

On peut s'abonner pour deux ou quatre concerts au choix, ou à la série complète des sept concerts.

Renseignements au Secrétariat des A.M.C.S., 11 bis, avenue Charles-Péguy à Sceaux (Tél. : 702-01-87) le lundi et le mercredi de 9 h à 12 h, et le samedi matin de chaque concert, ou encore par lettre (avec un timbre pour la réponse).

« A cœur joie » de Sceaux

Si vous aimez la musique et si vous désirez la pratiquer dans une ambiance sympathique, venez chanter avec nous.

A partir de 18 ans

La chorale « La Villanelle » (garçons et filles), tous les lundis, de 20 h 30 à 22 h 15, au local « A Cœur Joie », 95, rue Houdan (Baraquements : bâtiment à droite dans la cour). Week-end, veillées, concerts.

Jeunes filles de 13 à 17 ans

La Cantilène « La Campanella », tous les mardis, de 18 h 15 à 19 h 15, au local « A Cœur Joie », 95, rue Houdan (Baraquements : bâtiment à droite dans la cour). Week-end, veillées, concerts.

Enfants (garçons et filles) de 7 à 12 ans

La chanterie « Les Menestrels », tous les mercredis, de 11 h à 12 h, à l'ancienne Mairie, en face de l'Eglise.

Pour tous renseignements, téléphoner à « A Cœur Joie - Sceaux », 702-19-12.

Le voyage en Norvège du Groupe intercommunal des jeunes handicapés physiques

Parti le 3 août de Sceaux... à travers la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, le Danemark... bateau pour la Suède... arrivé à Oslo, capitale de la Norvège le 6.

Cinq tentes sur le lac Tyrifjord (Royse, Onsakervika, Både)... de là, visite d'Oslo, musées folkloriques et nationaux, shopping, baignades (brrr !...), canotage... tour des lacs dans le Hedmark... routes de montagne vers Bergen (Buskerud, Nordhordland)... tour des fjords (Hardanger fjord, Fidfjord, Sorfjord, Sognefjord)... retour à Oslo par le Telemark et le Vestfold... départ le 16 août pour le cercle polaire par le Trøndelag et le Nord Trøndelag... une pêche miraculeuse dans les chuks sur la route de Moi Rana... retour à Oslo par les forêts du nord de la Suède... nous suivons pendant dix minutes, sur une piste, un troupeau d'élan en liberté, caméra au point... traversée du paisible Varmland... arrivée à Oslo en remorquage après quelques ennuis mécaniques... bateau à Göteborg (Suède) en direction du Danemark, Allemagne nord-sud... une nuit au château des Rohan à Saverne... Sceaux le 1^{er} septembre à 19 heures.



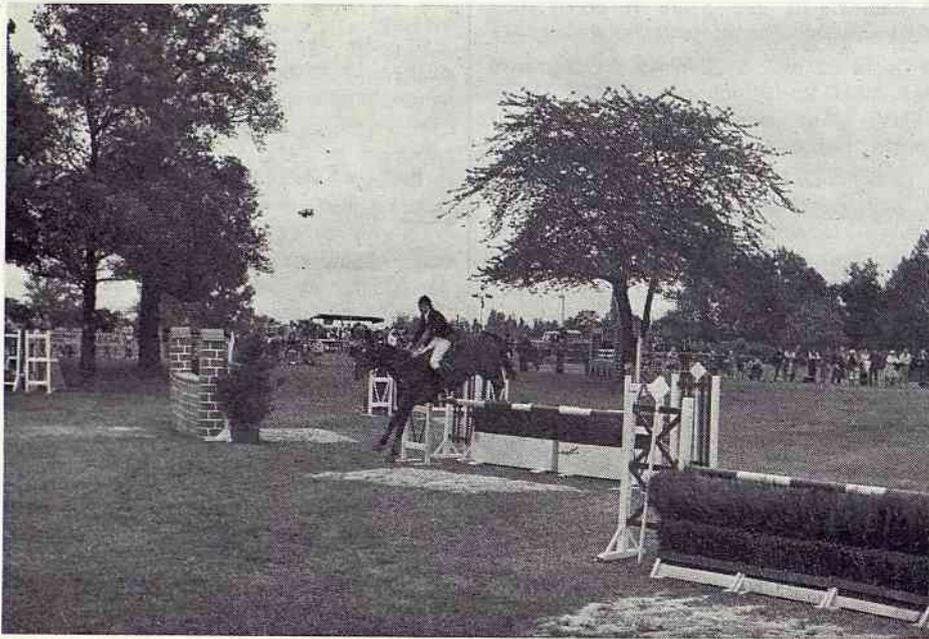
Dix-sept garçons et filles enchantés, des images merveilleuses dans les yeux.

Un grand merci aux municipalités de Sceaux et de Fontenay-aux-Roses, ainsi

qu'à tous les adhérents de l'Association des Parents et Amis des Handicapés moteurs pour la contribution généreuse à ce beau voyage.

P. MORIN

Les Fêtes de Sceaux 1974

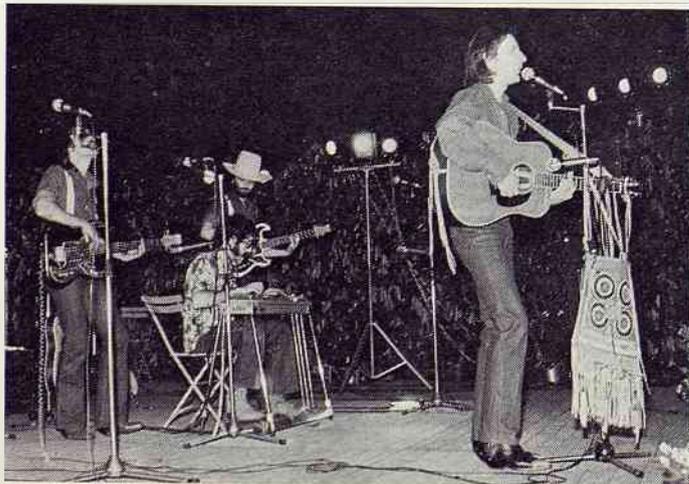


Les Fêtes de Sceaux 1974 ont connu un grand succès, et ce malgré le mauvais temps qui, par deux fois, a provoqué une chute importante de la participation du public à laquelle la qualité du programme permettait de s'attendre.

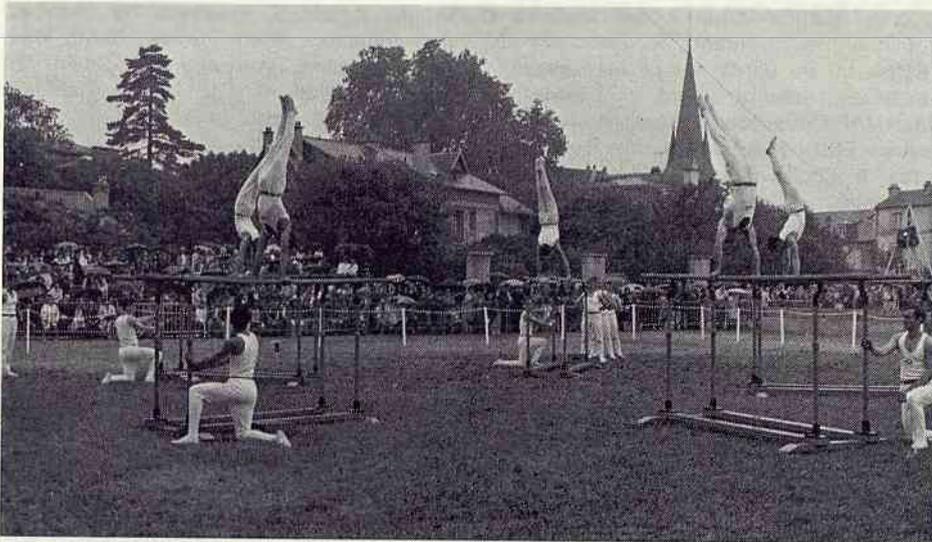
On trouve ci-contre et ci-dessous quelques images particulièrement significatives des principales manifestations : concours hippique au Parc de Sceaux, course cycliste dans les rues de la ville, spectacle de variétés avec Hugues Aufray en vedette au Théâtre de Verdure du Petit Château, feux de la Saint-Jean au Jardin de la Ménagerie avec la participation de la Chorale « A Cœur Joie » et de groupes de danses folkloriques ou modernes (notre photo) et, enfin, grand spectacle de plein air également au Jardin de la Ménagerie ; là, pendant quatre heures, se sont relayés pour le plus grand plaisir des spectateurs (mouillés mais contents) : la Musique de la Gendarmerie mobile, les Gymnastes de la Garde républicaine de Paris, la troupe des poneys du Haras de Médine et les « Telstar Boys », funambules à pied et à moto, évoluant avec courage sur des câbles rendus très dangereux par la pluie.



Reportage Studio Sud



74 en quelques images



La Félibrée
du 23 juin 1974

FÊTE DE LA LANGUE D'OC

Invitées par la Municipalité et les « Méridionaux de Sceaux », de nombreuses personnalités et associations, originaires des provinces d'Oc, se sont retrouvées au jardin des Félibres en l'honneur du centenaire de trois poètes de langue d'Oc : Joseph d'Arbaud, Emile Barthe, Joseph Loubet.

M. FOURIE exposa la contribution qu'Emile Barthe a apportée aux lettres occitanes, de 1897 à 1935.

Charles ROSTAING, professeur à la Sorbonne, ancien « Capoulié » du Félibrige, rappela l'importance de l'œuvre de Joseph d'Arbaud, le grand poète gardian, chanteur d'Arles et de la Camargue.

Yvan GAUSSEN, Président des « Amis de la langue d'Oc » retraça la vie et l'œuvre de Joseph Loubet : poète, mainteneur d'une langue d'Oc écrite et parlée, fondateur de l'association qui survit alors qu'il repose, depuis 1951, au cimetière de Sceaux.

M. RAYNAUD, Maire adjoint, répondit aux allocutions en soulignant l'attachement de la Municipalité et des Scéens à cette réunion annuelle.

Un poème de Joseph d'Arbaud, mis en musique par Georges Aubanel, fut chanté par la « Cigaliero » de Sceaux.

La messe fut célébrée, en rouergat, par le père BOUISSOU et chantée en provençal.

Un vin d'honneur, offert par la Municipalité, réunit ensuite tous les participants qui furent accueillis par M. GULDNER, Maire de Sceaux. Les tambourinaires et le Groupe de danse de « Pampres et Lys » exécutèrent quelques jolies danses provençales et furent très applaudis.

Le déjeuner, qui réunit plus de soixante convives, fut présidé par M. GULDNER.

Au début de l'après-midi, malgré la pluie, nombreux furent ceux qui allèrent visiter l'Institut Florian, ouvert exceptionnellement grâce à l'amabilité de Mlle PILA.

En la salle de l'ancienne mairie la fête continuait : tambourins, danses, chants provençaux alternés avec des poèmes, lectures et chants en languedocien, béarnais : une vraie fête de la langue d'Oc !

Dans le cadre des Fêtes de Sceaux Le deuxième concours de peinture organisé par les Amis Scéens des Arts

C'est le 9 juin dernier qu'a eu lieu, dans le cadre des Fêtes de Sceaux, le deuxième concours de peinture organisé par l'Association « Les Amis Scéens des Arts ».

Malgré un temps médiocre, les concurrents furent nombreux et la qualité des œuvres exécutées mérita bien les cinq jours d'exposition qui leur furent consacrés.

M. GULDNER, Maire de Sceaux, Vice-Président du Conseil général des Hauts-de-Seine, tint d'ailleurs à manifester à Mme Alice MARTINEZ-RICHTER, Présidente de l'A.S.A., sa satisfaction devant la très bonne tenue de l'exposition.

Celle-ci reçut de nombreux visiteurs et fut notamment honorée de la visite de Madame le Docteur Annie LESUR, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Education, de M. Pierre MAZEAUD, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Qualité de la vie, chargé de la Jeunesse et des Sports, et de M. Paul VAUCLAIR, Député de la XII^e circonscription des Hauts-de-Seine.

Le jury du concours, présidé par Mme MARTINEZ-RICHTER, Prix de Rome de peinture, était composé de :

- Madame MAYOUX BLONDE, Présidente du Salon de Franconville;
- Madame LAVERNIA, des « Peintres témoins de leur temps »;
- Madame DELOBEAU, artiste peintre;
- M. Pierre PELTIER, peintre et critique d'art;
- M. Gérard LANGLET, Président du Salon des Hauts-de-Seine;
- M. le Professeur GARAPON, Conseiller municipal, chargé des affaires culturelles et Vice-Président de l'Association des Amis Scéens des Arts.

Le choix des meilleures œuvres fut difficile en raison de leur qualité.

— le Prix de la Ville de Sceaux (500 F) fut attribué à André DURET pour une peinture à l'huile représentant le clocher de l'Eglise vu du bassin du Petit-Château;

— le Prix du Comité Municipal des Fêtes (200 F) fut décerné à Marc BALAND pour une peinture à l'huile représentant le Parc et les collines vus du Château de Sceaux;

— le Prix des Amis Scéens des Arts (200 F) revint à Roger PIQUET pour une gouache représentant le clocher de l'Eglise vu du Jardin de la Ménagerie;

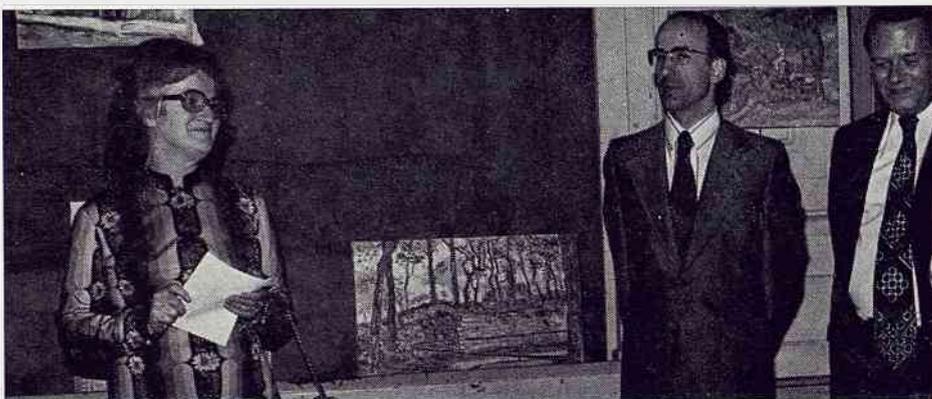
— trois mentions furent obtenues par Paul MARIOTTI pour un dessin crayon et feutre, Etienne BELLAN pour ses peintures à l'huile, André JOLY pour ses aquarelles.

Le palmarès fut proclamé au cours d'une réception offerte par la Municipalité de Sceaux et le Comité des Fêtes.

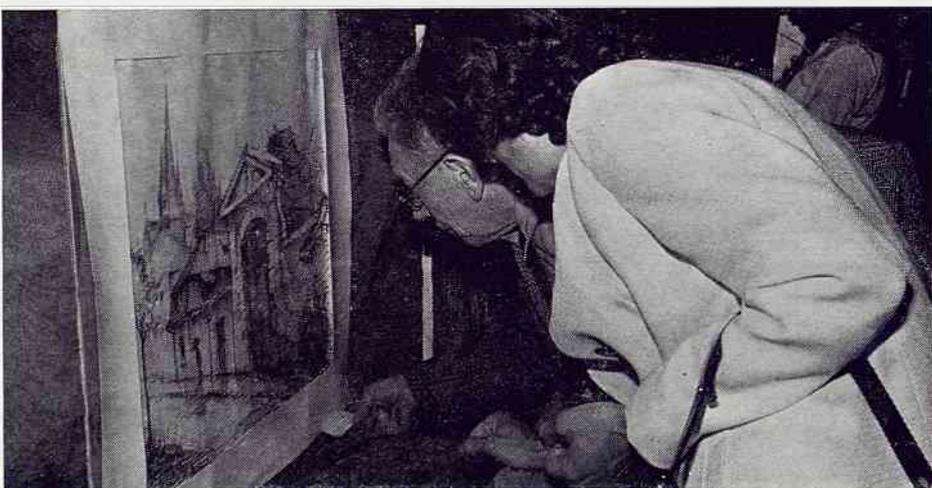
Outre de nombreux conseillers municipaux et membres du Conseil d'administration du Comité des Fêtes, on put no-

ter dans l'assistance la présence de M. Vic DAUMAS, Président de l'Amicale des Amateurs d'Art, de M. René VERBAEKEN, dont l'ouvrage sur David fait autorité, et de M. GUILLARD, Président du Salon de Bourg-la-Reine.

Comme l'a souligné M. Jean-Louis OHEIX, conseiller municipal et Président du Comité des Fêtes dans une intervention très chaleureuse à l'égard de l'A.S.A., il reste à établir la tradition en proposant un nouveau concours l'année prochaine. Celui-ci pourrait avoir lieu le deuxième dimanche du mois de juin.



Mme Martinez-Richter, MM. Oheix et Garapon pendant la proclamation du palmarès



Deux visiteurs intéressés : Mme Guldner et M. Caraman

Un quart de siècle d'existence — Un quart de siècle de référence

CULTURE PHYSIQUE

MUSCULATION — ENTRETIEN — PREPARATION AUX SPORTS

JUDO

Cours collectifs

J.-K. CLUB DE SCEAUX
18 bis, rue Michel-Voisin
(à 200 mètres du Lycée Lakanal)

☎ 702-64-28

KARATÉ

Cours particuliers

Professeurs : MM. HUGONNET père et fils, diplômés d'Etat toutes disciplines

COURS TOUS LES JOURS, DE 7 H 30 A 22 H, SANS INTERRUPTION

DIMANCHE MATIN, DE 8 H A 12 H

Le Basket dans notre Cité

La saison 1973-1974 vient de se terminer; elle fut très longue, compte tenu de la qualification de la plupart des équipes de « jeunes » (catégories poussins à juniors) pour les phases finales des divers championnats régionaux ou départementaux.

A noter que plus de 400 matches officiels ont été disputés durant la saison par l'ensemble de nos équipes.

L'A.S.A.S. est devenue, aussi bien par le nombre des équipes engagées (21 équipes), que par les résultats obtenus, le premier club sur 45 participants dans le département des Hauts-de-Seine, et le 3^e ou 4^e sur 345 dans la région parisienne.

Le rayonnement du club est certain, le bon renom de notre cité est assuré tant en province que dans la région parisienne par l'excellente tenue de nos équipes pendant et après les matches. Ceci constitue notre image de marque.

Pour mieux vous faire connaître l'A.S.A.S. à qui vous avez peut-être confié votre fils ou votre fille, il me paraît utile de dresser le bilan de la saison écoulée.

RESULTATS COLLECTIFS

Section masculine

Seniors I : a opéré en division d'excellence régionale. De gros soucis en début de saison, fin de saison très prometteuse. Condamnée néanmoins à la descente. De gros efforts restent à faire, incorporation probable de jeunes (juniors) dès la prochaine saison.

Seniors II : opère en critérium I B (12 équipes seulement pour toute la région parisienne) — classé 4^e. Excellente saison.

Anciens I : a participé au championnat de Paris 1^{re} division, comprenant 2 poules de 10 clubs. Classé 2^e de poule.

Anciens II : Finaliste du championnat de Paris 2^e division disputé par 45 équipes !

Juniors : 1^{er} de poule - 1/2 finaliste du championnat de Paris. Accède en 1^{re} division.

Cadets I : Championnat de Paris 1^{re} division — 2^e de poule derrière le Racing-Club de France (champion de France Cadets) — Éliminé en 1/8 de finale de la Coupe de France Espoirs après avoir battu Berck en 1/16^e de finale.

Cadets II : terminé 3^e de poule en 2^e division.

Minimes I : champion des Hauts-de-Seine. Une des toutes meilleures équipes de la région parisienne et peut-être la meilleure.

Minimes II : termine 5^e de poule. Équipe très attachante.

Benjamins : finaliste du championnat départemental.

Poussins : champion des Hauts-de-Seine.

Section féminine

Seniors I : saison moyenne. Cette équipe se maintient néanmoins en Nationale I. De sérieux espoirs pour la prochaine saison.

Seniors II : opère comme les « garçons » en critérium I B comportant seulement 12 équipes. Termine 2^e de poule, performance remarquable.

Juniors : championnat de Paris 1^{re} division. Termine 2^e de poule.

Cadettes I : champion de Paris 1^{re} division. Équipe éliminée en 1/8 de finale de la coupe de France Espoirs alors que ses fidèles supporters nourrissaient de plus grandes ambitions. Attendons avec impatience la prochaine coupe de France.

Cadettes II : 1^{re} de poule, accède elle aussi en 1^{re} division. Il s'agit d'une performance peu commune puisque l'A.S.A.S. sera le seul club de toute la région parisienne à participer au championnat 1^{re} division avec 2 équipes cadettes.

Minimes I : champion des Hauts-de-Seine, certainement la meilleure équipe de l'Île-de-France.

Minimes II : finaliste du championnat des Hauts-de-Seine. Là aussi une performance a été établie puisque la finale départementale s'est déroulée entre 2 équipes de Sceaux engagées au départ dans des poules différentes.

Minimes III : a terminé le championnat très honorablement.

Poussins : champion des Hauts-de-Seine.

En résumé, la saison 1973-1974 a été particulièrement bénéfique pour nos équipes puisque celles-ci ont obtenu :

— 1 titre de champion régional (équipe cadettes);

— 4 titres de champion des Hauts-de-Seine sur 6 attribués :

● minimes (filles et garçons),

● poussins (filles et garçons);

— plusieurs places de finaliste ou demi-finaliste.

RESULTATS INDIVIDUELS

Martine CANE :

Internationale universitaire Seniors Faculté d'Orsay.

Didier SALLES :

Minime - champion de Paris en critérium du jeune basketteur. A représenté l'Île-de-France au championnat de France. S'est classé 4^e, très près du champion de France.

Philippe SALLES :

Sélectionné de Paris-Universitaire Cadet.

Michel CHAUVEAU :

Sélectionné pour l'équipe de France cadette universitaire.

Patrik LEJEUNE :

Pré-sélectionné pour l'Équipe de France cadette universitaire.

Marie-Françoise OLIVIER :

Sélectionnée de Paris cadettes. Sélection-

née pour participer au stage national cadettes à Poitiers.

Fatia MANA :

Sélectionnée de Paris cadettes.

Cécile PERROT :

Minime - sélectionnée Espoirs de Paris.

Voici rapidement esquissé le bilan sportif de la saison écoulée qui, dans l'ensemble, a été excellente et a procuré beaucoup de joies à tous nos jeunes. C'était, en définitive, le but recherché.

Il suffisait d'ailleurs, pour s'en rendre compte, d'assister à l'Assemblée générale qui s'est tenue le 11 juin dernier à l'ancienne Mairie de Sceaux, en présence de plus de 150 participants malgré une défaillance regrettable du service des P.T.T. dans l'acheminement des convocations. Cette assemblée, dont le succès fut un grand réconfort et un encouragement pour toute l'équipe des dirigeants, très souvent à la peine, était placée sous la présidence d'honneur de M. JECHOUX, Maire-adjoint Délégué à la Jeunesse et aux Sports, représentant M. le Maire, qui remit les trophées et médailles à nos « champions » et sélectionnés, assisté en cela de M. LOGER, Président du Comité départemental des Hauts-de-Seine, et de M. CHEVALIER, Secrétaire général, qui avaient tenu à honorer de leur présence notre sympathique réunion.

Fasse que la saison 1974-1975 soit aussi bénéfique et que les Scéens viennent de plus en plus nombreux supporter, dans une chaude et sympathique ambiance, les équipes de l'A.S.A.S. au gymnase municipal, 20, rue des Clos-Saint-Marcel, les samedi soir et dimanche après-midi.

Le Président,

P. DAZET.

QUE SE PASSE-T-IL

A LA PISCINE DES BLAGIS ?

Tout simplement la rentrée : une rentrée qui voit de nouveau les enfants des écoles primaires, des lycées, des clubs, reprendre une activité que le public estival ne pense à pratiquer que les jours chauds et ensoleillés (c'est-à-dire rarement).

Que faudra-t-il inventer pour convaincre l'opinion publique de l'utilité du sport en général, et de la natation en particulier?... Créer un « baby-club » pour les moins de 2 ans ? Des cours pour le 3^e âge ? On en parle.

En attendant, une kermesse nautique est prévue pour le **dimanche 1^{er} décembre, à 15 heures.**

Au traditionnel programme réservé aux jeunes seront incorporés quelques jeux pour adultes. Eux aussi ont le droit de s'amuser !

Tous renseignements à la Piscine, 5, rue de l'Yser.

A.S.A.S. Section Tennis

Certains se sont étonnés du manque d'écho dans la presse locale des succès toujours grandissant des activités de la Section Tennis de l'ASAS. Leur étonnement suffirait, s'il était besoin, à prouver la réalité et la vitalité du Club.

Sous l'impulsion de quelques dirigeants, jugés parfois trop enthousiastes, la Section Tennis réunit actuellement plus de cinq cents membres. Parmi eux, plus de 70% de jeunes — la plus forte proportion des clubs de la Région parisienne — ont contribué à donner une nouvelle vitalité à notre club, lui apportant leur dynamisme et leur enthousiasme, tout en donnant ainsi un nouveau visage aux rues de Sceaux qu'il est rare de parcourir sans rencontrer garçons ou filles, raquette au bras.

L'Ecole de Tennis de l'ASAS a soulevé dès sa création en octobre dernier un très vif intérêt auprès des jeunes. Sous la direction d'un professeur dévoué et compétent, de plus excellent pédagogue, un soixantaine d'enfants se sont initiés tout au long de la période scolaire, au difficile maniement de la raquette.

Sur le plan de la compétition quatre équipes sont engagées dans les Championnats de Paris. Les résultats particulièrement brillants de l'actuelle saison feront l'objet d'un compte rendu détaillé ultérieur. Il nous est difficile toutefois de résister au plaisir d'annoncer dès à présent que toutes les équipes sont assurées de monter d'une division et de féliciter ici tous les joueurs et joueuses qui ont été les artisans de ces victoires.

L'annuel tournoi officiel FFLT s'est assuré à la mi-mai, comme les années précédentes, un succès mérité auprès d'un nombreux public de connaisseurs qui ont pu apprécier les exploits d'une sélection des meilleures raquettes parisiennes. Doit-il être rappelé que le vainqueur du tournoi 1972 — M. MOLINA — a été l'artisan de l'élimination des USA en Coupe Davis par l'équipe chilienne ?

L'essor que prend actuellement la Section Tennis de l'ASAS justifie pleinement l'attention que portent M. le Maire et les édiles municipaux à maintenir et renforcer les moyens nécessaires à notre développement.

Ce simple résumé, aura, nous l'espérons, comblé l'étonnement de certains et peut être avivé la curiosité de tous ceux qui aimeraient pratiquer le tennis. Sport individuel certes, comme bien d'autres, mais qui prend tout son sens au sein d'un club où chacun peut y apporter sa bonne humeur et son esprit sportif, où chacun peut y trouver l'esprit de camaraderie et même d'amitié qui importe tant dans notre monde moderne où l'égoïsme est bien souvent monnaie courante.

Conscient « d'être bien plus qu'un organe technique », notre Club se veut de jouer un rôle éducatif au sens le plus large du terme.

**M. BEAUPOIL,
M. DANDREL.**

La Boule Scéenne

Les compétitions de juin, dans le cadre des Fêtes de Sceaux

Les compétitions organisées par la Boule Scéenne, dans le cadre des Fêtes de Sceaux, ont débuté le samedi 15 juin avec le Challenge « Jeunes » du Comité Municipal des Fêtes.

Le classement de ce Challenge s'est établi comme suit :

- 1^{er} - Pascal et Bruno FACHAUX ;
- 2^e - Jean-Claude LACOSTE et Pascal BIONDO ;
- 3^e - Patrick GESCHIECK et Pascal PANIAGUA.

père et fils, tandis que la Coupe de la Bijouterie Charles-Gérard était enlevée par M. BERNARD et C. BOISSAY ; le concours complémentaire fut gagné par V. D'ADDIO et L. FRAIOLI, devant D. BOISSAY et J. MOREL.

Le Championnat et la Coupe de France

Pascal FACHAUX, jeune cadet de la B.S. a été sélectionné pour la formation de la quadrette représentative des Hauts-de-Seine au Championnat de France qui s'est déroulé le 23, 24 et 25 août à Toulouse.



La belle médaille en argent gagnée, en Coupe de France, par le cadet Pascal Fachaux

Le lendemain 16 juin, un concours de 32 Q.T.C. a réuni au Boulodrome 14 clubs à qui quatre objectifs étaient proposés :

- le Challenge Municipal qui fut enlevé par Antony (LEGALLO) ;
- le Challenge de l'Union des Commerçants et Artisans de Sceaux gagné par l'équipe des jeunes Scéens : les frères FACHAUX, J.-C. LACOSTE et A. SMANIOTTO ;
- la coupe P.E.C. (don des Ets Picon), enjeu du concours complémentaire, qui revint à la quadrette SANTONO (Kremlin-Bicêtre) ;
- la coupe B.B.C. acquise par Sceaux (D. ARBITTRE, J. BRIOU, P. FRAIOLI, L. LACOSTE).

Enfin, le dimanche 23 juin fut disputé le Challenge du Comité Municipal des Fêtes. Le trophée revint à LACOSTE,

Deux parties gagnées en éliminatoires par poules menèrent les quatre garçons jusqu'aux 32^e de poule où ils échouèrent contre la Vendée (11/9).

La Coupe de France, ouverte à 64 quadtetes, vit la nôtre gagner brillamment quatre parties et s'incliner seulement en demi-finale après avoir mené 11 à 2.

A son retour à Sceaux, le 26 août au soir, Pascal FACHAUX reconnut que « cela faisait tout de même quelque chose de jouer sur les terrains d'honneur couvert du Parc des Expositions de Toulouse, devant quelque 5.000 spectateurs et qu'une finale de Championnat de France en catégorie Excellence II (durée 5 h 30 - score 15/11), c'était vraiment passionnant ».

De sa mission à Toulouse, Pascal FACHAUX a rapporté une bien jolie médaille en argent. Bravo les jeunes !

U.S.B.R.S. - Tennis de table

L'Union Sportive de Bourg-la-Reine/Sceaux (U.S.B.R.S.) comprend, notamment, une section de tennis de table.

De nombreux joueurs et joueuses sont inscrits et de bons résultats sont obtenus en compétitions (championnats F.F.T.T., UFOLEP, tournois individuels, etc.).

Les joueurs et joueuses ont à leur disposition deux salles :

- le Gymnase, 30, rue Roger-Thorelle à Bourg-la-Reine, avec 8 tables ;
- la salle du 18, boulevard Carnot à

Bourg-la-Reine, avec 2 tables.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser :

- soit au Président de la section « Tennis de table » M. Jean ROGE, 16, rue Paul-Couderc à Sceaux ;
- soit au Secrétaire de la section : M. Bernard GALLET, 65, rue de la Bièvre à Bourg-la-Reine ;
- soit au Gymnase, 30, rue Roger-Thorelle à Bourg-la-Reine, les dimanches matin de 9 h à 12 h et les mercredis soir de 20 h 30 à 23 h.

Communiqués

Révision annuelle des listes électorales

La révision des listes électorales a lieu du 1^{er} septembre au 31 décembre inclus.

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire.

Conditions à remplir

- être de nationalité française ;
- avoir 18 ans le 1^{er} mars 1975 (la loi n° 74-631 du 5 juillet 1974 vient de donner le droit de vote aux Françaises et Français âgés de dix-huit ans) ;
- posséder son domicile réel dans la commune, ou y avoir sa résidence réelle et effective de six mois avant le 1^{er} mars 1975 ou être inscrit pour la cinquième fois sans interruption au rôle d'une des quatre contributions directes, ou y exercer en qualité de fonctionnaire public assujetti à résidence obligatoire.

Pièces à fournir

- livret de famille, carte d'identité ou passeport en règle ;
- justification du domicile à Sceaux (quittance de loyer, de gaz et d'électricité, téléphone, etc.).

Se présenter au Secrétariat de la Mairie — rez-de-chaussée — le lundi, de

13 h 30 à 17 h 45, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 45, le samedi de 8 h 30 à 12 heures.

Une permanence sera assurée de 14 heures à 18 heures, tous les samedis du mois de décembre.

Toutefois il est admis que sont également reçues les requêtes :

— adressées par correspondance **sous pli recommandé** par toute personne qui, pour une cause indépendante de sa volonté, ne peut se présenter en personne à la Mairie (c'est le cas du malade, de l'infirme, du militaire, du Français établi à l'étranger...).

Pour prouver son identité l'intéressé devra joindre à sa requête une fiche d'état civil ou s'il s'agit d'un Français établi à l'étranger, un certificat d'immatriculation délivré par son Consulat.

— présentées par un tiers **dûment mandaté** agissant en l'occurrence au lieu et place de l'intéressé (procuration sur papier libre indiquant les noms du ou des mandants et du mandataire).

Il est vivement recommandé aux intéressés de déposer leur demande le plus tôt possible.

Permanences au Centre de Sécurité Sociale de Sceaux

1, rue du Maréchal-Joffre, à Sceaux.
Téléphone : 702-02-38 - Service social.
Madame CHEVRIER : lundi, de 14 h à 16 h.
Mademoiselle BARDIN : mardi, de 14 h à 16 h.

Examens de santé gratuits

La Caisse Primaire Centrale d'Assurance maladie de la Région parisienne informe les assurés sociaux de Sceaux que le Centre temporaire d'examens de santé installé à Bourg-la-Reine - 38, rue de Fontenay, a repris ses séances depuis le 2 septembre 1974.

Cette consultation se déroulera de 17 h à 18 h 30, du lundi au vendredi inclus.

Les assurés désirant bénéficier d'un examen de santé peuvent demander une invitation en écrivant, en franchise postale, au :

Centre des Examens de Santé
C.P.C.A.M.R.P.
5, rue de la Durance
75570 PARIS CEDEX 12

ou en s'adressant à leur Centre de Sécurité sociale.

Association d'Amis et Parents d'Enfants Inadaptés (A.P.E.I.) de la région de Sceaux, 86, rue du Lycée - Sceaux - 702-17-42 (Bagneux, Bourg-la-Reine, Châtenay, Fontenay, Plessis-Robinson, Sceaux)

Le Jardin d'enfants spécialisé de Sceaux (locaux municipaux, 95, rue Houdan), accueille les enfants qui, à l'âge de l'Ecole maternelle, ne peuvent être reçus dans les écoles normales à cause d'une déficience intellectuelle trop importante. Le Jardin d'enfants peut les recevoir, même s'ils ne marchent pas et s'ils ne sont pas propres.

Il est agréé au titre de l'allocation d'éducation spécialisée, si bien que les enfants peuvent recevoir gratuitement l'éducation adaptée à leur état.

Renseignements : A.P.E.I. de Sceaux, 86, rue du Lycée, 92330 SCEAUX.

Croix-Rouge française - Equipes secouristes de Sceaux, 95, rue Houdan Cours de secourisme

Les équipes de secours du Comité de Sceaux de la Croix-Rouge française organisent comme chaque année une session de 14 cours de secourisme durant l'automne.

Ces cours, ouverts à tous, ont lieu au local de la C.R.F., 95, rue Houdan, les mardi et vendredi, à 21 h.

Bons de gaz

Les bons de gaz pour l'année 1974 sont délivrés à la Mairie jusqu'au lundi 31 décembre 1974.

Conditions exigées

- 1/ être de nationalité française, à l'exception des époux de françaises ayant conservé leur nationalité et des personnes originaires des territoires d'outre-mer, ayant appartenu à l'Union Française, y compris le Vietnam, la Tunisie, le Maroc et les anciens départements français d'Afrique du Nord ;
- 2/ être domicilié dans la commune depuis un an au moins au 1^{er} janvier 1974 ; en cas de déménagement au cours de l'année 1973, fournir une attestation de la Mairie du domicile précédent précisant que les bons de gaz n'ont pas été touchés ;
- 3/ avoir au moins 2 enfants à charge, nés avant le 1^{er} janvier 1974 et vivant au foyer, les enfants sont considérés comme étant à charge lorsqu'ils donnent droit aux allocations familiales au 31 décembre 1973 ;
- 4/ ne pas dépasser un certain plafond de ressources (variable selon la composition de la famille).

Pièces à fournir

- 1/ le livret de famille ;
- 2/ les bulletins de paye des mois de janvier, février et mars 1974 ;
- 3/ un certificat de non imposition ;
- 4/ pour les enfants âgés de plus de 16 ans, un certificat de scolarité.

Cette session sera clôturée le vendredi 29 novembre par un examen permettant l'obtention des brevets de Secouriste de la Croix-Rouge et de la Protection Civile.

Club des aînés

Vous habitez Sceaux, vous avez 60 ans ou plus...
... vous voulez faire quelque chose,
... vous voulez vous informer,
... vous voulez apprendre,
... vous voulez vous distraire,
ou simplement,
vous voulez vous faire des amis.
Vous pouvez rencontrer des personnes ayant les mêmes préoccupations que vous pour rechercher et découvrir ensemble des idées, des moyens, des recettes, des trucs qui contribueront à rendre cette période de vie dans laquelle vous évoluez actuellement plus agréable, plus efficace.

Venez au « Club des Aînés » chaque lundi à 14 h 30, aux Baraquements, 95, rue Houdan à Sceaux.

Section des Mutilés du Travail d'Antony

Le Bureau de la Section des Mutilés du Travail espère que vous avez passé de bonnes vacances, mais maintenant il nous faut revenir aux réalités. →



Que s'est-il passé pendant vos vacances ? l'application de l'arrêté du 15 juillet publié au J.O. le 21 juillet, portant revalorisation des divers avantages de la S.S. Rente Accident de travail, Invalidité et rente vieillesse, à la date du 1^{er} juillet 74, à savoir 6,70 % pour les rentes supérieures à 10 %, toutes les pensions A.T. inférieures à 10 % ne bénéficient pas de la revalorisation.

D'autre part, l'article 3 du même arrêté prévoit au 1^{er} janvier 1975 une augmentation de 6,30 %.

L'augmentation de 6,70 % au 1^{er} juillet entraîne un relèvement du salaire minimum, portant ce dernier à 20.291,88 F pour les accidents de travail survenus depuis le 1^{er} juillet 74, lorsque l'incapacité est au moins égale à 10 %.

Ce même arrêté entraîne un relèvement de la majoration pour tierce personne, cette dernière étant portée au 1^{er} juillet à 14.707,12 F.

Par contre, les pensions Accidents de travail inférieures à 10 % sont rachetables par la S.S. si ces dernières n'atteignent pas le quatre-vingtième du salaire minimum applicable aux accidents de travail, soit 253,64 F par an.

N'oubliez pas que la loi du 27 décembre 1973 vous permet de faire dans de bonnes conditions un recours contre tiers lorsqu'il s'agit d'accident de trajet.

Bien entendu, nous restons à votre entière disposition pour tous renseignements concernant les accidentés du travail et leurs ayants-droit, à nos permanences, tous les samedis, de 14 à 16 heures, chez M. DESVAUX, Bât. E 12, rue Fondouze, à Antony, et tous les 2^e dimanches du mois à l'ex-Sécurité Sociale, 42, rue Céline, à Antony, à 7 minutes du métro.

**Le Secrétaire,
L. DESVAUX**

Union Départementale des Médailleurs du Travail des Hauts-de-Seine - Section de Sceaux

De nouvelles dispositions concernant l'attribution de la Médaille d'Honneur du Travail ont paru dans un décret du 6 mars 1974. Nous en sommes heureux car notre Association avait, il y a un certain temps, formulé à diverses reprises, des propositions en ce sens.

A partir du 1^{er} janvier 1975, les médailles :

- d'argent seront attribuées après 25 ans;
- de vermeil, après 35 ans;
- d'or, après 43 ans;
- grande médaille d'or, après 48 ans.

Le nouveau décret concerne également certains grands Mutilés du travail, les travailleurs étrangers et les Français travaillant à l'étranger.

Nous invitons tous les Médailleurs du travail à adhérer à notre Union pour lui donner plus d'efficacité.

Des précisions complémentaires peuvent vous être données par M. LABORIE, Vice-Président de l'Union des Hauts-de-Seine, 20, avenue du Lieutenant Jean-Massé - 92330 Sceaux.

PERMANENCES

M. Pierre MAZEAUD
Secrétaire d'Etat

A la Mairie, de 17 h à 19 h
Vendredi 25 octobre
Vendredi 12 novembre
Vendredi 6 décembre

M. Paul VAUCLAIR
Député

Aux Baraquements, de 10 h à 12 h
Samedi 19 octobre
Samedi 16 novembre
Samedi 14 décembre

ANNONCE

La Direction des parcs et jardins des Hauts-de-Seine recherche le personnel suivant :

1/ Personnel administratif : Rédacteur - Commis - Sténo-dactylo.

2/ Personnel horticole : Contremaîtres - Chefs d'équipes - Ouvriers professionnels - Aides ouvriers professionnels.

3/ Personnel d'ateliers : Contremaîtres - Ouvriers professionnels (plombier, menuisier, peintre) - Aides ouvriers professionnels (plombier, serrurier, maçon) - Manœuvres - Conducteurs poids lourds - Magasinier.

4/ Personnel de gardiennage : Brigadier - Gardiens.

Pour tous renseignements, s'adresser à la D.P.J., Pavillon de l'Intendance - Parc de Sceaux - Tél. 702-18-23, 32-50, 18-93.

Des Scéens à l'honneur

Légion d'honneur

Au grade d'Officier

M. Marcel MARION - 27, avenue Diderot.

Ordre national du Mérite

Au grade de Commandeur

M. Jean MALMEJEAC - 9, allée d'Honneur.

Au grade d'Officier

M. Rémy CARLE - 17, avenue Le Nôtre.
M. Etienne DUFOUR - Conseiller d'Etat - 9, rue des Filmins.

M. Robert ESPEROU - 12, avenue du Président-Roosevelt.

Mme Yvonne SURREL - 12, avenue Alphonse-Cherrier.

Au grade de Chevalier

M. Prosper CARAMAN, Conseiller municipal de Sceaux - 1 bis, rue de la Marne.

M. Charles DESIRE - 28, boulevard Colbert.

M. Daniel LEGER - 2, rue Lakanal.

M. Jean PICART - 44, rue du Docteur-Thore.

Palmes académiques

Au grade d'Officier

Mme Jacqueline COLLIN, Professeur au lycée Marie-Curie.

Mme Maud DESLANDES.

Mme Micheline GOUGET.

Mme Félicie HOAREAU.

Mme Marguerite ORJOLLET, Professeur au lycée Marie-Curie.

Mme Jacqueline VIOLET.

Ordre des Arts et des Lettres

Au grade de Chevalier

M. André FLERON - 9 c, allée d'Honneur.

Médaille d'honneur du Travail

ECHELON ARGENT

M. Robert ALISSE, 11, rue du Lieutenant-Jean-Massé.

M. Marcel ANDRE, 6, rue du Docteur-Roux.

M. Pierre AVRIL, 12, rue Paul-Couderc.

M. Eugène BALDO, 6, avenue Georges-Clemenceau.

M. Pierre CANTON, 4 bis, boulevard Desgranges.

M. André CATUCE, 14, rue de Bagneux.
Mme Jeanine CHARPENTIER, 3, avenue Paul-Langevin.

Mme Jeanne DAVID, 12, boulevard Desgranges.

M. Pierre DAVY, 17, rue Georges-Bizet.

M. Roger DESPREZ, 13 D, allée d'Honneur.

M. Ernest DUBOIS, 13, rue des Filmins.

M. André FLOTTE, 11, rue des Aulnes.

M. Robert GEORGE, 46, avenue Jean-Perrin.

M. Pierre GICQUIAUD, 11, rue Alain-Fournier.

Mme GRISOLLET, née BOUCHE Muguette, 11, rue des Filmins.

Mme HULIN, née CARDON Louise, 6, avenue du Plessis.

M. Pierre JAVEY, 14, rue de Bagneux.

Mme JULLIEN, née JANDOT Alexandra, 9, rue des Filmins.

Mme Jeanine LAPIERRE, 9, rue Jean-Giraudoux.

M. Daniel LE COMTE, 11, rue des Filmins.

M. Claude NAEGERT, 3, rue Jean-Giraudoux.

M. Raymond OUTTERS, 15, rue Jean-Masgré.

M. Georges SMOLARSKI, 12, rue Paul-Couderc.

M. Jacques VANNIER, 36, avenue de la Gare.

M. Jacques WATTECAMPS, 2, avenue Lulli.

ECHELON VERMEIL

M. René CORSAT, 9, rue Marc-Sangnier.

M. Henri LEROUX, 21, rue Jean-Louis-Sinet.

M. Albert MAGNE, 25, rue de la Chrétienté.

ECHELON OR

M. René BESSETTE, 12, boulevard Desgranges.

Période du 8 mai au 16 août 74

NAISSANCES

Gilles, Philippe ROCHER — Marion, Alexandra, Irène DELLYS — Maud, Véronika HAMMER — Philippe MARTINS — Loïc COUDE — Laurence, Marie LEYDIER — Florence, Marie, Anne AYMARD — Thierry, François, Michel ROUBACH — Estelle, Danielle KERN — Vincent, Paul, Georges FOUILLOUX — Marine-Josik, Odette, Marivonne PLE — Alexandra MOUZAY — Dan YGUYEN DUY — Caroline, Marie, Brigitte BERTHY — Xavier, Jean, Gilbert GIROUARD — Jean-Noël, Philippe ROCHE — Virak IN — Romain, Julien BOUCHER — Sophie, Irène, Simone, Denise RUEL — Alexandra, Marie MILLON — Caroline, Claire, Denise MALLEJAC — Marie, Yasmina, Marguerite BADER — Fabienne, Marie-Pierre, Catherine DAMAS — Alexandre DANTON — Chrystelle, Paulette, Marie NESSON — Marie-Consolata, Faïla LWAMBA — Laetitia, Madeleine, Michèle JARROIR — Elodie, Marie, Isabelle LEPAGE — Séverine DURIER — Xavier, Marc, Alexandre GAMBARD — Frédéric, Marcel, Georges LAVALT — Julie, Irène, Germaine GUILLOPPE — Kento KINOSHITA — Laure, Béatrice, SAMSON — Christina, Lucienne, Antonia CAUSSE — Karine, Elisabeth GARDES — Laure, Marie-France, Maïté REGNAULT DE PREMESNIL — Thomas, Ludovic, François BONNARD — Sandrine, Annie CANALS — Virginie, Carole, Charlotte BURGAL — Caroline, Arielle JACOBZONE — Magali CHARTRIER — Sandrine, Brigitte DEGROS — Wanda, Sylvie DISCHERT — Nadine, Odette, Marthe ROYNEAU — Jessica, Claire CHOPLIN — David COUSIRAT-COUSTERE — Christelle, Marie, Sophie ARAGO — Anne, Sophie, Nicole, Renée BONOT — Jérôme, André, Eugénie, Gilbert MESLIN — Hélène, Pervenche, Jeanne DEDRYVERE — Virgile, François HACHETTE — Bertrand, Marc NEVEU — Jean-Marc, Théodore GUENIAT — Sandrine, PIGEOT — Stéphanie Marie-Claude TUA — Olivier, Claude, Didier SOUBRET — Yann, Nicolas BENOIT — Christophe, Arnaud HEMMINGS — Iqbal BIAZ — Luiba, Victoria FERAND — Karen, Aimée, Antoinette BREYNAT — Pierre, Etienne, Robert, Lucien MAHLIZIER — Eve DREUILHE — Anne ETTORI — David, Christophe SAINT-JEAN — Christophe MALGO — Christèle BARBET — Frédéric, Alain, Camille ROUX.

MARIAGES

Daniel, Michel DOUSSET et Arlette, Monique, Ida MORLOT — Pierre, Raymond, François, Marie PRUAL et Danièle, Bernadette, Michèle MALLET — Michel, Paul DUFOUR et Marie, Noëlle, Paulette, Yvonne RICOCH — Léon, Marie, Thérèse, Rodolphe WERTZ et Marie-Christine, Françoise VILLARD — Jean, Michel,

Pierre NOTTARIS et Marie-Christine VIVIER — Serge DURY et Virginie BOURDIN — Yves, Marcel HENRY et Claudine, Lucienne LAUNAY — Marc, Alain JORBY et Evelyne FOUGERAY — Gérard, Henri, Pierre GOMEZ et Martine, Paulette GEOFFROY — Jacques, Maurice TAVERDET et Jeanine BROCH — Patrice, Yves BLAISE et Sylvie, Monique BERLAND — Paul, Edouard, Jules PAISSEAU et Simone, Isabelle ALLARD — Etienne, Antoine, Alphonse FERNANDEZ et Sylvie, Marguerite, Léa BARBEAU — Bertrand, Marc, Bernard de SAINT-MARIE et Françoise, Renée HOURCASTAGNE — Philippe, Gérard, Lucien MOLLET et Martine, Paulette PERRIN — Philippe, Jacques NEVEU et Annie, Marie, Francine, Jeanine BLANCHET — Yves, Robert BEURDELEY et Elisabeth, Solange, Jacqueline DEFORGES — Jacques BUREAU et Yvonne, Lucette, Gilberte JACQUOT — Mamadou GUEYE et Lina Eloise PAUILLAC — Patrick, Roger GOURDY et Catherine, Charlotte, Juliette GUITTARD — Jean-Michel VIOVY et Arlette, Marie, Nancy PITIOT — Michel, Lionel KOUTCHMY et Hélène SOTIRIADES — Roland, Jean-Michel DOTSABIDE et Catherine, Véronique DESMOULINS — Patrice, Jean, Simon FORGET et Catherine, Jacqueline, Bernadette PHILIPPOT — Francis, Frédéric PETIT et Joyce, Marie HORROCKS — Laurent, André, Marie ARGUILLERE et Isabelle, Marie, Evelyne, Chantal VILLA — Philippe, Marie, Gabriel GUIBERT et Catherine, Annie DELAGE — Philippe, Roger DOMEK et Michèle, Laurence, Patricia BARRY — Antoine CHEVALIER et Marie-Jacques, Yvette, Andrée RASTOUIL — Philippe, Jacques LEVIE et Catherine, Bénédicte LEVEQUE — Patrick, Arthur, Pol, Georges, Adrien JAFFRAY et Patricia, Anaïs SCHONBERT — Bernard, Henri, Roger, François BOISSON et Catherine, Alice, Juliette COUPE — René, Michel DONNET et Giesela MEIER — Gérard, Marius, François PAUMIER et Annette, Nicole, Andrée OLIVIER — Paul MBANGA et Ester, Jeanne NOL — André, Jean, Guy LANIER et Marie-France, Suzanne DESTOT — Gilbert, Raymond BEUGNET et Nicole, Monique MAGNE — Philippe, Jean, Edouard FAIVRE et Hélène, Andrée, Maryse, Marie LAURENT — Jean, René LEVET et Suzanne VAN ECKHOUDT — Dominique LIVROZET et Claudine, Suzanne OLLIVE — Eric, Emile VERDIER et Michèle, Jeanine KLEIN — Stéphane GLADOSTCHOUK et Françoise, Renée, Marthe SAINT-MAXENT — Christian, André, Jean-Marie FILLEY et Geneviève, Marie, Thérèse GOUDARD — Joseph, Bienvenu SCIROPPO et Arlette, Ginette, Andrée SEILER — Claude, Jacques, Marie, Benoît LEFORESTIER et Sylvie, Dominique BRONKHORST — Pierre, Claude, Nicolas WILLEMIN et Martine, Jeanne, Georgette HENIN — Alain, Claude GALEZOWSKI et Brigitte, Jeanine, Antoinette MORTIER — José LOPEZ et Lucienne, Adèle, Mathilde CANTO.

DECES

Véronique, Germaine HENNECENT — Camille, Jeanne CASTEIX, veuve COURONNE — Marguerite, Marie, Joséphine, Ernestine BEAUDON, épouse SCHULLER — Eugénie, Marie, Joseph BUSNEL, épouse IVRY — Paulette, Marie, Louise MANCEAU — Emmanuel, Louis, Alfred BESNARD — Hélène Sergievna CHLAPNIKOFF, veuve TOUMANOFF — René PESCHEUR — Jeanne, Blanche GENDRE, veuve BOULAY — Philippe, Jean, Adolphe THEODORE — Marguerite, Delphine, Camille BLANCHE, épouse CHIDAINI CHIDAINÉ — Jean, Urbain, Marie, Pierre DENOYELLE — Marie DESMARTIN — Jeanne, Marie, Antoinette CAMPISTRON, veuve GAUBERT — Jeanne, Louise, Augustine DENIS, veuve TEMPERMAN — Gilbert, Louis SIMON — Nelly, Henriette, Adeline BOUFFLET, veuve BOUFFLET — Louis, Marie, Adolphe HARMAND — Jean-Marie JACQUIER — Jacques, Lucien, Louis GUERNET — Maria, Augustine MESSELET, veuve PETIT — Victoria CAULIEZ, veuve DELEFOLLY — Jean LEGENDRE — Emile, François DURAND — Emma, Lucie BECOURT, veuve GUILLOIS — Jules, Henri MASSON — Edouard, Louis MARZAROLI — Annette RIVAILLIER, veuve MIGET — Danielle, Marguerite, Suzanne SOULIE, veuve GERVAIS — Alexandre DANTON — Roger, Joseph COLLETTE — André, Aimé FOUSSARD — Marie, Appoline, Valentine MUTREL, veuve COTTENCIN — Olivier, Nicolas LOUBATON — Eugénie, Blanche GUILLIERMEY, veuve RENO — Marie, Justine ETCHEBERRY, veuve WEILLE — Arthur, Pierre, Octave FAYOLLE — Roger, Edmond ROUCHAUD — Jean-Louis, Lucien GAUDIER — Marguerite HERVIEUX, veuve DEMERLER — Suzanne, Marie, Louise ELIOT, veuve SANSAS — Georges, Jean FERRE — Hélène, Marie, Mathurine AUFFRET, épouses RENAULT — Charline, Marie LAMPIN, épouse BAUMANN — Victorine, Pauline PERNET, veuve BRETON — Jeanne, Gabrielle, Hélène PINTÉ, veuve BERNARDET — Alexandre, André MOREAUX — Hélène, Eugénie PIALOT, veuve LEVEILLE.

REPRISE DE TERRAINS DANS LE CIMETIERE COMMUNAL

Le Maire de Sceaux informe la population qu'en vertu de l'arrêté municipal du 30 septembre 1974 il sera procédé à partir du 1^{er} janvier 1975 à la reprise des concessions ci-après :

- concessions gratuites de cinq ans délivrées avant le 1^{er} janvier 1970;
- concessions décennales, délivrées avant le 1^{er} janvier 1963;
- concessions trentenaires, délivrées avant le 1^{er} janvier 1943...

... qui n'auront pas fait l'objet d'un renouvellement.

Les monuments et objets funéraires existant sur ces sépultures resteront à la disposition des familles pendant un an et un jour.

Clinique des Vallées

6, rue des Vallées 92290-CHATENAY-MALABRY

- maternité
- chirurgie gynécologique
- radiologie
- laboratoire d'analyses
- kinésithérapie

☎ 702-63-77 +

METRO : Ligne de Sceaux, Stations : Robinson ou Sceaux
AUTOBUS : 194-198. Stations - Petit-Châtenay ou Mairie de Châtenay.
179. Station : Les Vallées.

Clinique du Bois de Verrières

66, rue du Colonel-Fabien 92160-ANTONY

- chirurgie générale
- chirurgie des enfants
- chirurgie digestive
- urologie
- orthopédie
- gynécologie
- service d'urgences
- radiologie
- laboratoire d'analyses

☎ 666-04-72

METRO : Ligne de Sceaux. Station : Antony
AUTOBUS : 196. Stations : F.-Molé ou J.-Périn.
179. Station : Sully-Prud'homme.

Cliniques placées sous la même Direction, conventionnées avec S.S. et principales Mutuelles

OPTIQUE - PHOTO

C. BONOT

OPTIQUE - PHOTO

Opticien adaptateur de lentilles (souples et dures)
Agréé S.S.

86, rue Houdan
☎ 702-16-26

SCEAUX

151, rue Houdan
☎ 350-29-38

CLINIQUE DE L'HAY-LES-ROSES

CHIRURGIE GENERALE ET SPECIALISEE

ORTHOPEDIE - ACCOUCHEMENT
GYNECOLOGIE - RADIOLOGIE
REEDUCATION FONCTIONNELLE

15, rue des Tournelles - Tél. : 702-85-50
94240-L'HAY-LES-ROSES

ENTREPRISE GENERALE
TOUS TRAVAUX DE BATIMENT - ENTRETIEN ET NEUF

Alalinarde

4, avenue Jules-Guesde
92330 SCEAUX

☎ 702-11-76
350-44-17

Abattage et arrachage mécaniques
ENTREPRISE D'ELAGAGES DE PARCS ET JARDINS

Robert ANDREOLI

38, rue des Aulnes — 92330 SCEAUX
☎ 702-96-47 et 41-15

PARQUETS - RÉPARATION - VITRIFICATION

MARIETTE

TAPIS - SOLS PLASTIQUE - MOQUETTE

16, rue des Pierrelais
92260 - FONTENAY-AUX-ROSES

☎ 350-07-20
702-94-86

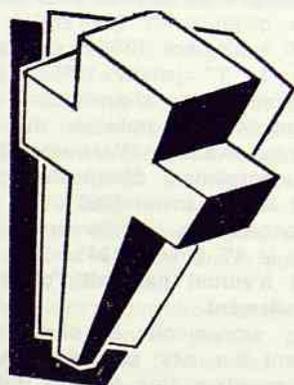
OPTIQUE MÉDICALE

Jacques LEBLANC

Pharmacien Opticien

51, rue de Bagneux
92330 SCEAUX

Près de la Poste
☎ 702-10-59



CHAMPION FILS

MARBRERIE D'ART FUNÉRAIRE
FLEURISTE "TÉLÉFLEURS"

125, rue Houdan — 92330 SCEAUX ☎ 702-01-52
10, rue de la Bièvre — 92340 BOURG-LA-REINE

Spécialiste des granits français et étrangers

Services de garde

Médecins

Du dimanche 6 octobre au dimanche 29 décembre 1974

Pharmaciens

Octobre

Dimanche 6 octobre :
Dr RENAULT, 112 bis, rue Houdan 702-19-93

Dimanche 13 octobre :
Dr BESNARD, 46, avenue du Président-Roosevelt 702-02-45

Dimanche 20 octobre :
Dr BLANC, 81, rue Houdan 702-17-28

Dimanche 27 octobre :
Dr BOUIN, 101, rue Houdan 702-40-46

Dimanche 6 octobre :
Mme MOUIEL, 43, rue des Coudrais 702-40-44

Dimanche 13 octobre :
Mlle WEBER, 7, avenue des Quatre-Chemins 702-16-12

Dimanche 20 octobre :
M. VARIN, 45, rue Houdan 702-00-91

Dimanche 27 octobre :
M. LEBLANC, 51, rue de Bagneux 702-10-59

Novembre

Vendredi 1^{er} novembre :
Dr GALVIN, 53, avenue Georges-Clemenceau 702-38-38

Dimanche 3 novembre :
Dr LE VAN QUYEN J.-J., 31, rue du Dr-Roux 660-81-31

Dimanche 10 novembre :
Dr LE VAN QUYEN J.-Georges, 118, rue Houdan 350-07-74

Lundi 11 novembre :
Dr MOUROT, 7, avenue des Quatre-Chemins 350-17-36

Dimanche 17 novembre :
Dr PERIE, 31, rue des Pépinières 702-65-48

Dimanche 24 novembre :
Dr RENAULT, 112 bis, rue Houdan 702-19-93

Vendredi 1^{er} novembre :
Mlle Odile KUNTZ, 144, av. du Général-Leclerc 350-03-00

Dimanche 3 novembre :
Mlle LACOUR, 127, rue Houdan 702-00-76

Dimanche 10 novembre :
Mme LAVERDET, 106, rue Houdan 702-00-62

Lundi 11 novembre :
Mme LAVERDET, 106, rue Houdan 702-00-62

Dimanche 17 novembre :
Mme MOUIEL, 43, rue des Coudrais 702-40-44

Dimanche 24 novembre :
Mlle WEBER, 7, avenue des Quatre-Chemins 702-16-12

Décembre

Dimanche 1^{er} décembre :
Dr BESNARD, 46, avenue du Président-Roosevelt 702-02-45

Dimanche 8 décembre :
Dr BLANC, 81, rue Houdan 702-17-28

Dimanche 15 décembre :
Dr BOUIN, 101, rue Houdan 702-40-46

Dimanche 22 décembre :
Dr GALVIN, 53, avenue Georges-Clemenceau 702-38-38

Mercredi 25 décembre :
Dr LE VAN QUYEN J.-J., 31, rue du Dr-Roux 660-81-31

Dimanche 29 décembre :
Dr LE VAN QUYEN J.-Georges, 118, rue Houdan 350-07-74

Dimanche 1^{er} décembre :
M. VARIN, 45, rue Houdan 702-00-91

Dimanche 8 décembre :
M. LEBLANC, 51, rue de Bagneux 702-10-59

Dimanche 15 décembre :
Mlle Odile KUNTZ, 144, av. du Général-Leclerc 350-03-00

Dimanche 22 décembre :
Mme LAVERDET, 106, rue Houdan 702-00-62

Mercredi 25 décembre :
Mlle LACOUR, 127, rue Houdan 702-00-76

Dimanche 29 décembre :
Mme MOUIEL, 43, rue des Coudrais 702-40-44

Le Docteur Jacques-Georges LE VAN QUYEN a le plaisir d'annoncer l'ouverture de son cabinet de médecine générale : 118, rue Houdan, 92330 SCEAUX — Tél. : 350-07-74.

Consultations :

Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 11 h à 12 h et de 16 h à 18 h
Mardi et vendredi de 14 h à 16 h et sur rendez-vous à partir de 18 h

Mme GUERNET-DOUDEIL a le plaisir d'annoncer l'ouverture de son cabinet dentaire : 154, rue Houdan, 92330 SCEAUX — Tél. : 350-78-19.

AMBULANCES MUNICIPALES

TOUTES DISTANCES

175, rue de la Porte-de-Trivaux
92140 CLAMART

SANTÉ — CONFORT — SERVICE

Vente et location de cannes et béquilles — Matériel médical

NUIT
et
JOUR

631.69.22



Seule société agréée pour les transports des malades, indigents, relevant des bureaux d'aide sociale des communes

Clinique Chirurgicale de l'Assomption

Chirurgie générale - Urologie - Gynécologie - Traumatologie - Radiologie
Chirurgie cardio-vasculaire - Maladies de l'appareil digestif - O.R.L. - Laboratoire d'analyses
24, avenue Victor-Hugo - 92340 BOURG-LA-REINE ☎ 702-07-99
Face le Lycée Lakanal 350-18-40 +

Conventionnée Sécurité Sociale - S.N.C.F. - R.A.T.P. - Mutuelles



office régional de l'habitat

AGENT IMMOBILIER AGRÉÉ

153, av. du Gal-Leclerc - 92340 BOURG-LA-REINE

☎ 660-44-66

Ouvert de 9 h 30 à 19 h, sauf dimanche sur rendez-vous

VENTES

LOCATIONS

CONSTRUCTIONS

NEUVES



SCEAUX M°

Très beau LIV., balc. sud, hall, 3 ch., cuis., bns, gd stg, asc., pt imm. ds verdure. Px intéres.

M° PARC DE SCEAUX

Beau LIV. DBLE, sud, 3 ch., cuis., s. de bns + toil., gd cft, impeccable. Pt imm. récent pierre, beau stg, asc., verdure. EXCEPT. 250.000 F.

M° SCEAUX ROBINSON

Calme et verdure, deux pts imm. récents, bon stg. Beau LIV. DBLE, 2 ch., cuis., bns, ch. cent. radiat. Park. compr. 138.000 + 6.000 C.F.

M° SCEAUX ROBINSON

Spl. appt, balc. terras. s/pelou-ses. Gd LIV. DBLE, 3 ch., belle cuis. + séchoir, 2 s. de bns, dressing. Imm. neuf gd stg, asc., garage. Px intéres.

BOURG-LA-REINE M°

Bel imm. récent pierre de taille, gd cft. Beau LIV. DBLE, 4 ch., cuis. équipée, s. de bns + toil., nbreux plac., ch. cent. radiat. Très except. 245.000 F.

ANTONY verdure

Imm. 1973, gd stg, bel appt 120 m2. LIV. DBLE, balc., 4 ch., 3 sanitaires, cuis, équipée, ch. cent. radiat. Box et park. comp., 295.000 F.

HAY-LES-ROSES Calme

Très beau LIV. DBLE. Terrasse, sud, 2 ch. hall, cuis. équipée, s. de bns, ch. cent. radiat. Pt imm. neuf gd stg noyé ds verdure. Park. comp. 225.000 F.

SCEAUX près M°

Beau SEJOUR + chambre, entrée, cuis., s. de bns, placards, ch. cent. radiat. Pt imm. récent, bon standing, verdure, 140.000 F.

BOURG-LA-REINE Calme M°

Lux. imm. récent pierre de taille. Magn. LIV. DBLE, gd balc., 2 ch., gde cuis., s. de bns, ch. cent. radiat., nbreux plac. Box possible, 280.000 F.

PAVILLONS

FONTENAY-AUX-ROSES M°
Belle maison meulière. Gd LIV. + salon, 6 ch., cuis., bns, ch. cent. maz., ss-sol total, beau jardin 600 m2. 475.000 F.

BOURG-LA-REINE M°

Beau pav. récent, crépi impeccable. LIV. DBLE, marbre, balc. sud, hall, 3 ch., gde cuis., belle s. de bns + toil., ch. cent. maz., gd ss-sol, garage, jdin. EXCEPT. 350.000 F.

ANTONY M°

Beau pav. crépi. LIV. DBLE, balc. sud, 4 ch., belle cuis., bns, ch. cent. maz., ss-sol, garage, charm. jdin. EXCEPT. 339.000 F.

PETITES ANNONCES — SCEAUX — PETITES ANNONCES — SCEAUX — PETITES ANNONCES — SCEAUX

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune fille, sténo-dactylo Pigier, 21 ans, cherche travail mi-temps ou temps complet. - Tél. 702-19-86.

Professeur expérimentée donne cours de maths, physique, chimie - Tél. 660-28-00.

Professeur d'Allemand donnerait leçons toutes classes - Tél. 350-18-19.

Leçons et répétitions d'Anglais par étudiant diplômé de Cambridge - Tél. 350-19-67.

Homme, 29 ans, représentant en produits chimiques industriels cherche sociétés sérieuses et place stable - Tél. VAU. 25-70.

Monsieur cinquantaine ayant dû arrêter activité cause maladie, titulaire actuellement pension invalidité de S.S., recherche sur Sceaux ou proximité travail à mi-temps à partir septembre. Grande expérience et connaissances dans de nombreux domaines et susceptible prendre responsabilités. Références premier ordre. Tél. 702-28-45.

Jeune homme, étudiant ingénieur T.P., donnerait cours particuliers maths jusqu'à classe terminale. M. MILLOT, 44, avenue A.-Cherrier, Sceaux.

OFFRES D'EMPLOI

Particulier recherche personne de confiance pour petit ménage et repassage - Tél. 595-06-74.

Secrétaire, sténo-dactylo. S'adresser au Syndicat d'Initiative de Sceaux.

IMMOBILIER

Part. à part. cherche à acheter un pavillon 4-5 pièces - Tél. 532-88-69.

Part. à part. vend 3 pièces (75 m2) séjour, 2 ch., balcon ensoleillé, petit immeuble à Fontenay-aux-Roses - Tél. 702-28-08.

Cherche appartement 2 p. Tél. dans immeuble 3 étages maximum - Tél. 551-99-88.

A vendre directement à particulier, immeuble 1969, standing, 4 pièces (110 m2), dont 3 chs + balcon + parking. Prix 410.000 F - Tél. 660-57-94.

Particulier vend à particulier, Sceaux, 5 mn de la gare, appt très calme, 140 m2, 4-5 pièces, 24 m2, balcon sur jardin splendide, 2 s. de bains, hall, grande cuisine, office, séjour double, box particulier en sous-sol + parking - Tél. 660-20-92, à partir de 20 h.

Particulier vend studio, ensemble résidentiel, parc 20 hectares, service complet entretien appartement et linge assuré, 50 km de Paris, autoroute Sud - Tél. avant 10 heures au 624-46-07.

Particulier cherche location 3-4 pièces - Tél. 660-82-92 après 19 h 30.

Recherche petit local (une pièce) pour servir de lieu d'activité artistique (mosaïque, peinture). Travaux strictement personnels de loisirs - Tél. 660-82-92, après 19 h 30.

Echangerais grand 2 pièces bien situé Paris-15°, Convention, cuisine, s. de bains, vide-ordures, ascenseur, ch. central contre équivalent, 700 F mensuels (ou 3 pièces), à Sceaux - Bourg-la-Reine - Tél. 250-11-66,

Jeune homme cherche à Sceaux Studio, loyer maximum 500 F. Est également intéressé par petit appartement dans immeuble ancien, même nécessitant travaux de remise en état, si loyer raisonnable. Tel. après 18 h 30 à 702-55-34.

DIVERS

A vendre chiots, pedigree, petit berger des Pyrénées, bon garde, père 1^{er} prix, poil long fauve clair charbonné - Tél. 702-16-74.

A vendre canapé-lit et deux fauteuils assortis, état neuf (deux ans), velours Dralon bleu, style ancien, 2700 F, M. Bernard MARIA, 2, allée des Troènes, Sceaux.

A vendre très bel ensemble de cuisine, four élect., plaque cuisson gaz incorporées, marque Scholtès. Machine à laver Hoover autom. (linge) - Tél. 657-13-31, poste 3246.

A vendre bureau enfant, chaise assortie et orgue électrique enfant. M. Paul Ingrassia, 12, rue P-Curie, Sceaux.

A vendre, bicyclette mi-course, 10 vitesses, état neuf (jamais servi), 400 F - Tél. 350-10-89.

A vendre, meuble télé avec chaîne Hifi et rangement, blanc cassé, état neuf, haut. 2,29 m, larg. 0,99 m, prof. 0,62, prix sacrifié - Tél. 656-38-10 (heures de bureau).

A vendre machine à tricoter SINGER, absolument neuve, dernier modèle avec moteur, prix exceptionnel - Tél. 702-92-89.

A vendre grand garage, 14, avenue J.-Perrin - Tél. 933-46-13.

DISPARUS A SCEAUX

Depuis le 30-7-74, chat mâle, 1 an, race Burmese, poil court marron foncé uni, yeux dorés, très doux. Forte récompense - Tél. 702-90-06 ou 587-23-92.

Cocker mâle, pedigree, 11 mois, beige très clair, tâche blanche sur le front et cicatrice sur patte arrière, en cours de traitement typhus - Tél. 660-98-63.

Les annonces de la rubrique « Offres d'emploi » sont seules payantes à raison de 3 F H.T. la ligne de 38 signes ou espaces. Toutes les autres annonces sont gratuites; elles ne peuvent toutefois dépasser 5 lignes de texte (la ligne : 38 signes ou espaces).

elf

STATION SERVICE "LA RESIDENCE"

Gérant : J. GROLIER

SPECIALISTE PEUGEOT

Lavage — Graissage - Pulvérisation

Avenue Paul-Langevin - SCEAUX ☎ ROB. 85-23

Votre moteur chauffe, faites-le détartre avec la machine spéciale LAV'RA'MON

FOURNITURES POUR PEINTRES
VERRES A VITRES - GLACES - MIROITERIE

SOCIETE DE FOURNITURES INDUSTRIELLES

72, avenue Aristide-Briand - 92160 ANTONY

☎ 666-12-61 et 237-66-43

Outillages - Peintures - Papiers peints, plastiques muraux

La Hutte

31, avenue de la
Division - Leclerc
92 - ANTONY

☎ 666-02-13

VETEMENTS — SPORTS — CAMPING

Tennis - Equitation - Location Skis et Chaussures



U.N.A. SERVICE Sté A. SERRON

SUPERMARCHÉ ALIMENTAIRE 155, rue Houdan ~ 92330 SCEAUX ☎ 702-03-55

Livraisons à domicile — Parking privé — Ouvert le dimanche matin

École d'Art Floral Japonais

*Beauté, poésie des fleurs
Connaître, mieux aimer la nature*

*L'arrangement des fleurs
selon l'esthétique japonaise*

DEMONSTRATIONS, DECORATION, ENSEIGNEMENT : COURS OUVERTS A TOUS

Renseignements : 22, rue de l'Abbaye 92160 ANTONY

☎ 237-74-88

ROCHE BOBOIS

"un nouvel art de vivre" 72 & 81 Bd du M^{al} Joffre

BOURG-LA-REINE

et "la boutique" 78, Bd du M^{al} Joffre

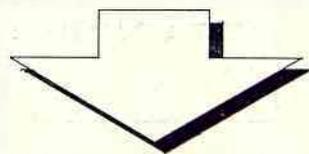
cadeaux - gadgets - listes de mariages

Tél. : Ameublement 660.34.88 - "la boutique" 702.67.80





MULTI-SCEAUX



PARKING

Rue Eugène Maison à SCEAUX



du rayon au coffre de votre auto!

MULTI

SCEAUX

153, RUE HOUDAN
(GARE SCEAUX-ROBINSON)



RUE
EUGENE MAISON

PLESSIS ROBINSON

PLACE DE LA LIBERATION



DEVANT
LE MAGASIN

BAGNEUX

16 AV. LOUIS PASTEUR



DERRIERE
LE MAGASIN

N'OUBLIONS PAS LA CAISSE DES ÉCOLES !

Habitants de SCEAUX, vous devez vous intéresser à la CAISSE des ÉCOLES qui administre et anime toutes les œuvres scolaires et périscolaires de la Ville.

La Caisse des Ecoles est un établissement public municipal, qui a son autonomie ; son Comité d'Administration est composé comme suit : le Maire, Président de droit ; 6 Conseillers Municipaux, un représentant du Préfet, 7 membres élus par les sociétaires, les Inspecteurs départementaux de l'Education Nationale.

Le budget de la Caisse des Ecoles atteint 1.300.000 F pour 1974. Les dépenses sont couvertes essentiellement par une subvention de la Ville et par les participations versées par les bénéficiaires de ses activités.

Ces activités sont importantes :

LES CANTINES SCOLAIRES

Elles servent des repas aux 900 enfants inscrits ; 245 de ceux-ci bénéficient de réductions de tarifs importantes.

LES COLONIES DE VACANCES

Elles permettent aux enfants de bénéficier pendant les vacances de séjours à la montagne ou à la mer, à LAGUIOLE (Aveyron) été comme hiver, à KERJOUANNO (Morbihan), à SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine), en ANGLETERRE et en ALLEMAGNE FEDERALE.

LE CENTRE MUNICIPAL DES LOISIRS

Il reçoit le MERCREDI 380 enfants. La gamme des distractions offertes est très variée : sports (football, handball, athlétisme, basket-ball, natation, tennis, tennis de table, etc.), jeux éducatifs d'intérieur, promenades et excursions. Toutes ces activités sont gratuites. Les parents peuvent aussi, à des prix très modiques, faire donner à leurs enfants des leçons de danse classique ou de dessin.

L'Ecole de Sports, ouverte aux enfants de 7 à 9 ans, fonctionne comme l'an passé.

Une section de judo, pour les garçons et les filles, débute cette année.

Depuis la rentrée scolaire le Centre Municipal de Loisirs accueille les enfants des maternelles dans la section qu'il vient de créer.

LE CENTRE AERE

Il reçoit les enfants toute la journée pendant les congés scolaires et offre la même variété de distractions que le Centre des Loisirs ; les enfants peuvent prendre leur repas à la cantine.

Cet ensemble d'activités a pour but de soulager les parents, de soustraire les enfants aux dangers de la rue et de parachever leur éducation en leur offrant de saines distractions.

AIDEZ-NOUS A DEVELOPPER CES ACTIVITES EN ADHERANT A LA CAISSE DES ECOLES ET EN LUI APPORTANT VOTRE CONCOURS.

VILLE DE SCEAUX (Hauts-de-Seine)

CAISSE DES ECOLES

BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné

demeurant à

déclare donner mon adhésion à la Caisse des Ecoles de Sceaux, en qualité de : ⁽¹⁾

Membre Souscripteur	:	Cotisation annuelle	5 à 10 francs
— Donateur	:	— —	20 francs
— Bienfaiteur	:	— —	50 francs
— Perpétuel	:	Versement unique à partir de	200 francs

Fait à, le 19.....

Signature :

(1) Rayer les mentions inutiles.

NOTA - Les sociétaires peuvent s'acquitter du montant de leur cotisation, soit par versement en espèces déposé à la Mairie, soit par versement au C.C.P. du Trésorier principal, Trésorier de la Caisse des Ecoles de Sceaux (9002-95 Paris) en mentionnant bien dans la partie réservée à la correspondance l'objet du versement, soit enfin par Chèque Bancaire à l'ordre du Trésorier principal, Trésorier de la Caisse des Ecoles de Sceaux.